



**CONTRAT DE QUARTIER « MAROLLES » À BRUXELLES VILLE
RAPPORT D'ACTIVITÉS
ANNEE 2023...**

Nom du projet : Projet Passerelles

Numéro du projet :

Personne responsable : Rosario Spadaro, Directeur-adjoint

Date et signature :

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	2
1. Présentation générale	2
2. Description des activités	3
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	4
B. Personnel affecté au projet	4
C. Résultats et évaluation	5
1. Résultats	5
2. Fiche d'évaluation	9
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	11
D. Conclusion et perspectives	11
1. Commentaires généraux	11
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	11
E. Propositions et recommandations (rapport final)	11
F. Rapport financier	12
1. Tableau général des demandes de subsides	12
2. Note explicative	12
3. Pièces justificatives	12
G. Annexe	12

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Le projet proposé par la Mission Locale de Bruxelles-Ville est un projet global de soutien à la recherche d'emploi destiné aux chercheurs.euses d'emploi (ci-après, CE) du périmètre du Contrat de Quartier Durable Les Marolles (ci-après CQD Les Marolles). L'objectif du projet est de développer une action globale en matière d'accompagnement à l'emploi, par un parcours complet, cohérent et personnalisé des CE du quartier, dans le but de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux attentes du marché de l'emploi.

Le projet Passerelles développé dans le cadre du CQD Les Marolles est composé de 2 axes.

- L'Axe 1 consiste en un programme de suivi et d'accompagnement à la mise à l'emploi :

Afin de renforcer les liens avec le public fragilisé et en décrochage, la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-ville (ci-après, Mission Locale) assure une présence tous les jours à l'antenne « Hectolitre » du CQD Les Marolles. Les personnes intéressées par un suivi ou simplement ayant des questions relatives à l'emploi et aux formations peuvent se présenter directement et avoir un premier contact facilement. Dans la mesure du possible, les personnes sont reçues directement, sinon, elles se voient proposer un rendez-vous.

La mise à l'emploi d'un public fragilisé demande un accompagnement particulier, c'est pourquoi il est proposé un suivi individuel et personnalisé des candidat.e.s afin de leur permettre d'être soutenu.e.s, encouragé.e.s et guidé.e.s dans leurs démarches. Ce service de suivi et d'accompagnement est proposé à toute personne demandeuse d'emploi habitant dans le CQD Les Marolles ainsi qu'aux usagers d'autres ASBL actives sur le périmètre. Lors de cet accompagnement, plusieurs volets sont abordés dont entre autres la détermination de projets professionnels, la recherche de formations, la réalisation d'outils de recherche d'emploi (CV et lettres de motivation), la recherche d'emploi proprement dite, la préparation aux entretiens de sélection, l'utilisation des outils informatiques pour la recherche d'emploi ainsi que toutes autres actions en vue d'accompagner le CE dans son parcours d'insertion socio-professionnelle. Lorsque c'est possible, les CE sont orientés vers des modules collectifs organisés par la Mission Locale (détermination de projets, sensibilisations spécifiques à des métiers comme la vente, la sécurité, etc.). Pour les CE prêts à l'emploi, des démarches de prospection ciblées sont effectuées par les conseillers.ères emploi. Aussi, de manière transversale, les CE sont sensibilisés aux savoirs-être professionnels et un travail sur l'estime de soi et la gestion du stress est également pris en compte. Enfin lorsque la situation le nécessite, les CE sont orientés en parallèle du suivi à l'antenne vers d'autres types de soutien : assistance sociale, médiation de dettes, maisons médicales, services juridiques, etc...

- L'Axe 2 concerne la création et l'animation d'un Espace Public Numérique (EPN) :

Un ensemble de 10 ordinateurs est accessible aux CE pour leurs recherches d'emploi. Des animations sont régulièrement mises en place pour former le public à la recherche d'emploi et apprendre à postuler, que ce soit sur l'ordinateur ou sur smartphone. En 2023, nous avons pu pleinement développer l'utilisation de notre EPN à travers des formations collectives et individuelles ainsi que la mise à disposition des ordinateurs pour les CE autonomes dans leurs recherches.

L'ensemble du dispositif EPN est également disponible pour les associations du CQD Les Marolles.

2. Description des activités

Voici un tableau reprenant les activités qui ont eu lieu durant l'année 2023 dans le cadre de notre projet, qui se divisent entre les suivis individuels, les activités collectives, l'EPN et la partie support aux activités.

Phase/activité ANNEE 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Début des activités				
<i>Suivi individuel</i>	<i>Accompagnement individuel et volontaire à la recherche d'emploi/ formation, job coaching, préparation à l'entretien d'embauche, réorientation vers les services et les institutions compétents en fonction des besoins</i>	01/2023	09/2023	<i>En continu</i>
<i>Formation MyActiris</i>	<i>Formation collective initiation à l'utilisation du site MyActiris</i>	09/01/2023 12/04/2023	09/01/2023 12/04/2023	2x
<i>Formation informatique axée recherche emploi</i>	<i>Formation collective initiation à l'utilisation de l'ordinateur</i>	16/01/2023	20/01/2023	1x
<i>Formation smartphone axée recherche emploi</i>	<i>Formation collective initiation à l'utilisation du smartphone</i>	22/02/2023 19/05/2023	22/02/2023 19/05/2023	2x
<i>Formation : Atelier « Savoir se présenter face à un employeur »</i>	<i>- Objectif général : Réussir son entretien de recrutement - Objectif pédagogique : Savoir se présenter face à un employeur</i>	05/05/2023	05/05/2023	2x
<i>Formation : Atelier 'Mon CV'</i>	<i>Identifier les éléments composant une expérience. Valoriser ses expériences, savoir en parler et identifier ses</i>	01/03/2023 02/06/2023	01/03/2023 02/06/2023	2x

	<i>compétences. Savoir rédiger ses expériences dans son CV</i>			
Formation : Atelier 'Ma lettre de motivation'	<p><i>Comprendre l'intérêt de la candidature spontanée.</i></p> <p><i>Repérer les informations préalables nécessaires à la rédaction.</i></p> <p><i>Connaître la structure de cet outil de candidature</i></p>	03/03/2023 07/06/2023	03/03/2023 07/06/2023	2x
Module coaching en image	<i>Module collectif pour apprendre à faire bonne impression lors d'un entretien d'embauche</i>	15/02/2023	15/02/2023	1x
Module prise de parole en public	<i>Module collectif pour apprendre à communiquer auprès d'un employeur à travers de la relaxation et des exercices d'improvisation théâtrale</i>	27/01/2023	27/01/2023	1x

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ? Oui

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Le projet s'est terminé le 30/09/23.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : SUSSENBECK	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Mickael	▪ Sexe : H
▪ UE	▪ Diplôme : Master
▪ Emploi subventionné ¹ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 100%
▪ % salaire affecté au CQ : 100%	▪ Durée du contrat : CDD
▪ Date de début : 14-11-2022	▪ Date de fin : 30-09-2023
▪ Type d'activité : Conseiller emploi-formation chargé de projet	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : N/A	

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

▪ Nom : VAN CAMPENHOUT	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Sandrine	▪ Sexe : F
▪ Belge	▪ Diplôme : Master
▪ Emploi subventionné ³ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : 100%
▪ % salaire affecté au CQ : 100%	▪ Durée du contrat : CDD
▪ Date de début : 14/11/2022	▪ Date de fin : 30/09/2023
▪ Type d'activité : Conseiller emploi-formation chargé de projet	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : N/A	

Remarque : L'équipe administrative est affectée à 3.48% de leur temps/salaire.

C. Résultats et évaluation

1. Résultats actions

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?

i. Résultats coaching

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI EN 2023 (UNITES)

Genre		Nationalité			Age			Niveau de diplôme					Périmètre du CQD			
H	F	Belge	UE	Hors UE	-30	30-49	50+	<CEB	CEB	CESI	CESS	>CESS	Inconnu	Oui	Rues périphérique	Usagers des asso. du quartier
60	61	78	10	33	16	67	38	6	31	31	24	6	23	59	27	35
121		121			121			121					121			

Le nombre de bénéficiaires accompagnés en 2023 s'élève à 121 personnes, ce qui représente un total de + 3 personnes par rapport à l'année précédente.

Nous avons poursuivi les efforts en matière de communication et de promotion de l'antenne, tant auprès de nos partenaires (CSM, JobParcours, CPAS..) qu'en direct auprès des habitants du quartier (opération de distribution de flyers en BAL des logements sociaux). En effet, la Mission locale de la Ville de Bruxelles a lancé une nouvelle campagne de communication (print et digitale) avec une nouvelle charte graphique, et a modernisé son site web en 2022. Au niveau de l'antenne des Marolles, plusieurs canaux de communication ont été mis à contribution : flyers, affiches, panneau d'affichage des activités, participation aux activités de la coordination sociale et à la newsletter du contrat de quartier. Toutes ces actions nous ont permis de faire connaître davantage notre activité.

³ ACS, art.60,...

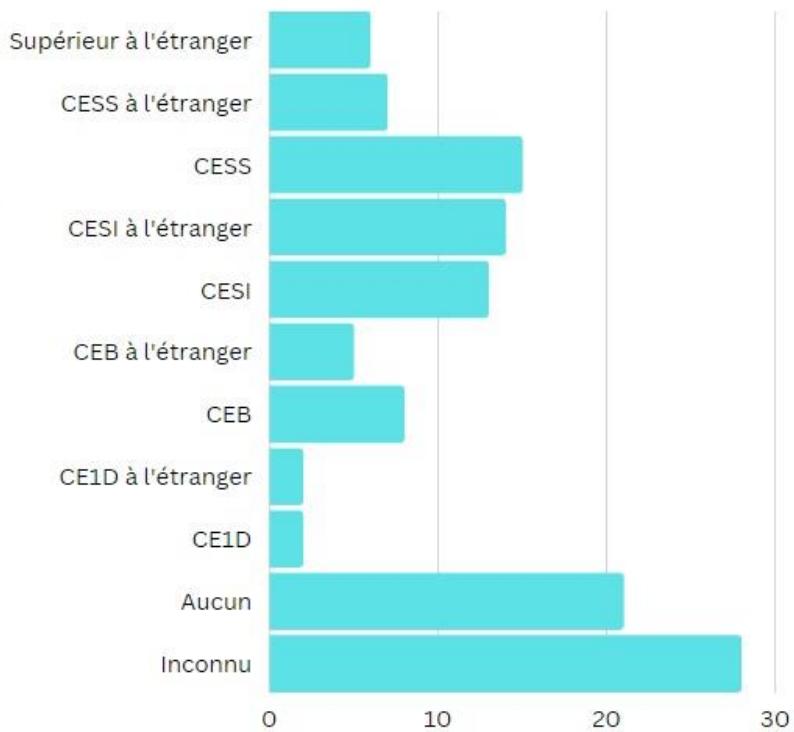
⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

L'objectif des 180 suivis prévu initialement n'a pas pu être atteint pour plusieurs raisons. La fin du contrat de quartier intervenant en cours d'année a cassé la dynamique en cours. Cela reste positif car nous avons atteint les chiffres réalisés en 2022 à partir du mois d'août 2023. Cela aurait laissé présagé une augmentation du nombre de personnes accompagnées à fin décembre.

Le tableau ci-dessus montre une parité hommes-femmes concernant le public accompagné.

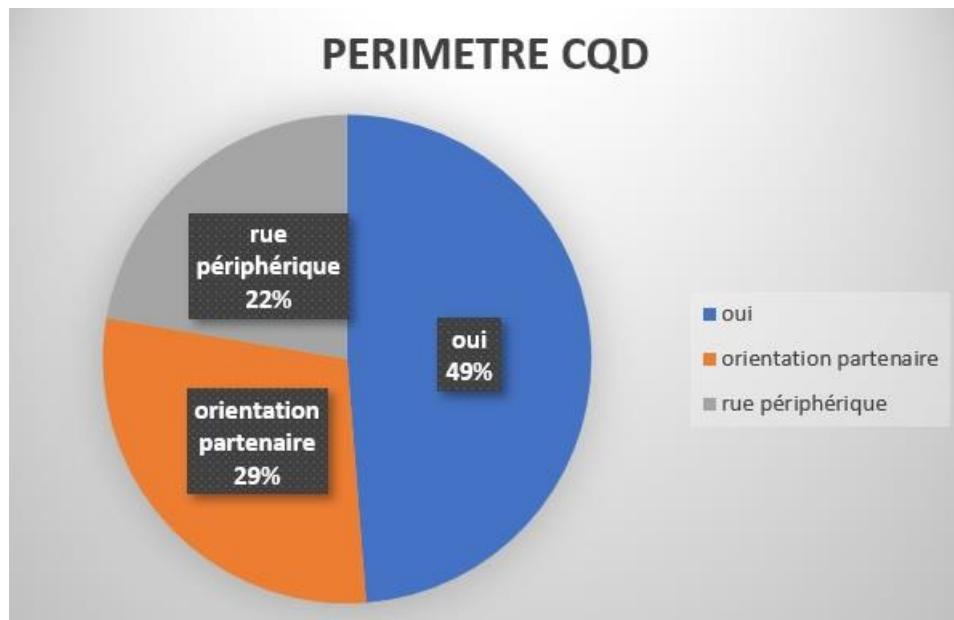
Le public accueilli en 2023 est majoritairement d'origine étrangère et de première génération (98%), mais la majorité réside depuis longtemps en Belgique (et a depuis acquis la nationalité belge). Néanmoins, nous constatons que des difficultés persistent même après des années d'installation en Belgique, que ce soit au niveau de la connaissance des langues nationales ou de l'insertion socio-professionnelle (chômage de longue durée, profils infraqualifiés, méconnaissance des services, etc.), ce qui interroge les mécanismes d'intégration mis en place et la capacité du public à s'en saisir pour une meilleure participation socio-économique.

NIVEAU D'ÉTUDES



Les niveaux d'études de nos bénéficiaires sont très variés : certains CE n'ont suivi que des modules d'alphanumerisation, tandis que d'autres ont suivi des études supérieures. La plupart des CE accueillis est infra-qualifiée. La plupart des études sont suivies à l'étranger : 25 personnes seulement ont obtenu leur diplôme en Belgique et seules deux ont obtenu une équivalence en Belgique (niveau CESS). Nous nous sommes efforcés à informer les usagers diplômés à

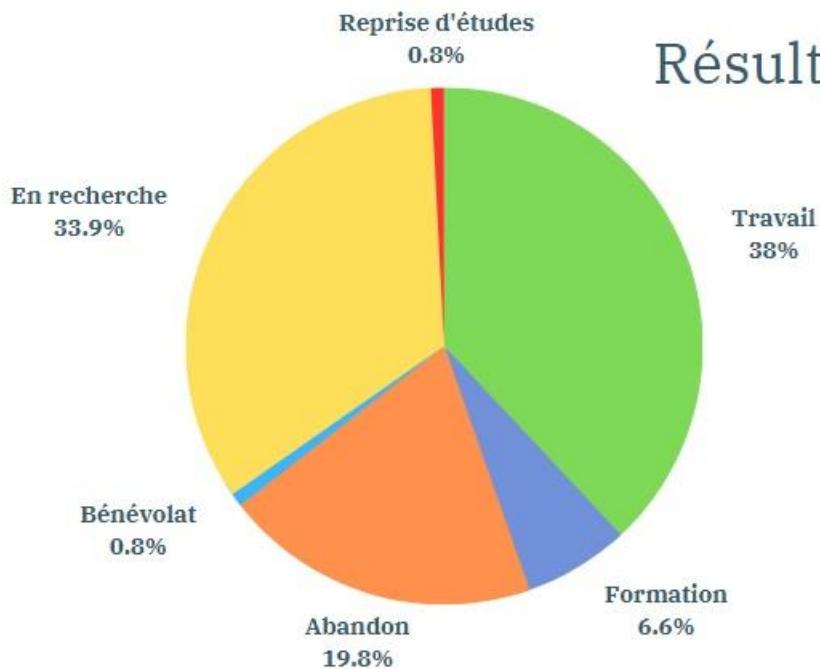
l'étranger aux possibilités de valoriser leur expérience : par l'équivalence de diplôme, lorsque c'est possible et pertinent, mais aussi via la validation de compétences.



Près de la moitié du total des personnes suivies habitent le quartier des Marolles. Le travail de collaboration avec les partenaires locaux a permis d'obtenir davantage d'orientations vers l'antenne. Travail essentiel à double objectif : communiquer pour faire connaître notre activité et attirer de nouvelles personnes. Les 22% résidents dans les rues avoisinantes fréquentent pour la plupart quotidiennement le quartier et participent aux activités organisées par les associations marolliennes.

On peut prendre l'exemple de notre collaboration avec l'asbl Aquarelle, qui propose un accompagnement médico-social à des femmes enceintes ou ayant accouché, issues de l'immigration, n'ayant pas de sécurité sociale et vivant dans une grande précarité. Nous avons régulièrement des personnes orientées par cette asbl, afin de les aider dans leur recherche d'emploi et de formation, avec comme objectif la sortie de cette précarité. De même pour l'Entr'Aide des Marolles qui accompagne, entre autres, sur le volet logement, social et qui oriente vers la Mission Locale. La richesse du tissu associatif des Marolles est un réel atout pour l'orientation des habitants.

Résultats 2023



On totalise 45% de sorties positives. C'est-à-dire 55 personnes ont trouvé un travail, ont repris des études, une formation ou ont lancé un projet indépendant. Ce résultat en légère baisse par rapport à 2022 s'explique par un nombre d'entrées plus important sur le début du mois de septembre 2023, mois durant lequel nous avons dû effectuer la clôture en vue de la fin du projet.

Afin de mieux comprendre ce graphique, détaillons ensemble les différentes catégories :

- Travail : correspond à un CDI, un CDD, une période d'intérim ou bien du travail en ALE
- Formation : correspond à une formation professionnelle, une formation en langue ou une formation en informatique
- Reprise d'études : la personne a repris un cursus scolaire
- Bénévolat : orientation vers du travail bénévole en association
- En recherche : la personne n'a pas trouvé d'emploi, de formation ou n'a pas repris d'études, et est toujours accompagnée par la mission locale
- Abandon : la personne ne donne plus de nouvelle malgré nos relances, ou bien se trouve sous la mutuelle (maladie, grossesse)

L'évolution du taux d'entrée en formation stagne cette année encore (7% pour 2022). Cela s'explique par un manque de connaissance du français pour réussir les tests d'entrée en formation ; découragement après avoir suivi d'autres formations professionnelles qui n'ont pas abouti à un emploi ou suite à une mauvaise orientation ; représentations erronées du marché de l'emploi actuel et des besoins en formation ; urgence financière qui priorise la recherche d'un emploi.

Afin de favoriser les entrées en formation, nous avons sensibilisé sur l'importance de se préparer au processus de sélection, en orientant vers nos modules de préparation à l'entrée en formation, en préparant nos suivis aux tests et aux entretiens de motivation, en relisant avec eux les fiches de descriptions des formations. Cette sensibilisation du public passe par une prise de conscience de la personne elle-même sur le terrain. C'est-dire de l'encourager à aller se renseigner auprès des organismes de formation ou des administrations telles que Bruxelles Formation ou la Cité des Métiers.

ii. Résultats Espace public numérique

Cette année, l'espace public numérique (EPN) a pu être exploité sans contraintes liées aux restrictions sanitaires Covid. Nous avons continué à dispenser les formations mises en place l'année précédente dans la mesure où celles-ci étaient demandées par les personnes accompagnées.

- La formation « initiation en information axée recherche d'emploi » : découverte de l'ordinateur (écran, souris et clavier), navigation internet, localisation Google Maps, usage de la boîte mail, cybersécurité (2 demi-journées)
- La formation « initiation au smartphone axée recherche d'emploi » : fonctions de base du smartphone, navigation internet, usage de la boîte mail, usage des applications, utilisation de Google Maps (2 demi-journées)
- La formation à l'outil MyActiris : utilisation de MyActiris dans le cadre de sa recherche emploi, recherche d'offres, encodage des candidatures (2 demi-journée)

En dehors des cours d'informatique individuels et en groupe, l'EPN est aussi un espace qui permet à certains usagers d'avoir accès à un ordinateur librement pour leur recherche d'emploi. Sur rendez-vous et moyennant un suivi chez nous, certains chercheurs d'emploi dits 'autonomes' avec l'ordinateur viennent faire leur recherche d'emploi à l'antenne : ils peuvent ainsi consulter les sites d'offres d'emploi et envoyer leur candidature. Les conseillers sont toujours présents et disponibles pour les aider s'il y a lieu.

Les personnes ayant bénéficié de l'EPN sont majoritairement celles qui ont participé à nos formations en groupe.

Cette année, nous avons dispensé 6 formations dans notre EPN (Chiffre égal à l'année précédente). Cela représente 9 demi-journées de formation sur l'année.

L'utilisation de cet EPN permet de :

- Démystifier les outils informatiques, pour des chercheurs d'emploi qui ont des préjugés négatifs sur la technologie ;
- Créer du contact entre les CE, qui peuvent se retrouver très seuls dans leur recherches d'emploi ;
- Sortir d'une routine qui peut être source de démotivation et remobiliser le CE ;
- Renforcer la confiance en soi, en découvrant leur capacité à utiliser les outils informatiques ;
- Gagner en autonomie, pour pouvoir utiliser l'ordinateur et envoyer leurs candidatures de leur côté ;
- Montrer l'intérêt de la technologie dans sa recherche d'emploi et éveiller la curiosité.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?

1/ La proximité : le fait d'être un service de proximité permet aux CE de participer de manière plus active à leur accompagnement, d'être suivis plus régulièrement et de bénéficier du réseau associatifs et institutionnels dans le quartier.

2/ La disponibilité : les CE obtiennent un premier rendez-vous rapidement, et sont ensuite suivis chaque semaine ou toutes les deux semaines. Notre disponibilité nous permet aussi de pouvoir plus aisément aborder des problématiques socio-économiques afin de les orienter.

3/ La réduction de la fracture numérique : notre EPN et nos formations participent à améliorer l'utilisation des outils technologiques par le public du périmètre. Les bénéfices sont professionnels mais également personnels (se repérer dans la ville,

trouver de l'information plus facilement, sensibilisation à la cyber sécurité, effectuer des démarches sur le site de la commune, etc.).

- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?

Le bilan de 2023 met en exergue 2 défis :

- L'un par rapport à la participation des jeunes à notre projet ;
- Et un autre en terme d'entrée en formation de notre public.
 - Pensez-vous pouvoir y remédier ? Oui.
 - Si oui, comment ?

1/ Travailler sur les obstacles à la formation :

- s'informer davantage sur les tests d'entrée pour préparer au mieux les candidats ;
- sur l'aspect des représentations en sensibilisant le public à la pertinence de la formation et son intérêt pour faire aboutir un projet professionnel.

2/ Travailler davantage auprès des publics jeunes et des femmes :

- Orienter certaines activités vers les jeunes et les femmes ;
- S'appuyer sur l'expertise des associations spécialisées en renforçant notre collaboration.

- Le public-cible a-t-il été touché ?

Oui, le public cible a été touché, puisque la majorité de notre public provient du périmètre du CQD, sont des CE peu qualifiés et de longue durée.

- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?

Nous avons vu un peu plus de monde que l'année passée. Cependant, étant donné la fin du projet le 30/09 nous n'avons pas pu atteindre l'objectif d'une année complète/

- Le budget prévu a-t-il été suivi ? Oui

- Si non, pourquoi ?

- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...

- Dans l'élaboration du projet/des activités ?
 - Dans sa mise en œuvre ?
 - Dans son suivi ou son évaluation ?

Les formations informatiques évoluent en fonction des besoins des participants présents (par exemple : une partie sur la sécurité numérique a été rajoutée au programme, et nous avons, à leur demande, passé plus de temps sur l'utilisation du clavier).

Notre module de prise de parole en public a été mis sur pied suite aux besoins exprimés par les CE.

Nous réalisons une évaluation des modules (à l'oral ou à l'écrit) pour nous permettre d'améliorer le contenu, l'animation et les conditions des formations.

- Si le projet se base sur un partenariat

- Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ?

NA

- Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?

NA

- Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ?
Commentez.

Nous avons pris part à la fête du CQD, à travers une animation pour les enfants où ces derniers pouvaient réaliser des dessins sur le thème « quand je serai grand, je serai... ».

Nous avons également participer aux réunions de la Coordination Sociale des Marolles.

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ?
 OUI NON
- le calendrier des actions ?
 OUI NON
- ou les résultats à atteindre ?
 OUI NON

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)
- Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

Pour ce qui est de l'Axe 1, notre accompagnement a pu aider 121 personnes en à peine 9 mois. Ceci s'est traduit par une solution pour près de la moitié d'entre eux (emploi ou formation). Ceci a pu être possible par une présence sur le terrain constante, des partenariats avec les associations du quartier et une communication constante, notamment la participation aux coordinations sociales.

L'Axe 2, le déploiement de l'EPN a été à nouveau une réussite, avec l'organisation de 6 formations réparties sur 9 demi-journées, pour 23 de nos bénéficiaires. L'EPN de la Mission Locale est resté également accessible à ses partenaires du CQD.

Les personnes accompagnées se familiarisent avec l'outil informatique, ont moins d'aprioris négatifs sur le digital et sont plus autonomes.

Au final, ce contrat de quartier nous aura permis d'accompagner plus de 600 personnes tout au long de la durée du projet et trouver une solution pour plus de la moitié d'entre elles.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Un des défis identifié est la participation des jeunes à notre projet. Malgré nos efforts de communication et de partenariats avec les associations de terrain, il a été difficile de mobiliser cette tranche de la population.

Un travail à faire est de mener des actions afin de regagner la confiance des jeunes envers les organismes d'aides à l'emploi. Notamment, intensifier le travail de terrain, partir à l'encotre des jeunes dans leurs lieux de vie, etc. S'inspirer de ce qui est ressorti du hackathon NOH.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? OUI

Nous comptons participer au CACI Querelle. Cela nous permettra de poursuivre notre action dans le quartier. Notre présence dans le périmètre nous a permis de comprendre plus précisément les besoins des habitants et de pouvoir adapter nos services d'accompagnement en conséquence.

Parallèlement à cela, notre action a permis de faire connaître les mécanismes d'aides à l'insertion socio-professionnelle, prendre conscience de ce qui est disponibles pour les chercheur-euse-s

d'emploi en dehors du périmètre. Un certain nombre de suivis ont été redirigés vers les bureaux de la La Mission Locale pour l'emploi de Bruxelles-Ville au Boulevard d'Anvers 26, 1000 Bruxelles, afin de poursuivre leur accompagnement.

- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ? OUI

La Mission Locale pour l'emploi de Bruxelles-Ville reste convaincue que le mode d'action local proposé par les projets de Contrat de Quartier Durable est une solution efficace pour lutter contre la pauvreté et le taux de chômage élevé de certains quartiers. La présence d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle accessibles et reconnaissables par les habitants permet de tisser des liens de confiance qui sont essentiels pour instaurer la confiance des bénéficiaires envers les institutions de l'emploi bruxellois, le marché de travail et envers eux-mêmes.

- Autres propositions ou recommandations : N/A

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Dépenses	Région 80%
Dépenses engendrées par l'action :	2023	2023
Frais de salaires :	104.547,22 €	83.637,78 €
Frais de fonctionnement :	9.955,41 €	7.964,33 €
Total des dépenses engendrées par l'action	114.502,63 €	91.602,10 €

2. Note explicative

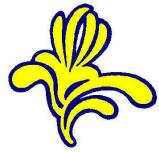
Présentation synthétique des différents postes financiers.

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).



CONTRAT DE QUARTIER « Les Marolles » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEES 2020-2023

Nom du projet : Brigade des paveurs

Numéro du projet : 5.01b

Personne responsable : Département Espaces Publics et Verts

Date et signature :

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	1
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	Erreur ! Signet non défini.
B. Personnel affecté au projet	2
C. Résultats et évaluation	5
1. Résultats	5
2. Fiche d'évaluation	5
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	6
D. Conclusion et perspectives	6
1. Commentaires généraux	6
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	6
E. Propositions et recommandations (rapport final).....	6
F. Rapport financier	6
1. Tableau général des demandes de subsides	6
2. Note explicative	7
3. Pièces justificatives	7
G. Annexe	7

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Le projet vise à créer une brigade de paveurs mobile qui peut intervenir rapidement pour effectuer l'entretien des rues des Marolles. Il vise à former des personnes faiblement qualifiées et avec peu d'expérience professionnelle au métier de paveur.

Les travailleurs sont engagés par le CPAS et mis à disposition de la Ville de Bruxelles. Ils entrent alors en apprentissage au sein des équipes du service « Réfection de voirie » de la Ville pour une période de deux mois avant d'être déployés sur le périmètre du contrat de quartier pour effectuer quotidiennement les réparations constatées.

2. **Description des activités**

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Phase/activité ANNEEES 2020- 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Réparation dans le périmètre du CdQ	Réparations des pavés, potelets, range-vélos, corbeilles	01/02/2020	14/03/2023	quotidienne

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

Oui, le planning a été respecté.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : CASTIN	▪ Âge : <25 / 25-45/ 46 et+
▪ Prénom : MARIE	▪ Sexe : H / F
▪ Belge / UE / Hors-UE	▪ Diplôme : <CESS / CESS / >CESS
▪ Emploi subventionné ^[1] : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet ^[2] : 0.5 ETP
▪ % salaire affecté au CQ : 50%	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 01/02/2020	▪ Date de fin : 04/04/2022
▪ Type d'activité : Jobcoach	
▪ Expérience relevante/autre commentaire :	

▪ Nom : ROUSSEV	▪ Âge : < 25 / 25-45/ 46 et+
▪ Prénom : SHÜKRÜ	▪ Sexe : H / F
▪ Belge / UE / Hors-UE	▪ Diplôme : < CESS / CESS / > CESS
▪ Emploi subventionné ^[1] : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet ^[2] : 1 ETP
▪ % salaire affecté au CQ : 100%	▪ Durée du contrat : 312 jours
▪ Date de début : 01/08/2020	▪ Date de fin : 22/09/2021
▪ Type d'activité : Paveur	
▪ Expérience relevante/autre commentaire :	

▪ Nom : BCHIGA	▪ Âge : < 25 / 25-45/ 46 et+
▪ Prénom : YASSINE	▪ Sexe : H / F
▪ Belge / UE / Hors-UE	▪ Diplôme : < CESS / CESS / > CESS
▪ Emploi subventionné ^[1] : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet ^[2] : 1 ETP

^[1] ACS, art.60,...

^[2] Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/08/2020 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 23/05/2021 |
|--|--|

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : AZZOUZI ▪ Prénom : OUSSAMA ▪ Belge / UE / Hors-UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/08/2020 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : < 25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : <CESS / CESS / >CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 05/08/2021 |
|--|---|

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : TOUZANI ▪ Prénom : MOHAMED ▪ Belge / UE / Hors-UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/08/2020 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : <25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS / >CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 31/07/2021 |
|--|---|

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : EL FIKHI ▪ Prénom : ISSAM ▪ Belge / UE / Hors-UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/08/2020 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : < 25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS / >CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 31/07/2021 |
|---|--|

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : MAIO ▪ Prénom : JEASON ▪ Belge / UE / Hors-UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : < 25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS / >CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours |
|--|--|

^[1] ACS, art.60,...

^[2] Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de début : 22/10/2020 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de fin : 31/07/2021
--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : LUKUA MUKUNA ▪ Prénom : ▪ Belge / UE / Hors- UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/08/2021 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : <25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS />CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 20/11/2021
--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : BULEDI ▪ Prénom : SERGE ▪ Belge / UE / Hors- UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/09/2021 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : < 25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS />CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 31/08/2022
--	---

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : CALOTA ▪ Prénom : IONUT-ADRIAN ▪ Belge / UE / Hors- UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 01/08/2021 ▪ Type d'activité : Paveur ▪ Expérience relevante/autre commentaire : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : < 25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS />CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 312 jours ▪ Date de fin : 31/08/2022
---	---

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : EL YAZGHI EZZAHER ▪ Prénom : ISSAM ▪ Belge / UE / Hors- UE ▪ Emploi subventionné^[1] : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 15/09/2021 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : <25 / 25-45/46 et+ ▪ Sexe : H /F ▪ Diplôme : < CESS / CESS />CESS ▪ Temps de travail affecté au projet^[2] : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 468 jours ▪ Date de fin : 14/03/2023
---	--

^[1] ACS, art.60,...

^[2] Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

- Type d'activité : Paveur
- Expérience relevante/autre commentaire :

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.

De nombreuses réparations ont été effectuées dans l'ensemble du périmètre du contrat de quartier. Il s'agit d'un travail continu, il arrive souvent que du mobilier urbain soit accidenté, que des pavés se déchaussent. La brigade des paveurs a permis de remettre à niveau les voiries en terme de dégradations.

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
6	4	0	0.5	10.5

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?
 - Donner une formations aux candidats intéressés
 - Renforcer l'équipe du pavage
 - Améliorer le quartier des Marolles
- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?
 - trop d'absences
 - manque de discipline de beaucoup de candidats
 - Pensez-vous pouvoir y remédier ?

Le suivi du jobcoach a été bénéfique à cet égard, mais de nombreux candidats n'étaient tout simplement plus assez motivé
- Le public-cible a-t-il été touché ?

Oui, les candidats émergeant du CPAS, ce projet leur ouvrait une porte pour découvrir un métier et pourquoi pas poursuivre une formation menant à un diplôme
- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?

Non, il était difficile de trouver des candidats motivés et ayant les capacités physiques nécessaires
- Le budget prévu a-t-il été suivi ?
 - Si non, pourquoi ?
non, par manque de candidats
- Si le projet se base sur un partenariat
 - Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ?
Oui, avec le CPAS de Bruxelles

- Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?

Le CPAS a mis à disposition des candidats article 60 et un jobcoach à mi-temps

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? OUI NON

le calendrier des actions ? OUI x NON
ou les résultats à atteindre ? OUI x NON

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

le projet a bien commencé en 2020, mais on a vite constaté qu'il y avait beaucoup de candidats qui n'étaient pas motivés, qui avaient un problème avec les règles. La plupart des candidats étaient trop souvent malades ou absents sans en informer le service.

10 candidats ont fait connaissance du métier du paveur et ont reçu une formation. De ces 10 candidats, un est engagé à la Ville et un autre va bientôt être engagé.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Il n'y a pas de perspectives pour le futur proche. Les équipes du service Pavage de la Ville continueront de faire des réparations dans le périmètre du contrat de quartier comme partout ailleurs dans la Ville.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi
Non, car les candidats émargeant au CPAS sont peu motivés.
 - Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ?
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?
 - Si non, pourquoi ?
Non car il y a trop peu de candidats motivés

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais de personnel	120375,32	79363,45

2. Note explicative

Les frais de personnel concernent les salaires des candidats paveurs ainsi que du job coach.

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe
(suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexes

Fiches de travail

Convention entre la Ville de Bruxelles et le CPAS de Bruxelles concernant l'engagement du Jobcoach

Convention-cadre entre la Ville de Bruxelles et le CPAS de Bruxelles concernant la mise à disposition de travailleurs en emploi d'insertion (article 60)



CONTRAT DE QUARTIER « MAROLLES » À BRUXELLES VILLE RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNEES 2023-2024

Nom du projet : Programme d'insertion socioprofessionnelle visant la rénovation de logements pour leur mise aux normes du code du logement

Numéro du projet : 5.2

Porteur du projet : CPAS de la Ville de Bruxelles

Personne responsable : Khalid ZIAN, Président – Rita GLINEUR,
Secrétaire générale ff

Personne de contact : Thierry Timmermans

Date et signature :

15 mai 2024 – Thierry Timmermans

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	2
1. Présentation générale	2
2. Description des activités	2
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	3
B. Personnel affecté au projet	3
C. Résultats et évaluation	6
1. Résultats	6
2. Fiche d'évaluation	6
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	7
D. Conclusion et perspectives	7
1. Commentaires généraux	7
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	Erreur ! Signet non défini.
E. Propositions et recommandations (rapport final)	Erreur ! Signet non défini.
F. Rapport financier	8
1. Tableau général des demandes de subsides	8
2. Note explicative	8
3. Pièces justificatives	9
G. Annexe	9

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Présentation des éléments globaux ou récurrents concernant vos activités (contexte, méthodologie, localisation,...) ou de toute autre remarque ne trouvant pas sa place dans la tableau ci-dessous.

Dans le cadre du contrat de quartier durable « Marolles », le projet consiste à réhabiliter des logements mis en location par le CPAS de la Ville de Bruxelles et à former, aux métiers de base de la construction, des ouvriers en insertion socio-professionnelle.

La réalisation de ce projet dans le Contrat de Quartier « Marolles » a été confiée initialement à l'association de droit public RENOBRU. L'association a pu ainsi réaliser un premier chantier en 2020, à la rue des Capucins 25. Dans l'intervalle, et pour des raisons dépassant le contexte spécifique du Contrat de Quartier Marolles, la réduction de l'offre d'activités et de personnes choisissant de se former sur chantiers a constraint les partenaires fondateurs de RENOBRU (le CPAS et la Ville de Bruxelles) à mettre l'association de droit public en dissolution. Cette dissolution est intervenue dans le courant de l'année 2023. Mais RENOBRU avait déjà cessé ses activités fin septembre 2022. Depuis le 1^{er} octobre 2022, le CPAS de Bruxelles a repris tous les engagements et obligations que RENOBRU lui a transférés moyennant « apport d'universalité », et notamment les engagements propres au Contrat de Quartier « Marolles ».

Le présent rapport d'activités porte sur **quatre logements du CPAS rénovés** ou remis en état locatif dans le cadre du projet d'insertion socio-professionnelle soutenu par le Contrat de Quartier « Marolles », à savoir :

- Notre-Seigneur 29 - 1^{er} étage Arrière,
- Notre-Seigneur 29 – 3^{ème} étage Avant (duplex),
- Haute 383 – 3^{ème} étage gauche (appartement 2 CH),
- Charpentiers 6 – duplex Rez + 1^{er} étage (2^{ème} partie du chantier, dont la 1^{ère} partie a été réalisée en 2022 et reprise au Rapport d'activités 2022).

Tous ces chantiers ont été réalisés par la Régie d'Insertion du CPAS, notamment avec les formateurs et agents en insertion qui avaient été transférés par RENOBRU fin 2022. D'autres agents ont pu y être affectés dans le cadre de ces chantiers d'insertion socio-professionnelle, qui relèvent des missions spécifiques (exécution travaux, formation, encadrement) de la Régie d'Insertion du CPAS.

Les descriptifs des travaux figurent en annexe. Superficies brutes des **4 logements** rénovés :

- Notre-Seigneur 29 - 1^{er} étage Arrière : 82 m²
- Notre-Seigneur 29 – 3^{ème} étage Avant (duplex) : 86 m²
- Haute 383 – 3^{ème} étage gauche (appartement 2 CH) : 65 m²
- Charpentiers 6 –(duplex Rez + 1^{er} étage) : 89 m²

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Le tableau ci-dessous, reprend à titre indicatif, tous les types d'activités liées à la rénovation ou la remise en état locatif des logements du CPAS mis en chantier d'insertion socio-professionnelle en 2023 – 2024 dans le cadre du CQD Marolles.

Phase/activité ANNÉE 2023-2024	Description et remarques	Début	Fin
Exécution chantiers			
	Notre-Seigneur 29 1 ^{er} AR Notre-Seigneur 29 3 ^{ème} AV Haute 383 3 ^{ème} Charpentiers 6	2/1/2024 3/7/2023 30/10/2023 3/1/2023 29/2/2024	12/3/2024 30/11/2023 5/12/2023 17/2/2023 5/3/2024
Réception travaux			
	Notre-Seigneur 29 1 ^{er} AR Notre-Seigneur 29 3 ^{ème} AV Haute 383 3 ^{ème} Charpentiers 6		30/3/2024 14/12/2023 14/12/2023 30/3/2024

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

Le CPAS de Bruxelles, comme d'autres acteurs de développement socio-économique dans le secteur de la construction, sont encore confrontés à un manque de candidatures à l'emploi d'insertion dans le secteur du bâtiment.

Ce manque de candidatures pour emplois d'insertion en général, et notamment pour les métiers de la construction, demande encore et toujours une étude plus approfondie à mener avec le SPP Intégration Sociale.

Le rapport d'activités 2022 déclarait que notre CPAS de Bruxelles pourrait réaliser en 2023 des nouveaux chantiers permettant de bien affecter le budget disponible pour ce projet tels que prévus dans la convention Région – Ville - CPAS. Cette perspective a pu se concrétiser en grande partie.

Le planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet mentionnait trois chantiers, dont la poursuite de Charpentiers 6 et le chantier au 3^{ème} étage-avant de la rue Notre-Seigneur 29. Deux autres chantiers se sont ajoutés à ceux-ci (rue Haute 383 et Notre-Seigneur 29 1^{er} arrière), portant le total à 4 logements pour 2023-2024.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Sans objet (fin de la convention).

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

Le personnel affecté aux chantiers et éligible à son subventionnement par le CQD Marolles ne concerne que

- les ouvriers sous contrat d'emploi d'insertion ;
- les ouvriers chargés de leur formation et encadrement au sein de la Régie d'Insertion du CPAS.

Les tableaux ci-dessous reprennent les **frais de salaires imputés** sur chaque chantier.

Notre-Seigneur 29 1^{er} AR

NOTRE-SEIGNEUR 29 - 1 ARR			
Dépenses 2023-2024			Heures prestées
Prestataires	MO	Total	
ANTONIOU Anastassios	Formateur	171,45 €	3,00
DAMEN Didier	Formateur	114,30 €	2,00
DE SCHUTTER Glenn	Formateur	57,15 €	1,00
ROMAN ALBA José	Formateur	57,15 €	1,00
EL MASSAOUDI Lhbib	Art60	428,63 €	7,50
GOUVEIA MOGO Luis	Formateur	914,40 €	16,00
MINQUE David	Formateur	800,10 €	14,00
ROMAN ALBA José	Formateur	214,31 €	3,75
SAIDI BENAMAR Abdellah	Formateur	857,25 €	15,00
VERRIJT André	Formateur	1.228,73 €	21,50
Total Formateurs		4.414,84 €	77,25
Total Art.60		428,63 €	7,50
Total		4.843,46 €	84,75
MATERIAUX	Fournitures	3.929,26 €	
Total Dépenses		8.772,72 €	

Notre-Seigneur 3^{ème} AV

NOTRE-SEIGNEUR 29 - 3 AV			
Dépenses 2023-2024			Heures prestées
Prestataires	MO	Total	
AHMED AMAR Mohamed	Formateur	4.889,18 €	95,25
AL CHAFEE Husam	Art.60	0,00 €	8,50
BOUZERDA Hassan	Formateur	743,82 €	23,00
COLA GUAZO ANALUISA Carlos Roberto	Formateur	5.501,25 €	135,00
COLOMPAR Claudiu	Formateur	2.677,50 €	75,00
DE SCHUTTER Glenn	Formateur	687,38 €	16,25
EL ALLAOUI HASSAN	Formateur	2.743,13 €	82,50
ERAZO OIVEROS José Luis	Formateur	3.960,00 €	150,00
KALLON Mustapha	Art.60	972,82 €	95,75
KHAMISS Mahmoud	Formateur	4.154,57 €	106,50
LAGHMAOUI Abdelhakim	Formateur	614,70 €	15,00
PAUL Laurent	Formateur	1.208,91 €	29,50
ROMAN ALBA José	Formateur	323,03 €	7,50
SAIDI BENAMAR Abdellah	Formateur	291,81 €	8,50
YAZICI Methan	Formateur	4.067,70 €	97,50
Total Formateurs		31.862,96 €	841,50
Total Art.60		972,82 €	104,25
Total		32.835,78 €	945,75
MATERIAUX	Fournitures	5.617,08 €	
Total Dépenses		38.452,86 €	

Rue Haute 383 – 3^{ème} étage gauche

HAUTE 383			
Dépenses 2023-2024		Heures prestées	
Prestataires	MO	Total	
AL CHAFIEE Husam	Art 60	0,00 €	21,50
COLOMPAR Claudiu	Formateur	2.275,88 €	63,75
EL ALLAOUI HASSAN	Formateur	415,63 €	12,50
ERAZO OLVEROS José Luis	Formateur	1.584,00 €	60,00
GOUVEIA MOGO Luis	Formateur	231,77 €	5,50
SAIDI BENAMAR Abdelilah	Formateur	763,84 €	22,25
Total Formateurs		5.271,11 €	164,00
Total Art.60		0,00 €	21,50
Total		5.271,11 €	185,50
MATERIAUX	Fournitures	740,08 €	
Total Dépenses		6.011,19 €	

Charpentiers 6 Rez + 1^{er}

CHARPENTIERS 6			
Dépenses 2023-2024		Heures prestées	
Prestataires	MO	Total	
AHMED AMAR Mohamed	Formateur	3.051,57 €	59,45
ALMAJTI Mohamed	Agent en Insertion	782,00 €	75,00
ALONSO ALVAREZ Bernardo	Formateur	889,35 €	27,50
ANTONIOU Anastassios	Formateur	367,43 €	7,50
BASTIEN Laurent	Agent en Insertion	342,90 €	6,00
BOUZERDA Hassan	Formateur	436,59 €	13,50
CANDEMIR Melki	Formateur	428,63 €	19,50
CLEMENT David	Formateur	630,63 €	19,50
CNOPS Peter	Agent en Insertion	1.355,64 €	22,00
COLOMPAR Claudiu	Formateur	2.534,70 €	71,00
EL ALLAOUI HASSAN	Formateur	1.496,25 €	45,00
ERAZO OLVEROS José Luis	Agent en Insertion	797,58 €	78,50
GOUVEIA MOGO Luis	Formateur	316,05 €	7,50
KALLON Mustapha	Agent en Insertion	568,96 €	56,00
KHAMISS Mahmoud	Formateur	3.647,44 €	93,50
KHEIRO Abdulbaset	Formateur	76,20 €	7,50
LAZAAR Mohamed	Formateur	3.264,00 €	75,00
LUQUE BERJILLOS Christopher	Formateur	877,05 €	22,50
MINIQUE David	Formateur	242,55 €	7,50
SAIDI BENAMAR Abdelilah	Formateur	1.744,58 €	45,50
VANDENBERGH Michael	Formateur	1.597,73 €	22,50
ZARIOUHI Mohamed	Formateur	1.237,19 €	28,50
Total Formateurs		23.180,81 €	572,95
Total Art.60		3.484,16 €	237,50
Total		26.664,97 €	810,45
MATERIAUX	Fournitures	2.070,39 €	
Total Dépenses		28.735,36 €	

Les travaux de rénovation de ce duplex dans l'immeuble **rue des Charpentiers 6 nécessitait également une complète rénovation de la toiture**. Cette nouvelle toiture n'a pu être installée

que d'un seul tenant sur toute la superficie des immeubles contigus situés à la rue des Charpentiers n°4 à 12. La superficie horizontale totale sous toiture sur tous ces immeubles est de 282 m2. La part de la superficie sous toiture située sur l'immeuble rue des Charpentiers 6 est de 45 m2. Ces travaux sont indispensables à la remise en location des logements rénovés avec subvention du CQD Marolles. Il est dès lors proposé de mettre la quote-part des travaux de toiture sur cet immeuble Charpentiers 6 au compte du CPAS de Bruxelles, en couverture de sa contribution au subventionnement des travaux de rénovation.

Immeubles rue des Charpentiers 4 à 12		
Travaux de rénovation de la toiture		
Superficie horizontale totale couverte par la nouvelle toiture (Charpentiers 4 à 12)	282 m2	100%
Superficie horizontale sur Charpentiers 6	45 m2	15,96%
Facture 01	24.629,88 €	
Facture 02	31.841,11 €	
Total	56.470,99 €	
Pro rata Charpentiers 6	15,96%	9.011,33 €

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Quatre logements ont été rénovés dans 3 immeubles.
- Les travaux ont permis de maintenir la dynamique de l'ISP par la voie de formations sur chantiers, malgré les difficultés évoquées ci-dessus.
- La reprise, par le CPAS, des tâches et missions qu'il avait déléguées à RENOBRU, s'est révélée être tout aussi performante. Elle a pu répondre aux ambitions, maintenues au sein du CPAS de Bruxelles, de nourrir tant que se peut les dynamiques d'insertion socio-professionnelle.
- Comme en 2022, les tâches rattachées aux chantiers ont été réalisées quasi exclusivement par des hommes âgés de plus de 25 ans (ouvriers qualifiés ou en personnes en emploi d'insertion). Ces personnes y ont été affectées, les unes à temps plein, les autres à temps partiel et d'autres encore occasionnellement.

2. Fiche d'évaluation

Quels sont les points forts de votre action ?

Le Projet répond à plusieurs problématiques bruxelloises :

- La lutte contre les logements insalubres
- Eviter la gentrification du quartier
- Le besoin de logements de type « social »
- L'insertion socio-professionnelle de personnes aidées par le CPAS

Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?

Quelles mesures pour y remédier ?

- Comme les années précédentes, les effets de la crise COVID sur les conditions de travail, qui sur chantiers doivent immanquablement se réaliser en équipe, ont compliqué l'exécution des chantiers et la disponibilité des agents formateurs et en formation ;
- De nombreux CPAS se voient confrontés à un moindre intérêt des bénéficiaires

<p>de l'aide pour les emplois d'insertion, et notamment ceux dans le secteur de la construction. Les raisons possibles de cette évolution et les moyens d'y apporter réponse sont aujourd'hui encore à l'étude ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ces difficultés ont contraint le CPAS et la Ville de Bruxelles à devoir mettre en dissolution l'association de droit public RENOBRU fin septembre 2022. • Les engagements de RENOBRU, à réaliser également dans le cadre de divers contrats en dehors du CQD Marolles, sont repris par le CPAS de Bruxelles, qui se réorganise aujourd'hui pour pouvoir assurer leur bonne exécution.
Le public-cible a-t-il été touché ?
<ul style="list-style-type: none"> • Les 4 logements rénovés ont trouvé (ou trouveront) des locataires répondant aux conditions pour logements assimilés à du logement social. • 9 personnes en emploi d'insertion ont été formées sur les 4 chantiers. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?
Oui, dans les circonstances données, expliquées ci-avant.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le budget prévu a-t-il été suivi ?
Les dépenses liées aux 4 chantiers menés en 2023 et début 2024 s'inscrivent dans les budgets disponibles pour le projet 5.02 du CQD Marolles.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...
Les rénovations ponctuelles et les remises en état locatif réalisées en 2023 et 2024 n'avaient pas l'ampleur d'une refondation de la vie de quartier. Les personnes impliquées dans le cadre de leur emploi d'insertion n'habitaient pas nécessairement le quartier – leur domicile dans les Marolles ne pouvait être un critère de sélection, compte tenu de la diminution globale des candidatures à l'emploi d'insertion.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si le projet se base sur un partenariat <ul style="list-style-type: none"> ○ Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? ○ Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ? ▪ Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez.

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ?
le calendrier des actions ?
ou les résultats à atteindre ?

<input type="checkbox"/>	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
<input type="checkbox"/>	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
<input type="checkbox"/>	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON

D. Conclusion et perspectives

Commentaires généraux & Perspectives – Propositions & recommandations

Les chantiers du CQD Marolles réalisés en 2023 et 2024 ont été conduits 100% par la Régie d'Insertion du CPAS de Bruxelles. La reprise de cette mission initialement attribuée à l'association de droit public RENOBRU s'est réalisée dans des conditions favorables. Reste toutefois le défi de pouvoir mobiliser plus de personnes dans ce secteur de la construction en forte demande de main d'œuvre. Les agents formés sur les 4 chantiers, aujourd'hui clôturés dans le cadre du CQD Marolles, poursuivront leur formation sur d'autres chantiers de rénovation ou de remise en état locatif menés par le CPAS de Bruxelles, soit dans le cadre d'autres missions

subventionnées pour la rénovation du patrimoine locatif résidentiel du CPAS, soit dans le cadre de ses missions courantes de bon gestionnaire de son patrimoine.

E. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Pour les chantiers menés en 2023 et début 2024, le montant total des dépenses éligibles au subventionnement des 4 chantiers d'insertion socio-professionnelle par le CQD Marolles (suivant la clef de répartition entre Région, Ville & CPAS) s'élève à **90.983,46 € TVAC**.

Ce montant se répartit comme suit sur les divers chantiers :

Chantiers	Coûts MO	Matériaux	Toiture	Totaux
Notre-Seigneur 29 1 ^{er} AR	4.843,46 €	3.929,26 €	-	8.772,72 €
Notre-Seigneur 29 3 ^{ème} AV	32.835,78 €	5.617,08 €	-	38.452,86 €
Haute 383 3 ^{ème}	5.271,11 €	740,08 €	-	6.011,19 €
Charpentiers 6	26.664,97 €	2.070,39 €	9.011,33 €	37.746,69 €
Totaux	69.615,32 €	12.356,81 €	9.011,33 €	90.983,46 €

Sur base de ces totaux, les dépenses subsidiables se répartissent comme suit, en termes de prix/m² brut

Chantiers	m ² plancher brut	e / m ²
Notre Seigneur 29 1 ^{er} AR	82	106,98 €
Notre-Seigneur 29 3 ^{ème} AV	86	447,13 €
Haute 383 3 ^{ème}	65	92,48 €
Charpentiers 6	89	424,12 €
Totaux & Moyenne	322	282,56 €

Pour rappel : le logement Rez + 1^{er} étage de la rue des Charpentiers 6 nécessitait une rénovation complète de la toiture des immeubles situés rue des Charpentiers n° 4 à 12. Au prorata des superficies plancher sous toiture pour chacun de ces immeubles, la rue des Charpentiers 6 représente une dépense « toiture » de **9.011,33 €**, déjà payés par le CPAS de Bruxelles. Cette dépense fera partie des 25% pris en charge par le CPAS de Bruxelles dans la répartition conventionnée des parts de subventionnement, à concurrence de

- 40% pour la Région de Bruxelles-Capitale,
- 35% pour la Ville de Bruxelles
- 25% pour le CPAS de la Ville de Bruxelles.

La répartition des parts de subventionnement pour ces 4 chantiers menés en 2023 et 2024 s'établit alors comme suit :

		RBC	VDB	CPAS
Répartition subsides	Totaux dépenses	40%	35%	25%
Notre-Seigneur 29 1 ^{er} AR	8.772,72 €	3.509,09 €	3.070,45 €	2.193,18 €
Notre-Seigneur 3 ^{ème} AV	38.452,86 €	15.381,14 €	13.458,50 €	9.613,22 €
Haute 383 3 ^{ème}	6.011,19 €	2.404,48 €	2.103,92 €	1.502,80 €
Charpentiers 6	37.746,69 €	15.098,68 €	13.211,34 €	9.436,67 €
Totaux	90.983,46 €	36.393,38 €	31.844,21 €	22.745,87 €

Pour le chantier Charpentiers 6, la part de subventionnement prise en charge par le CPAS de Bruxelles, à concurrence de **9.436,67 €**, inclut dès lors

- sa dépense de **9.011,33 €** pour les frais de toiture répercutés sur l'immeuble Charpentiers 6,
- sa quote-part dans les travaux de rénovation intérieure, à concurrence de **425,34 €**.

Pour les trois autres chantiers 2023-2024, les dépenses pour les rénovations ou remises en état locatif sont réparties suivant les clefs conventionnées.

2. Pièces justificatives

Sont jointes au présent rapport, les pièces justificatives suivantes :

- 4 fichiers Excel comprenant chacun, pour chacun des 4 chantiers,
 - le détail des dépenses comptabilisées pour l'usage de matériaux et fournitures puisés dans les stocks constitués par le CPAS pour ces diverses interventions sur son patrimoine (slide « Détail Fournitures Magasin ») ;
 - le détail des heures prestées par les ouvriers en emploi d'insertion et par leurs formateurs (slide « MO » = main d'œuvre)
 - la synthèse de ces dépenses, telle que reprise pour chaque chantier ci-dessus ;
- copie des descriptifs des travaux pour les 4 chantiers
- copie des factures internes au CPAS (adressées à son Département du Patrimoine privé, au nom de sa Régie d'Insertion), relatives aux dépenses des chantiers

F. Annexes

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).

Les annexes suivantes sont jointes au présent rapport :

- 01 : Détail dépenses - Notre Seigneur 29 - 1er arrière
- 02 : Détail dépenses - Notre Seigneur 29 - 3ème avant
- 03 : Détail dépenses - Haute 383 - 3ème Gauche
- 04 : Détail dépenses - Charpentiers 6
- 05 : Dépenses 2023-2024 – Synthèse
- 06 : Descriptifs & Réceptions des travaux
- 07 : Facturations internes CPAS – Régie Insertion
- 08 : Charpentiers 4-12 Toiture - Factures & Paiements
- 09 : Photos Logements Avant Travaux



RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE ...

Nom du projet : Bureau Poétique de Scénographie Urbaine

Numéro du projet :

Personne responsable : Renata Melloni

Date et signature : 05 février 2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	2
1. Présentation générale	2
2. Description des activités	3
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	11
B. Personnel affecté au projet	11
C. Résultats et évaluation	12
1. Résultats	12
2. Fiche d'évaluation	15
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	15
D. Conclusion et perspectives	16
1. Commentaires généraux	16
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	16
E. Propositions et recommandations (rapport final)	16
F. Rapport financier	16
1. Tableau général des demandes de subsides	16

2. Note explicative	16
3. Pièces justificatives	16
G. Annexe	16

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Présentation des éléments globaux ou récurrents concernant vos activités (contexte, méthodologie, localisation,...) ou de toute autre remarque ne trouvant pas sa place dans la tableau ci-dessous.

L'intention principale du **Bureau Poétique de Scénographie Urbaine (BPSU)** est la création d'un parcours visible et sensible, fait de **rencontres avec les habitants, de moments festifs inédits et ludiques et de petits aménagements urbains, temporaires ou durables**, dans le quartier des Marolles, défini par des **actions cocréées avec les habitants et les associations partenaires**.

L'activation du BPSU se fait pendant la durée du contrat de quartier Marolles (2020-2023) avec une succession de **3 interventions dans 3 sous-quartiers** différents.

Chaque intervention est étalée sur une période de 10 à 12 mois et concerne un sous-quartier des Marolles, choisi selon les affinités déjà existantes avec les associations locales, la population habitante, les caractéristiques urbaines, la situation ressentie et le diagnostic du Contrat de Quartier Durable "Marolles".

Chaque intervention est l'occasion d'activer plusieurs fois l'espace public de manière festive et conviviale, à travers **4 temps d'«Action»**, sur l'année.

Il s'agit de créer une relation privilégiée avec les habitants et usagers de territoires urbains précis, avec l'appui des associations locales. De ces liens noués avec les habitants et usagers, **le BPSU réalise une récolte de rêves**, d'envies et de propositions citoyennes (hyperlocales, pragmatiques, concrètes et/ou fantasques) lors de rencontres et événements festifs dans la rue.

Après analyse quant à la faisabilité de chaque proposition, une ou plusieurs d'entre elles sont **réalisées dans l'espace public avec les habitants**.

Le projet place au centre de sa méthodologie une **approche préalable, la plus inclusive** possible, de contact direct, "**de terrain**", vers les habitants tout en s'appuyant sur l'expertise et le public des associations partenaires ancrées dans le quartier, avec pour ambition de développer une **participation active** autant dans les constats, les idées, les prises de décisions et les actions selon les moyens et envies de chacun.

Pour agir dans l'espace public, le BPSU organise des moments scénographiés d'occupation de l'espace public, avec, en préambule, un cortège de structures légères mobiles déambulant à travers le quartier vers la zone d'intervention. Ces structures légères mobiles se déploient dans l'espace public choisi créant un village nomade et éphémère dédié à l'échange et à la rencontre, ainsi qu'à la formulation de projets

réalisables, temporaires ou durables, co-crées et co-réalisées avec les habitants dans les sous quartiers des Marolles. Ces moments sont eux mêmes discutés et décidés, quant à leur date, leur structuration, etc... avec les associations du secteur et des habitants "clé" enthousiasmés par les interventions.

Le Bureau Poétique propose une **palette d'outils artisanales et artistiques liés aux compétences pluridisciplinaires des acteurs du collectif auQuai:** **ateliers artistiques divers (dessins et peinture, mosaïques,...), végétalisations urbaines (semis, plantations, petites constructions de dispositifs favorisant la biodiversité type nichoirs, ...), constructions multiples, photomatons thématiques, fresques urbaines, prises de sons (field recording), activations festives, jeux de rue, contes, préparations culinaires participatives,...etc.**

Les **actions** sont **contextuelles** à la portée de chacun, spécifiques aux contraintes des lieux investis, réalisés pas à pas, cousu-main, avec les personnes.

Le Bureau Poétique de Scénographie Urbaine se propose également comme un **relais** entre habitants, associations partenaires et le CdQD Marolles.

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Phase/activité ANNEE 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Phase préparatoire				
Préparation de l'évènement March'ÀTonAise 3 Phase 3	Définition des partenaires actifs dans la proposition March'ÀTonAise 3 et définition des activités pour chaque partenaire (15 associations actives dans le périmètre du CdQD). Pour la deuxième année, March'ÀTonAise 3 est inclus dans les activités de « Marolles ma diversité », évènement culturel phare dans le quartier des Marolles.	19/01 2023	15/03 2023	9,8 h par mois par trois personnes sur 12 mois
Partage de la coordination des 15 associations partenaires participantes	Etablir les besoins de chacun dans ses activités. Mise en réseau des associations participantes, choix du thème «se nouer dans les Marolles».	19/01 2023	15/03 2023	
Choix du point de départ du parcours March'ÀTonAise 3 et prise de contact avec les partenaires principaux pour le troisième sous-quartier	Pour la troisième édition de March'ÀTonAise, les partenaires du sous-périmètre 3 projeté « la Marolle » sont absents. Nous décidons, en accord avec les autres associations de quartier, d'installer le départ de la marche à la Place de l'Epée; avec une attention particulière à investir l'ilot intérieur des logements « Minime ».	25/01 2023	25/01 2023	

Création des visuels pour l'événement, création du plan-programme	Création de l'affiche et flyers de l'événement, création du plan-programme avec le trajet et les activités proposées sur le trottoir devant les adresses des associations;	01/02 2023	15/02 2023	
Recherche et définition des prix à distribuer pour les participant.e.s à la marche	L'année 2023 est caractérisée par le choix de produire des « prix » fait main, artisanal avec des tissus récupérés, la réalisation est en collaboration avec un groupe d'habitants et usagers des associations des Marolles Il s'agit de: Porte-clés Sacs pour vrac de différentes tailles Bracelets	01/02 2023	04/02 2023	
Programmation artistique, recherche d'artistes, proposent des activités en balade.	Prise de contact avec les artistes et sélection de 3 interventions artistiques se déroulant en balade dans le quartier : - Le charriot APHONE - Cie Buenaventura avec la « Mailloche » - Cie Asia Hoola Hoop - « Mignonnettes » en balade dans le quartier	01/03 2023	11/03 2023	
Idéation et préparation de la scénographie signalétique facilitant la compréhension du parcours et la visibilité des partenaires.	<i>Le concept de l'année 2023 s'inspire du travail de l'artiste italienne Maria Lai « Legarsi à la montagna ». L'idée est de créer une ligne signalétique des 3 km entièrement en tissu récupéré et teint en teinture naturelle. L'entièreté de la création a été réalisée avec l'aide active d'une multitude d'habitants. Le nombre d'heures d'atelier à disposition a été augmenté. Une longue ligne de tissu rose a été installée afin de lier ensemble les associations participantes à March' à TonAise 3 ; tout en étant un repère d'orientations pour les participants</i>	18/01 2023	27/01 2023	
Récupération des tissus nécessaires à la signalétique auprès de Cyclup et Troc&Brol	Grâce au soutien des différentes associations de quartier comme Cyclup, Troc&Brol, Zinneke, ainsi que les habitants, une récupération de tissus est lancée afin de récupérer le plus possible de métrage de tissu nécessaire à l'installation.	27/01 2023	17/02 2023	

Achats et préparation des ateliers avec les associations et habitant.e.s pour la création d'une ligne de tissu de 3 km avec les habitants	Préparation des ateliers nécessaires à la création de la signalétique ainsi que des cadeaux.	27/01 2023	05/02 2023	
Création d'exposition « La Vie en rose ».	Lors de la préparation de March'ÀTonAise les habitants ont été photographiés enveloppés dans les tissus roses, qui ont été teints directement dans l'espace urbain. Ces photos ont été utilisées afin de créer l'expo « La Vie en rose » installée au point info de l'événement.	15/02 2023	07/03 2023	
Flyering dans le quartier avec les jeunes bénévoles du quartier.	Tour de Quartier et porte-à-porte, pour la distribution des Flyers de l'événement March'ÀTonAise 3 ; en collaboration avec les projets « Bénévolien » ; les jeunes bénévoles des Marolles ont été présents dans la phase de préparation de l'évenement et lors de la journée « MarchàTonAise » ; ceci sur les 3 éditions.	10/03 2023	10/03 2023	
Tour chez les partenaires pour installation des triangles signalétiques	Tour auprès de toutes les partenaires concernés par March'ÀTonAise 3, et installation des triangles signalétiques de l'événement.	10/03 2023	14/03 2023	
Installation des fils en tissu	Installation et montage des fils en tissu afin de « nouer ensemble » les partenaires de l'événement « March'ÀTonAise 3 ». Les fils ont été installés le long des poteaux et autres accroches disponibles dans l'espace public.	13/03 2023	14/03 2023	
Démontage de la signalétique	Démontage des fils et triangles installés pour l' événement	15/03 2023	15/03 2023	
Coordination générale et calendrier de la Phase 3 dernier sous-périmètre Autour de la rue du Faucon et de l'ilot Minime	Réunion de coordination afin d'établir le calendrier de la phase 3, « Aloha 3 »; « Rêve de Quartier »; « Quartier en chantier » ; la « Nocturne »; après concertation, notre partenaire principale est l'association Habitat et rénovation ; représentée par le PCS Minime.	22/03 2023	22/02 2023	

Réalisation fresque école maternelle Phase 2 « quartier en chantier » + action ateliers « Rêve de Quartier Phase 3 »				
Coordination générale et suivi du projet fresque école maternelle Phase 2 : action « Quarter en chantier 2 »	<i>Pendant tout le long, une coordination entre le BPSU et l'école a été mise en place afin de mener à bien le chantier.</i>	23/03 2023	20/06 2023	
Préparation et présentation avant projet Fresque école maternelle Phase 2 Action « Quartier en chantier 2 »	<i>Mise en perspective des idées et des dessins des enfants et présentation de l'avant projet auprès de la direction et enseignants de l'école.</i>	12/04	12/04	
Finalisation des dessins préparatoires pour la fresque sur panneaux	<i>Création et finalisation des dessins préparatoires de la fresque</i>	13/04 2023	13/04 2023	27h par personne x 3 personnes x 3mois
Travail en atelier pour la réalisation de la fresque sur panneaux de l'école maternelle	<i>Travail en atelier de découpe des panneaux, peinture et réalisation d'une histoire inspirée des dessins des enfants ; création des jeux et xylophone intégré à la fresque.</i>	17/05 2023	14/06 2023	
Réalisation fresque de sol école maternelle « La Marolle »	<i>Réalisation in situ d'une fresque au sol, le long du couloir extérieur qui même à l'école ; en couleurs vives, elle accompagne les enfants jusqu'à l'entrée et se relie à l'escalier adjacent la fresque murale.</i>	26/05 2023	28/05 2023	
Installation panneaux	<i>Installation des panneaux modulaires constituant la fresque</i>	19/06 2023	26/06 2023	
Préparations des ateliers de réalisation des Bacs à Fleurs-Pcs Radis Marolles phase 2 action « Quarter en chantier 2 »	<i>Achats des matériaux et choix des techniques pour la réalisation participatif de six bacs à fleurs ; volume par les habitants du logement « Radis- Marolle ».</i>	01/02 2023	06/02 2023	
Installation de bacs au bord du logement Pcs Radis-Marolles	<i>Installation de 6 bacs à fleurs aux abord du logement social Radis- Marolles.</i>	29/03 2023	29/03 2023	

Préparation atelier « ré-looking » banc de l'Epée phase 2, action « Quarter en chantier 2 »	<i>Afin de se prendre soin du banc potager précédemment installé sur la place de l' Epée, un atelier avec les usagers des Nativitas, les habitants ainsi que le projet « Cà plante » a été organisé</i>	28/03 2023	28/03 2023	
Préparation des actions « Aloha 3 ». Récolte d'envies dans le troisième sous-quartier autour de la Rue du Faucon; Prévoyance; Minimes et Rue Christine	<i>En collaboration avec l'animatrice du PCS Minime, une série des permanences dans la rue du Faucon, Prévoyance et rue Christine sont imaginées afin de rencontrer et écouter les habitants de ces Rues.</i>	21/08 2023	21/08 2023	
Préparation de la fête « Rêve de Quartier 3 » Phase 3	<i>Préparation et programmation des activités de la fête « Rêve de Quartier 3 » dans l'ilot des logements sociaux « Minimes ». Création de la communication et programmation des ateliers et artistes, installation de scénographie urbaine.</i>	04/09 2023	12/09 2023	
Préparation participation Fête finale de l'Antenne de Quartier.	<i>Préparation du Photomaton présent lors de la fête finale de l'Antenne de quartier; les photos sont utilisées pour la réalisation d'un calendrier de projet à distribuer aux partenaires et aux habitants du Quartier.</i>	14/09 2023	14/09 2023	
Participation à la COQ	<i>Participation à la COQ du Contrat de Quartier</i>	03/10 2023	03/10 2023	
Choix des réalisations pour l'action « Quartier en Chantier 3 » Phase 3	<i>Analyse des envies récoltées lors des « Aloha 3 » et choix des réalisations</i>	09/10 2023	16/10 2023	
Préparation « Grand-Atelier » Phase « Quartier en chantier 3 »	<i>Préparation de l'atelier collectif afin d'accueillir les habitants disponibles pour créer les 3 assises et un jeu à installer dans l'espace public.</i>	20/11 2023	20/11 2023	
Sélection des photos de 3 ans de projets; et préparation du Calendrier BPSU 2024	<i>Sélections et choix des photos prises pendant les trois ans de projet afin de créer le calendrier BPSU à distribuer en cadeau dans le quartier</i>	27/11 2023	04/12 2023	

Création du calendrier, rendu final qui retrace les actions du projet ; dans le cadre de l'action « Quartier en chantier 3 »	Mise en page et traitement des photos, envoi à l'impression du calendrier 2024 définitif	03/01 2024	10/01 2024	
Finition et installation des assises « Pausette » et banc et jeux pour la rue Christine	Finition et réalisation des trois assises pour la rue du Faucon; et l'ensemble des bancs et petits plateaux de jeux, pour la rue Christine	03/01 2024	06/01 2024	
Préparation de l'action « la Nocturne »	Préparation de la dernière action « La Nocturne », installation de la scénographie et création du « campement » sous la neige.	15/01 2024	16/01 2024	
Distribution calendrier Bpsu				
Début des activités				
Phase/activité ANNEE 2023				
Atelier à l'école maternelle « La Marolle » récolte des envies des enfants en relation avec l'aspect extérieur de l'école Phase 2 action « Rêve de Quartier 2 »	Pendant 4 ateliers, au travers de l'observation, les balades extérieures et les dessins ; les enfants ont exprimé leur vision de l'école, en nous la racontant par le dessin; ils nous ont aussi fait part de leurs envies d'avoir une école plus colorée, dans son enveloppe extérieure, qui puisse être plaisante pour les enfants.	23/01 26/01 2023	30/01 3/01 2023	2h par jour x 3 personnes x 4 jours
3 Ateliers de teintures naturelles sur tissu 3 Ateliers couture, découpe des bandes et confection des prix March'aTonAise 3 1 atelier performance	Mise en place des ateliers de teinture naturelle à l'hibiscus nécessaires à la préparation des bandes signalétiques de 3 km qui ont signalisé le parcours. Ensuite, les restants ateliers ont été dédiés à la confection d'objets cadeaux pour les participants et à l'installation des tissus pour se « nouer ensemble » dans l'espace public. Les ateliers se sont déroulés au Troc&Brol, au PCS Radis-Marolles et dans le Jardin Akarova. Ils ont été réalisés en collaboration avec différents groupes de femmes pratiquant la couture dans le quartier + les usagers du 8eme jour et les habitants adultes intéressés par le projet.	7/02 15/02 23/02 11/03 2023	14/02 21/02 8/03 2023	6h par personne x 6 ateliers x 3 personnes; 3h par personnes x 1atelier;

2 Ateliers des réalisations des bacs à fleur en béton. Phase 2 « Quartier en chantier 2 »	Mise en place des ateliers avec les habitants afin de réaliser 6 bacs à fleur à partir de bloc en béton, technique mosaïque, sgraffito et Terrazzo. Ce bac ont gagné le prix pour le meilleur bac Fleuri.	08/02 2023	10/02 2023	6h par personne x 2 ateliers x 3 personnes
March' à Tonaise 3	Réalisation de l'évènement March' à Tonaise et performance « comme à la piscine »	15/03 2023	15/03 2023	10h par jour x 3 personnes x 1jour
Balade découverte Pépinière « Pousse qui pousse » Phase 2 « Quartier en chantier »	Une balade découverte a été organisée à l'occasion des achats de plantes sauvages nécessaires pour les bacs à fleurs réalisés avec les habitants.	01/04 2023	01/04 2023	3h par jour x 3 personnes x 1 jour
Atelier de plantation et réparation du banc de la place de l'Epée Phase 2 action « Quartier en chantier ».	Atelier de réparation et d'entretien du bois du banc de la place; plantation de plantes sauvages dans les bacs adjacentes. Public concerné, usager de Nativitas avec le soutien de « ça plante dans les Marolle ».	05/04 2023	05/04 2023	6h par jour x 3 personnes x 1 jour
Atelier de peinture en mouvement Phase 2 action « Quartier en chantier 2 »	Atelier de peinture en mouvant pour inaugurer la fresque avec les enfants des deux classes de l'école « La Marolle », qui ont participé au projet.	05/07 2023	05/07 2023	2h par jour x 3 personnes x 1 jour
Permanence dans la rue Phase 3, action « Aloha »	Aloha 1-2-3-4-5, dans la rue du Faucon, rue de la Prévoyance, rue Christine, abord du logement Minime, lors des Pauses-Café du Pcs Minime, directement sur le trottoir	02/08 22/08 06/09	23/08 24/08	3h par jour x 3 personnes x 3 ateliers, 6 h x par jour x 3 personnes x 2 jour
Réalisation de la fête « Réve de Quartier » Phase 3	En collaboration avec le PCS Minime et l'accord du LB, la fête Réve de Quartier 3, a été organisée à l'intérieur de l'ilot Minime dans l'intention de mobiliser les habitants de ce logement, mais aussi de changer la dynamique de l'ilot qui reste très peu utilisé la plupart du temps. Les associations de quartier et les habitants présents ont exprimé leur avis concernant les possibles réalisations autour de l'ilot Minime.	13/09 2023	13/09 2023	6h par jour x 3 personnes x 1 jour

Fête de fin de l'Antenne de Quartier action « Rêve de quartier »	Organisation d'un « Photomaton » Afin de réaliser des portraits des habitants et des acteurs du projet , Les portraits vont être utilisées pour la finalisation du calendrier 2024	15/09 2023	15/09 2023	3h par jour x 3 personnes x 1 jour
Réalisation du Grand Atelier Phase 3, action « Quartier en Chantier 3 »	Réalisation d'un atelier ouvert. Création et décoration de trois assises en mosaïque et d'un banc accompagné de plateaux de jeux . Suite à l'analyse des besoins, lors de l'action Aloha 3, nous nous sommes orientés plutôt vers les besoins exprimés par les personnes âgées vivant dans le haut des Marolle entre Prévoyance et la rue du Faucon.	22/11 2023	22/11 2023	6h par jour x 3 personnes x 1 jour
Réalisation de l'évènement scénographique Phase 3 action « La Nocturne »	L'événement scénographique la « Nocturne » a été réalisé dans l'ilot Minime et a permis de commencer la distribution des calendriers « BPSU 2024 » ; malheureusement, les conditions météorologique sever n'ont pas permis le déploiement de la fête « La Nocturne »	17/01 2023	17/01 2023	6h par jour x 3 personnes x 1 jour

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

- Si non, pourquoi les retards sont-ils survenus ?
- **Les délais proposés dans la fiche projet, remise lors du rapport d'activité en février 2023, ont été respectés, avec quelques glissements et changements de proposition dû à la nature évolutive du projet.**
- **La phase 3 a débuté avec la coordination générale du projet « March'àTonAise 3 » ; avec sa réalisation au mois de mars.**
- **En parallèle, comme annoncé dans le calendrier précédemment présenté, la phase 2 « Quartier en chantier 2 » a continué jusqu'au mois de juin.**
- **Ceci a amené à la : réalisation et l'installation des bacs à fleurs aux pied du logement social « Radis-Marolle » ;**
- **À la réalisation de l'ensemble de fresques au sol et fresque sur panneaux, auprès de l'école maternelle « La Marolle ».**
- **Ceci a permis de terminer la Phase 2 et de pouvoir porter à terme le restant du projet Phase 3.**
- **Pendant l'été 2023, l'action « Aloha 3 » et la fête « Rêve de Quartier 3 » ont mené à la récolte des besoins des habitants et à la définition des réalisations à exécuter lors de l'action « Quartier en chantier 3 » qui s'est déroulée pendant l'automne-hiver 2023.**

- L'événement « La Nocturne 3 » a conclu les actions du projet.
- Il faut ici souligner que pendant la Phase 2 un plus grand montant d'heures a été mis à disposition d'un plus grand nombre d'ateliers, des préparations de la signalétique et cadeaux pour l'événement « March'àTonAise 3 » ainsi que pour la réalisation de la fresque de l'école maternelle « La Marolle ».
- Suite à ça les actions Rêve de Quartier ont été diminuées (1 action au lieu de 5).
- Nous avons décidé de donner priorité à la récolte des besoins auprès des habitants lors de l'Action « Aloha 3 », c'est à dire les permanences directes dans les rues du sous-périmètre 3 : identifié comme Rue du Faucon - îlot Minime et Rue Christine
- Le sous-périmètre 3 projeté était « La Marolles » ; dû à l'absence des partenaires fiables et intéressés par le projet, le choix a été de continuer les actions avec le soutien de l'association Habitat et Rénovation tout en se concentrant sur la « Rue du Faucon » et l'îlot des logements sociaux Minime ainsi que le logement social de la Rue Christine.
- Comme annoncé dans la fiche projet année 2023 Phase 2, les activités du BPSU se sont concentrées sur la fin de la phase 2, « Quartier en Chantier » et ses réalisations ; la coordination générale de March'àTonAise 3, et le lancement de l'entièreté de la dernière phase.
- Étaient-ils prévisibles, évitables ?
- Combien de temps a été perdu ?
- Quelles sont les conséquences de ces retards ? (en terme de réalisation et au niveau financier)

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Le projet vient à sa fin.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Di Trapani	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Giada	▪ Sexe : F
▪ UE	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet :
▪ % salaire affecté au CQ :100	▪ Durée du contrat : contrat au cachet -Smart
▪ Date de début :01/03/2020	▪ Date de fin :
▪ Type d'activité : Scénographe, personne de terrain ,coordination, réalisation des projets urbains	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Travail dans le CdQD	

▪ Nom : Trierweiler	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom: Laurent	▪ Sexe : F
▪ UE	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ % salaire affecté au CQ :100 ▪ Date de début :01/03/2020 ▪ Type d'activité : Architecte, personne de terrain, coordination, réalisation des projets urbains ▪ Expérience relevante/autre commentaire : Travail dans le CdQD | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du contrat : contrat au cachet -Smart ▪ Date de fin : 2023 |
|--|---|

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Melloni ▪ Prénom : Renata ▪ UE ▪ Emploi subventionné : Oui / Non ▪ % salaire affecté au CQ :100 ▪ Date de début :01/03/2020 ▪ Type d'activité : Scénographe, personne de terrain ,coordination, réalisation des projets urbains ▪ Expérience relevante/autre commentaire : Travail dans le CdQD | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : 25-45 ▪ Sexe : F ▪ Diplôme : > CESS ▪ Temps de travail affecté au projet : ▪ Durée du contrat : contrat au cachet -Smart ▪ Date de fin : 2023 |
|--|---|

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques. Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - **Le bureau poétique a comme objectif principal de valoriser l'espace urbain de proximité via la création d'actions qui se déploient directement dans l'espace urbain et avec plusieurs moments festifs et rassembleurs.**
 - **En termes de public d'adultes « volants », nous estimons avoir touché une multitude de personnes participantes aux différentes actions du projet BPSU. Etant donné que l'entièreté du projet se déploie directement dans l'espace urbain et prévoit plusieurs moments festifs et rassembleurs.**
 - **Le public est constitué principalement par des habitant.e.s adultes et enfants, mais également par des usagers du quartier provenant d'autres communes de Bruxelles, et avec une quantité importante de personnes dans la précarité et/ou isolées.**
 - **15 associations, publics enfants et adultes, ont bénéficié de notre programmation d'actions (activités) entre ateliers divers et événements conviviaux : March'àTonAise, Rêve de Quartier, La Nocturne.**
 - **Des usagers et des habitant.e.s du quartier, qui ne participent pas à des activités dans le cadre associatif, ont bénéficié de la présence des permanences directes dans les rues des Marolles.**
 - **La création d'outils mobiles, comme le vélo cargo appelé « Bar Papote », nous a permis de créer des «salons de réflexion sur la ville » informelles, décalés et accessibles à tous.**
 - **Il s'agit des créer de moments de rencontre entre citoyens/nes qui s'éloignent de la forme « réunion officielle », et qui invitent le passant à s'arrêter par curiosité.**
 - **L'accueil convivial au travers des différents moyens d'expression : dessin, écriture, dialogue retranscrit, images, mood board, est mise en place afin d'aller vers les personnes en leur offrant une vraie**

- rencontre dans l' instant présent ; et dans le périmètre où les réalisations vont probablement se faire.
- La collaboration avec l'école maternelle La Marolle nous a permis de donner une place à la petite enfance dans sa réflexion à la ville et aux espaces publics. Cette réflexion est au départ un besoin de l'école de se rendre plus visible et plus identifiable auprès des habitant.e.s le Quartier. La réalisation d'une fresque extérieure, aux ingrédients suggérés par les enfants, nous a permis de toucher l'entièreté des parents de l'école qui ont été invités à jouer avec la fresque et leurs enfants.
 - Ceci a fait que, un mur en béton gris, peut être illuminé par les idées des plus petits et se transformer en un espace horizontal de partage et amusement.
 - La troisième édition de l'évènement rassembleur « March'àTonAise » a été caractérisée non seulement par la mise en réseau de 15 associations de quartier ; mais aussi par la collaboration active d'habitants et habitantes en nombre de 40 pendant le déroulement des ateliers de préparation de la signalétique et des cadeaux pour les marcheurs.
 - Le « faire à la main » via des techniques comme la teinture végétale et la couture, leur a permis de découvrir des nouveaux apprentissages (teinture) et d'être valorisés dans leurs compétences (coutures).
 - Pendant une journée, autour de 300 personnes ont circulé dans le quartier des Marolles en faisant la découverte de la richesse des propositions que les associations maroliennes promouvaient.
 - L'utilisation du trottoir comme espace de rencontre et espace d'activité a permis aux habitant.e.s de mieux connaître la richesse du quartier et de se tenir au courant des initiatives qui y sont menées.
 - Ceci a permis de resserrer les liens entre les personnes et de faire ville ensemble.
 - Une palette d'outils méthodologiques divers et modulables ont amené à la réalisation des différents évènements « atypiques » dans des lieux normalement isolés et pauvres en offre culturelle (ilot Minime).
 - L'ilot Minime qui habituellement est un espace peu utilisé; a été investi par deux moments festive « Rêve de Quartier » et « La Nocturne sous la neige ».
 - Au total 60 personnes entre enfants et adultes ont découvert que cette endroit peut bien se prêter à être investi, de sa propre configuration: protégée et verdoyante
 - La collaboration de notre équipe avec le partenaire de terrain a épaulé et soutenu le travail d'Habitat et Rénovation auprès des habitant.e.s des logements sociaux et du quartier.
 - Pendant nos événements et actions, les personnes rencontrées précédemment nous ont rejoints dans ce nouveau périmètre.
 - Pour terminer les réalisations de la phase 2, nous avons finalisé les actions de végétalisation, ainsi localisées :
 - - Aux abords du logement social, via la construction et décoration des bacs.
 - - Créer et installer l'ensemble des fresques au sol et sur modules des panneaux muraux, ludiques et signalétiques pour l'école maternelle « La Marolle ».
 - L'Action « Aloha 3 » a permis la concertation avec le public concerné par le troisième sous-quartier (Rue du Faucon, Prévoyance, Minime et Rue Christine).
 - Suite aux rencontres et à l'analyse des besoins exprimés, nous avons décidé de concentrer les réalisations autour des besoins exprimés par un public constitué prévalablement des personnes âgées qui habitent le haut de Marolles (La Marolle).
 - Une des rues qui relie le haut et le bas des Marolles : Rue du Faucon, constitue, par sa propre pente et inclinaison, une barrière architectonique pour les personnes âgées qui habitent, un grand nombre, le haut des Marolles ; et qui se rendent faire leur course dans le bas des Marolles.
 - Lors des permanences « Aloha » phase 3; ce public été prévalent présent dans cette rue et a bien voulu nous faire part des difficultés

que ces personnes rencontrent en remontant vers la maison avec leur sac de course.

- **Cependant, l'axe des réalisations de l'Action 3 « Quartier en chantier » a été orienté à la réalisation de trois assises différemment décorées, qui permettent de partager la pente de la rue du Faucon en trois tranchons et de faire une pause à environ chaque 50 m du début de la rue.**
- **Les assises ont été installées en concertation avec l'Antenne de Quartier et de manière à ne pas déranger la circulation sur le trottoir.**
- **La réalisation des assises a été faite en atelier et en collaboration avec les habitants qui suivent le projet.**
- **En suivant le même principe, un autre ensemble d'assises et petit plateau de jeux, ont été installés à la rue Christine, aux abords des logements sociaux; et en concertation avec le Logement Bruxellois.**
- **Notre méthodologie inclus l'outil photographique, via l'organisation des différents styles de « Photomaton » qui se passent aux moments centraux du projet ; pour terminer de manière qualitative et quantitatif, nous avons décidé de réaliser et produire un calendrier 2024 qui retrace les actions du projet et donne une vision de la quantité et diversité des personnes rencontrée lors de ces trois années.**
- **Chaque action a été communiquée par différents réseaux et via différentes manières de faire afin d'augmenter l'inclusivité (mail, groupe what's up, bouche- à - oreille, porte à porte, relais via la newsletter du CdQD Marolles)**
- **Le travail de soutien et de médiation de la communication autour du projet a été mené en collaboration avec une multitude de partenaires locaux; ceci a permis de multiplier la possibilité de rencontres et de participation.**
- **L'aspect festif de certaines activités a permis de toucher de manière ponctuelle une multitude de personnes de tous âges, sexes et origines confondues.**
- **Au fil de nos rencontres et des actions, on estime avoir entretenu de manière ludique et accessible le discours autour des évolutions positives que la créativité peut apporter à la ville.**
- **Les associations ont été les pivots importants de nos actions et du développement du projet.**
- **Le long de cette année, nous estimons avoir rencontré directement autour de 400 personnes et que les actions du projet ont provoqué un rayonnement indirect concernant un millier de personnes.**
- **Nous avons remarqué que le déploiement d'un projet à caractère prévalablement «urbain» requiert beaucoup d'énergie, de présence et de déterminations, car les rencontres sont multiples et imprévisibles. Néanmoins, les efforts déployés pour se rencontrer permettent d'avoir une idée réaliste de l'évolution dynamique vers laquelle une ville inclusive devrait se diriger.**
- **La mise en place d'un projet sur la durée (trois ans) permet de créer des liens que le temps peut rendre plus solides.**
- **La fin du volet socio-économique pose la question de l'après; non seulement pour nous, mais aussi pour les habitants et les associations de Quartier.**
- **Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?**

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	

	1		2	3
--	---	--	---	---

Commentez.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?
- **La coordination générale. Une bonne connaissance du tissu associatif et du territoire qui permet la création des partenariats et la mise en réseau des envies des différents usagers du quartier.**
- Le déploiement du projet le long de 3 ans qui permet de tisser des liens de plus en plus solide; se faire connaître et apprécier; ceci a permis de créer un petit groupe des personnes intéressées au projet.
La multidisciplinarité , qui ouvre la réflexions des multiples façons, et permet d'inclure des personnes différentes.
Ces outils variés permettent de répondre à différents besoins.
L'approche direct dans la rue, conviviale et informelle.
- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?
 - Pensez-vous pouvoir y remédier ?
 - Si oui, comment ?
- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?
 - **Oui, on a touché au alentours de 600 personnes directement au cours de l'année.**
- Le budget prévu a-t-il été suivi ?
 - **OUI**
 - Si non, pourquoi ?
 - Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...
 - **Oui**
 - Dans l'élaboration du projet/des activités ? **Les habitants sont les moteurs des réalisations que les projets concrétise.**
 - Dans sa mise en œuvre ?
 - Dans son suivi ou son évaluation ?
- Si le projet se base sur un partenariat
 - Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? **Non**
 - Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?
 - **Réseau santé Diabète, Nativitas, les maisons médicales, Caria, le PCS et les Maisons des jeunes,, le point info Quartier, etc... pour l'évènement March'àTonAise.**
 - **Pcs Minime, habitat et rénovation, mise en réseau, recherche et apport de public, communication plus large, diffusion des activités à travers leur réseau, mise en lien avec d'autres contacts, support logistique.**
- Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ?
- **Troc&Brol et « Ca plante dans les Marolles ».**

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? **NON**

- le calendrier des actions ?
ou les résultats à atteindre ?
- NON**
NON
- Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.
- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

D. Conclusion et perspectives

1. **Commentaires généraux**
2. **Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)**

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?
- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
 - Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ?
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?
 - Si non, pourquoi ?
 - Autres propositions ou recommandations.

F. Rapport financier

1. **Tableau général des demandes de subsides**

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement		
Frais de personnel		
Frais de fonctionnement		
Total		
Autres subside (précisez)		
Recettes liées au projet		

2. **Note explicative**

Présentation synthétique des différents postes financiers.

3. **Pièces justificatives**

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).



CONTRAT DE QUARTIER « Marolles » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2023

Nom du projet : BRAVVO - valorisation des cités Hellemans et Pierremans – Projet « **Dardaar** »

Numéro du projet : LM-5.3 - Valorisation espaces publics de proximité 2.0_BRAVVO

Personne responsable : Aurélien Doffigny

Date et signature : 15 février 2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	2
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	6
B. Personnel affecté au projet	6
C. Résultats et évaluation	6
1. Résultats	6
2. Fiche d'évaluation	9
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	10
D. Conclusion et perspectives	10
1. Commentaires généraux	10
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	11
E. Propositions et recommandations (rapport final)	11
F. Rapport financier	11
1. Tableau général des demandes de subsides	11
2. Note explicative	12
3. Pièces justificatives	11
G. Annexe	13

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Présentation des éléments globaux ou récurrents concernant vos activités (contexte, méthodologie, localisation, ...) ou de toute autre remarque ne trouvant pas sa place dans la tableau ci-dessous.

Le projet Dardaar est une initiative de l'asbl BRAVVO qui a pu voir le jour grâce à la collaboration avec Alive Architecture (AA) et grâce au soutien du Logement Bruxellois (LB), du Contrat de Quartier Durable les Marolles Place. Ce projet ambitieux portant à la fois sur la Plaine Pierremans et la cité Hellemans vise à réactiver et dynamiser ces lieux, à les rendre plus conviviaux et à en

changer l'occupation. De même, il vise à créer un lien entre ces deux espaces et à faire rencontrer ses habitants qui se connaissent peu. Organisé sous forme d'ateliers de consultation et de co-production sur deux années, le projet a également pour ambition d'impliquer profondément les habitants dans la vie de leurs quartier et les rendre acteurs des transformations qui y ont lieu.

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Phase/activité ANNEE 2021	Description et remarques
Phase préparatoire	
<i>Développer l'identité visuelle du projet et les outils de communication qui en découlent</i>	21/01 au 11/04 : 8 réunions avec la com sur les éléments de promotion (carte postale...), réunion interne Alive Architecture : maquette Réalisation physique Maquette par AA
<i>Réunions de préparation des actions d'avril</i>	08 et 21 /01 : réunions avec AA : planification et méthodologie de participation choisie 28/01 : avec AA et LB, présentation des deux partenaires, 03/02 : zonage avec AA (+ Simon stagiaire) et GDP Querelle 11/02 : réunion avec LB + AA sur la Plaine Pieremans : réunion sur l'inauguration de la Plaine en 2015 et du projet "budget participatif" en 2016. 19/02 : rencontre avec Samuel Idmtal, spécialiste fresque 04/03 : réunion à la Plaine Pieremans avec Samuel et Orlando, artistes à l'origine de la fresque 05 et 12/03 : réunion avec le LB autour de l'appel à projet Promothea pour l'extension de la fresque 08 et 09 /03 : réunions avec AA sur la méthode participative 09/03 : présentation de l'avancement du projet à la 2e réunion EP du CQDM (objets mobiles et avancement) 17/03 : rencontre Master en Design d'Innovation Sociale 24 et 30/03, 10/4 : réunion avec AA (maquette, Com, Plaine Pieremans/préparation atelier
<i>Mobilisation des habitants</i>	12/04 : portes à portes à Pieremans 57 13/04 : création de la page FB Dardaar et des 4 événements FB
Début des activités	
<i>Tenue des ateliers et animations du mois d'avril/mai</i>	09, 10, 11 et 12/04 : préparation Atelier 1 par AA 10 au 12 /04 : 3 préparations Atelier 1 par AA 14/04 : 1 ^{er} atelier de consultation des habitants, présentation des lieux en maquette, co-fabrication de la guirlande 15/04 : avec AA réunion d'évaluation du premier atelier 16, 17 et 20/04 : préparations Atelier 2 par AA 19/04 : présentation du projet devant étudiants (stagiaire) 21/04 : 2 ^{ème} atelier de consultation des habitants (maquette, & figurines à placer) ; co-fabrication de la guirlande; présence du Club de jeunesse pour assurer les animations 22/04 : avec AA réunion d'évaluation du deuxième atelier 22, 23, 24, 26 & 27/04 : préparation Atelier 3 par AA 28/04 : 3 ^{ème} atelier de consultation. Présentation visuelle des demandes des habitants sous forme d'expo, soumis au vote ; co-fabrication de la guirlande avec enfants et parents ; co-animation avec Club de jeunesse ; arrivée du BRAVVO Mobi, installation des grands panneaux de com° sur la Plaine. 29/04 au 4/05 : 5 réunions de préparation Atelier 4 par AA

	<p>3/05 : réunion avec AA et D. Keyaerts, resp. technique aire de jeux pour voir la faisabilité des éléments demandés (SWO, tobogan plus élevé...). selon la distance de protection de 1,5 entre chaque élément. Accord pour un banc en plus.</p> <p>04/05 : réunion avec secrétariat et com° (budget et mobil).</p> <p>05/05 : 4e atelier consultation (avec Club jeunesse & BRAVVO Mobil). Présentat° visuelle des demandes des habitants (expo, explication des éléments retenus; finalisation guirlande).</p> <p>07/05 : débrief avec AA sur le 4e atelier et formulaire Event Mise à jour hebdomadaire de la page FB</p>
<i>Réflexion sur les demandes et préparation des animations et du matériel pour la suite</i>	<p>17/05 : Pochoirs et test pochoirs par AA et réunion com°</p> <p>20 & 21/05 : réunion AA (planification ateliers et volet vidéo)</p> <p>25/05 & 27: Réunion interne AA autour des pochoirs.</p>
<i>Mobilisation des habitants</i>	<p>27/05 : distribution cartes postales (« on revient ») Cité Hellemans, Pieremans 57, Philanthropie 8</p> <p>1/06 : avec AA, marquage des pochoirs sur les trottoirs entourant la plaine/Cité Hellemans. Présence terrain (info ateliers).</p>
<i>Tenue des ateliers et animations du mois de juin</i>	<p>01 et 07/06 : préparation Atelier 5 & 6 par AA</p> <p>02/06 : 1er atelier de co-construction. Peintures ludiques au sol. Portraits et noms aux murs.</p> <p>07/06 : réunion avec LB et AA sur site pour exposer les éléments de constructions</p> <p>08/06 : présentation du projet à la 3ème réunion EP du CQDM (avancement, collaboration avec les autres lauréats)</p> <p>09/06 : 2e atelier de co-construction. Peintures ludiques, piste de course, portrait et nom sur les murs. Réalisation des portraits photos habitants. Animation et sensibilisation propreté (plastiques dans les arbres) par Harold du CQDM.</p> <p>14/06 : préparation Atelier 7 par AA</p> <p>16/06 : 3e atelier de co-construction. Finition peintures ludi-ques au sol et construction barrière avec les jeunes. Animation & sensibilisation propreté (ramassage) par Harold du CQDM.</p> <p>21/06 : réunion avec Petra (budget et fonctionnement année 2)</p> <p>22/06 : préparation Atelier 8 par AA</p> <p>23/06 : 4e et dernier atelier de co-construction. Dernières écritures (sol, mur), inauguration barrière mobile provisoire. Animat° et sensibilisat° propreté (ici commence la mer) (Harold).</p> <p>18/08 : fête d'été Plaine Pieremans pour rester en contact avec les habitants et plantation de fleurs et d'herbes aromatiques avec les habitants et l'équipe du CQ + la ferme Nos Pilifs</p> <p>Mise à jour hebdomadaire de la page FB</p>
<i>Bilan et évaluation de l'année 1</i>	26/08 : bilan projet Dardaar avec AA
<i>Etablissement du calendrier de l'année 2 et planification du déroulement des ateliers et des choses à réaliser</i>	<p>02/09 : réunion autour du volet film du projet (obj., répartiti°)</p> <p>6/09 : préparation de l'expo Dardaar à la fête du CQDM</p> <p>15/09 : présentation du projet Dardaar à la fête du CQDM</p> <p>17/09 : passage en équipe au SEE U pour voir l'expo Dardaar réalisée par le stagiaire en Design d'innovation sociale</p> <p>22/09 : réunion avec les responsables du CQDM sur la reventilation du budget et l'extension accordée jusque sept. 23</p> <p>30/09 : atelier de clôture. Finition des peintures murales et préparation des crêpes avec les jeunes.</p> <p>12/10 : planification ateliers 2022 et réalisation des aménagements de l'année 1</p> <p>13/10 : réunion avec ROOL pour conception de l'objet Mobile</p> <p>20/10 : relecture du texte rédigé par AA (A-Place)</p> <p>2, 17, 18/11, 21/12 : réunions adm. (création Dropbox, ventilation budgétaire, budget).</p> <p>30/11 : réunion avec AA et les Jeunes Jardiniers à Pieremans pour devis barrière et jardinière.</p>
<i>Atelier de clôture de l'année 1</i>	

	13/ 12 : réunion avec ROOL pour finaliser la conception de l'objet mobile et tester le vélo électrique qui va tirer l'objet 16/12 : déplacement du module expo Dardaar du SEE U à Caserne pour future expo
Phase/activité ANNEE 2022	Description et remarques
<i>Etablissement du calendrier de l'année 2 + + tâches administratives + préparation pour les ateliers à venir</i>	26/01 : rencontre Mazette pour collaboration autour du projet 27/01 : réunion de concertat° avec Jeunes Jardiniers, AA, Espaces verts et CQ (configurat° des aménagements durables (jardinières)) 31/01 et 7/2 : inventaire peinture à l'atelier 03 & 15/02 : réu avec la com° pour les supports installation de l'expo Dardaar à Caserne 17/02 : avec AA prépa des 1ers ateliers 24/02 : acheminement matériel expo du See U vers Caserne 07/03 : réunion avec Met-X (initiation musique durant ateliers) 09/03 : réunion (partenaires) pour programmation des ateliers avril 15/03 : achat peinture et dépôt matériel à l'atelier Pieremans 30/03 : communication sur les ateliers à venir : flyers, FB, site CSM 31/03 : commande guirlande et graine à Caserne 5/04 : dernières courses et prépa matos
<i>Tâches administratives</i>	24/01, 4/2, 9/2, 1/3 : réunions adm. (prestations, RA, budget)
<i>Participation à la fête et aux réunions du CQDM</i>	18/01 & 22/3 : réunion saisonnière CQ (concertation entre projets) 02 et 11/02 : réunions de préparation de Marche à ton aise (atelier graine) 18/03 : marquage au sol en vue de Marche à ton aise 23/03 : atelier graine et peinture dans le cadre de Marche à ton aise
<i>Objet Mobile</i>	22/02 : présentation intermédiaire objet mobile par ROOL
Début des activités	
<i>Tenue des ateliers d'avril Dardaar à la Cité Hellemans</i>	06/04 : 1er atelier rue des Brodeurs – consultation mobilier 13/04 : 2e atelier rue des Chaisiers – consultation mobilier 20/04 : 3e atelier Dardaar rue des Tonneliers + Pieremans – co-design mobilier + peinture jardinière et balconnières 27/04 : 4e atelier rue des Charpentiers + Pieremans - co-design mobilier + plantation jardinières et balconnières
<i>Rattachement du projet à A-Place</i>	21/04 : réunion de clarification autour d'A-Place 14/06 : discussion expo A-Place avec Petra
<i>Objet Mobile</i>	2/05 : discussion avec ROOL avancement objet mobile 16/06 : livraison objet mobile par ROOL
<i>Prépa des ateliers de juin</i>	02/05 : point budget restant et commande avec MP 04/05 : débriefing atelier avril et planification ceux de juin avec AA 11/05 : commande magasin de jouets + arrosage Pieremans 17/05 : réu avec LB pour installation d'un robinet dans notre local 17/05 : réu avec comm' pour projection film lors de la fête 19 & 31/05 : passage à Miniox pour commande peinture et matériel 20, 24 & 30/05 : présence à l'atelier (déménagement plieuse, débouchage)
<i>Tenue des ateliers de juin</i>	1/06 : 1 ^{er} atelier – rue des Brodeurs – co-construction mobilier 8/06 : 2 ^{ème} atelier – rue des Chaisiers – co-construction mobilier 15/06 : 3 ^{ème} atelier – rue Tonneliers + Pieremans - co-construction mobilier & peinture portail 17/06 : test bbq + arrosage plante et distribution flyers 20/06 : prépa matériel pour fête de clôture 22/06 : 4 ^{ème} atelier – rue Charpentiers + Pierremans - co-construction mobilier + peinture murail 24/06 : fête de clôture avec stand nourriture et déploiement sur tout le site : animation, exposition, projection film, mobilier urbain, etc.

<i>Volet film</i>	7/06 : passation volet vidéo de Zakaria vers Mohamed 13/06 : remarque film avec Petra 13/06 : rédaction détails des points à changer film
<i>Participation à la fête et aux réunions du CQDM</i>	21/06 : réunion saisonnière CQ (concertation entre les projets CQ) 13/07 : prépa fête du CQDM & 14/07 : participation à la fête du CQDM – défilé avec Kiosk, stand et présentation projet à la radio
<i>Activité d'été</i>	13/07 : achat matériel aquatique pour acti d'été 13/07 : activité d'été à Pieremans 16/07 : réalisation double des clés pour arrosage par habitants
Phase/activité ANNEE 2023	Description et remarques
<i>Activités « maintien lien » - activités d'hiver</i>	18/1 : annulé (maladie) 15/02 : animations (crêpes, chocolat chaud et jeux) 1/03 : atelier de végétalisation 15/03 : parcours sportif dans le cadre de Marche à ton Aise
<i>Réunions de préparation des actions d'été</i>	Mars 2023
<i>Tenue des ateliers et animations du mois d'avril/mai/juin</i>	6 ateliers de printemps – plantations des jardinières & animations diverses (jeux, musique...) sur la plaine et dans les ruelles de la cité Hellemans <ul style="list-style-type: none"> • 14/04 • 19/4 • 3/05 • 17/05 • 31/05 • 14/06
<i>Fête de clôture</i>	Une fête nocturne le 16 juin de 14 à 20h
<i>Evaluation</i>	Septembre 2023

Le format des ateliers a changé pour cette année 2023 puisque les ateliers se sont déroulés en continu du mois d'avril au mois de juin (6 animations de printemps) mais à raison de deux fois par mois au lieu de toutes les semaines. Les horaires ont également été décalés d'une heure (15 à 19h) pour toucher plus d'habitants.

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

- Si non, pourquoi les retards sont-ils survenus ?

Il n'y a pas eu de retard en 2023 (et sur l'historique de ce projet, il y a juste le retard de livraison de l'outil, évoqué dans le rapport 2022).

- Étaient-ils prévisibles, évitables ?

Néant.

- Combien de temps a été perdu ?

Le retard de trois mois évoqué en 2022 a été rattrapé.

- Quelles sont les conséquences de ces retards ? (en terme de réalisation et au niveau financier)

Faible conséquence puisque nous avons pallié l'absence de l'objet mobile par d'autres dispositifs disponibles à Bravvo. De plus, l'objet est un investissement à long terme et sera utilisé encore massivement dans le futur sur cette zone.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Le projet a été mené à terme en juin 2023, comme prévu initialement.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet (pour 2023).

▪ Nom : Haghdad	▪ Âge : <25 / 25-45/ 46 et+
▪ Prénom : Ghazaleh	▪ Sexe : H / F
▪ Belge / UE / Hors-UE	▪ Diplôme : < CESS / CESS/> CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : approx 250
▪ % salaire affecté au CQ : /	▪ Durée du contrat : /
▪ Date de début : /	▪ Date de fin : /
▪ Type d'activité : coordination du projet, tenue des ateliers	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : travailleur de terrain BRAVVO affecté au site des Marolles	

▪ Nom : Jaroui	▪ Âge : <25 / 25-45/ 46 et+
▪ Prénom : Mostapha	▪ Sexe : H / F
▪ Belge / UE / Hors-UE	▪ Diplôme : < CESS / CESS/> CESS
▪ Emploi subventionné ³ : Oui / Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : approx 50
▪ % salaire affecté au CQ : /	▪ Durée du contrat : /
▪ Date de début : début 2022	▪ Date de fin : /
▪ Type d'activité : encadrement des ateliers	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : travailleur BRAVVO	

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

³ ACS, art.60,...

⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

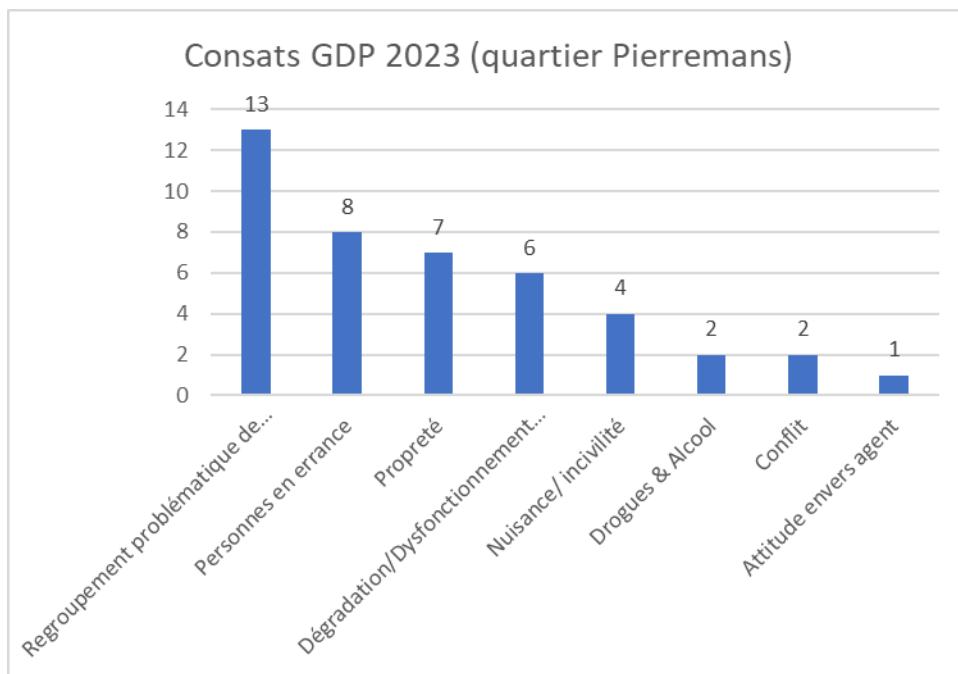
Les plus grandes réalisations matérielles du projet (jardinières, barrières, grille d'entrée, etc.) ont été faites en 2022.

Pour l'année 2023 et tel que prévu, les actions se sont davantage limitées au maintien des activités et animations sur les deux sites et l'entretien des éléments physiques avec les habitants (plantation, végétalisation, etc.).

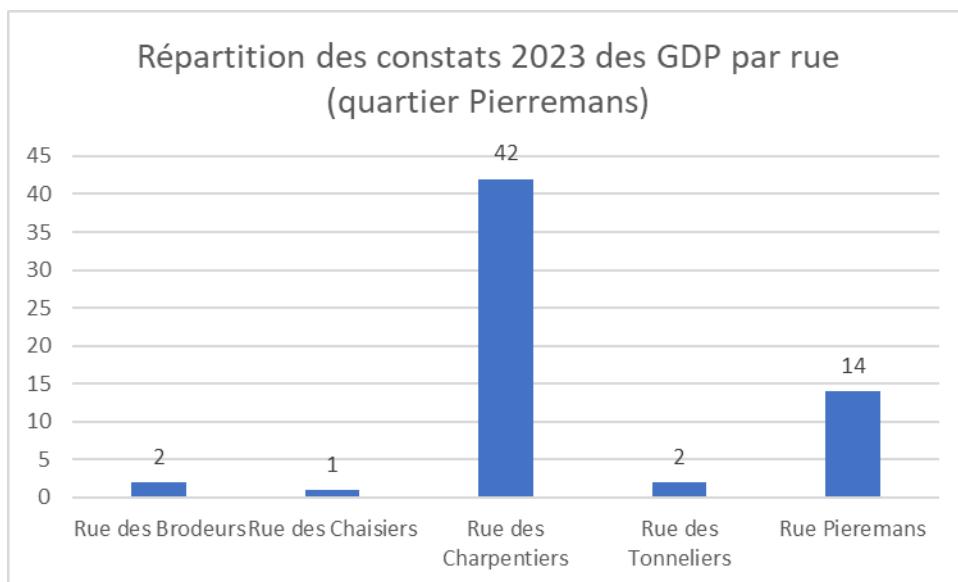
Objectifs opérationnels		Résultats
La participation des différents groupes d'habitants et leur implication régulière tout au long du processus	Le nombre et le profil des participants aux ateliers et aux animations	15 à 20 personnes / atelier Comme les années précédentes, participation diversifiée au niveau culturel et configuration familiale (origine, personnes seules, couples, familles nombreuses et implication des hommes). Découverte de nouveaux habitants via la présence sur le site Hellemans.
L'investissement des jeunes du Centre de jeunes/éducateur de rue dans le processus	Le type et la régularité de l'investissement	Investissements de jeunes du Centre de jeunes R'en arts aux ateliers. Implication des jeunes de la Cité lors des événements phare et pour donner un coup de main (aide au montage/ démontage, tenue de stand...).
La réalisation des aménagements matériels co-élaborés et co-construits	Le type de réalisation	Pas de nouvelle réalisation matérielle en 2023 (et pas de dégradation) mais entretien des jardinières. Rappel des réalisations 2021-2022 : <ul style="list-style-type: none">• Installation banc de pique-nique• Jardinières Pieremans• Barrière Pieremans• Finalisation peinture murale pourtour extérieur et intérieur Pieremans• Set de trois mobiliers urbains mobiles pour Hellemans• 50 balconnières fleuries
L'investissement régulier des lieux par le secteur associatif, une fois la période d'activation terminée	Le nombre d'animations ou d'activités sur la zone après la période d'activation	Présence régulière de l'AMO et de la Pause Bébé sur les lieux depuis les ateliers Dardaar de cette année (en dehors de nos ateliers)
L'appropriation positive du lieu par les habitants	Les initiatives citoyennes sur la zone (ex : fête des voisins) + diminution des plaintes liées aux sentiments d'insécurité (rapports BRAVVO + constats des	Bonne appropriation par les habitants, à travers l'entretien des bacs (du moins à la belle saison, arrosage/entretien) et l'absence de dégradation majeure. Retour positif en groupe prévention de la police et du Logement bruxellois sur la situation dans le quartier. Voir données GDP ci-dessous

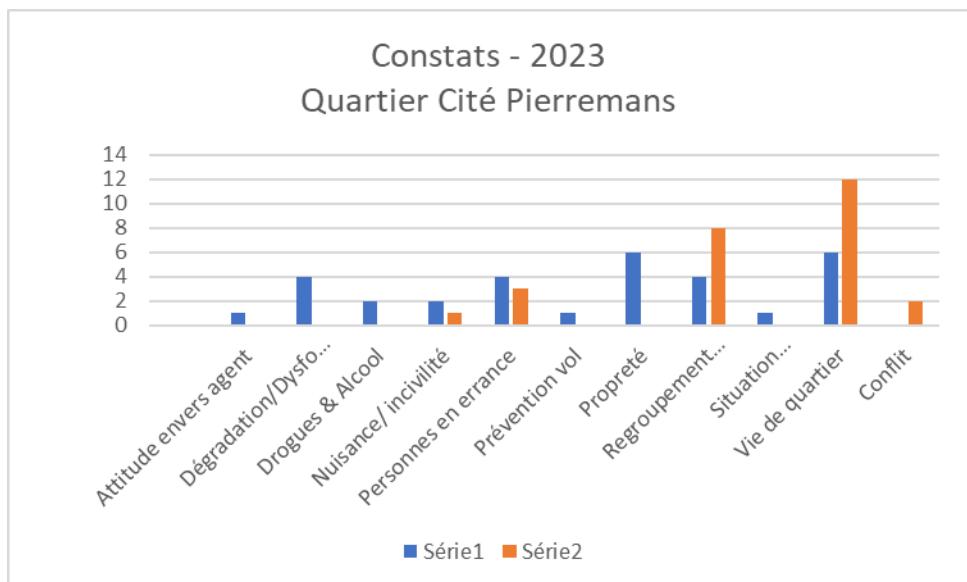
	travailleurs du Logement Bruxellois)	
--	--------------------------------------	--

Afin d'illustrer l'impact du projet sur la bonne appropriation des lieux, nous reprenons ci-joint l'évolution des constats des gardiens de la paix sur le site/rue Pieremans et les rues adjacentes au site. On a recensé en 2023, 59 constats, soit environ un constat par semaine sur un ensemble de 6 rues, ce qui est relativement limité. On note assez peu de constats de dégradations et en fait les constats de « regroupements problématiques » concernent en fait soit des retours positifs soit des regroupements du public du home du pré. Peu de constats révèlent en fait de vraies nuisances. Au final, 32 constats sont négatifs et 28 constats positifs (retour des habitants), ce qui peut être considéré comme un bon retour).



Ces constats se répartissent de la manière suivante :





En bleu les constats positifs, en orange les constats positifs.

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?
➔ Pas de poste directement subsidié dans le cadre du CDQ.

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
				0

Commentez.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?
 - L'espace a été transformé physiquement, embelli, équipé (en comparaison à la situation initiale qui présentait plutôt un espace dégradé et abandonné)
 - Nos animations et présences ont généré un nouveau dynamisme sur cet espace (convivialité, présence des familles). Les habitants et surtout leurs enfants ont dans l'ensemble accroché à nos ateliers.
 - une prise de contact avec de nouveaux habitants s'est faite au fur et à mesure des activités
 - certains de ses habitants se sont mobilisés comme volontaire pour aider à entretenir l'espace
- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ? /
 - l'action portée sur 4 ans permet d'impulser la dynamique mais ne permet pas de l'inscrire dans la durée. Cette non-continuité engendre un risque d'arrêt, d'essoufflement, les habitants peuvent délaisser le lieu, il peut à nouveau être le lieu de dégradations, vandalismes etc
 - Pensez-vous pouvoir y remédier ?
oui
 - Si oui, comment ?
par un suivi du médiateur social, en maintenant des présences, des

animations régulières. L'enjeu principal est également de fidéliser des habitants autour du site et dans l'entretien de celui-ci

- Le public-cible a-t-il été touché ? tout à fait
- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? oui
- Le budget prévu a-t-il été suivi ? oui
 - Si non, pourquoi ?
- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...
 - Dans l'élaboration du projet/des activités ? oui
 - Dans sa mise en œuvre ? oui
 - Dans son suivi ou son évaluation ? rien de spécifique en 2023 et processus arrêté suite au départ de la médiatrice sociale
- Si le projet se base sur un partenariat
 - Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? Non
Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ? L'apport du partenaire principal AA a consisté à réaliser les transformations socio-spatiales. L'implication de AA dans les ateliers a été également d'une très grande aide pour accompagner la participation active du public dans la transformation des espaces
 - Quant aux autres partenaires : PIC, Met-X, l'AMO et la Pause Bébé sont intervenis via les stands et animations proposées
- Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez. Oui, avec le collectif au quai dans le cadre de Marche à ton Aise ; la Pause Bébé également

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? OUI NON
le calendrier des actions ? OUI NON
ou les résultats à atteindre ? OUI NON

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

Nous avons clôturé l'année 2022 sur une note extrêmement positive. Le projet a eu énormément de retours positifs de la part des habitants et ils nous ont confié attendre les ateliers de l'année suivante avec impatience. L'essentiel de nos objectifs ont été atteints et nous en sommes très satisfaits. La poursuite des activités en 2023 a démontré que les habitants sont demandeurs de ce type d'occupation.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Cette nouvelle année est entamée sans notre partenaire AA (fin de contrat de collaboration comme prévu initialement). Ce changement a entraîné des aménagements au niveau de l'organisation mais il a été aussi l'occasion pour nous de nous appuyer davantage sur les habitants du site pour les impliquer dans le projet et en faire avancer les réalisations.

Une fois le contrat de quartier achevé, l'enjeu pour nous est de continuer à faire vivre cet espace (avant son réaménagement définitif), par un programme d'animations, des stands thématiques. Il s'agit également d'activer et travailler en collaboration avec les services de la Ville pour que le lieu soit entretenu et réparé si nécessaire. Enfin, la mobilisation et le lien entre habitants est la dimension sur laquelle il faudra se concentrer.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?

Oui parce que cette zone reste, malgré les améliorations constatées en 2023, un point d'attention dans nos constats de terrain et demande un important investissement de notre part. Il s'agit en effet d'un site majeur, avec une configuration propice aux incidents (coursives, espaces semi-privatifs mal définis, proximité du Home, concentration de population précaire...). Il faudra maintenir à tout le moins, avec le soutien du nouveau médiateur social, un minimum d'entretiens, d'animations et de cohésion entre les habitants sur la plaine Pierremans.

- Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?

BRAVVO dispose de travailleurs (médiateur social, éducateur de rue et gardiens de la paix en particulier) sur le site des Marolles dont le focus porte sur cette zone. Nous serons donc en mesure de continuer à maintenir une présence et un minimum d'actions sur ce site.

- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ? Oui.

Si oui,

- Dans ce même quartier ou ailleurs ? Sur tout espace (en particulier sur les sites de logements sociaux) nécessitant une occupation et une appropriation positive par les habitants. La forme peut quelque peu diverger en fonction des ressources et partenaires mais les projets DAL (NOH), Bravvo mobil (Laeken) ou Espace public (Caci Querelles) reprennent l'essentiel des éléments du projet (animation, mobilier mobile, participation des habitants, évènement festif...).

- Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?

Même recommandation que l'année passée : à notre sens, l'état du logement et la façon dont on fait cohabiter les habitants dans ce quartier doit être repensé entièrement. Il y a des problèmes structurels, sur lesquels nous avons peu pris et qui génèrent d'importants conflits, des tensions et ces problèmes doivent être attaqués directement.

- Autres propositions ou recommandations.

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides (pour 2023)

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement	0	0
Frais de personnel	0	0
Frais de fonctionnement	3115,07	2768,7
Total	3115,07	2768,7
Autres subside (précisez)	Le projet a bénéficié d'un subside européen	
Recettes liées au projet		

2. **Note explicative**

Présentation synthétique des différents postes financiers.

- 1 contrat pour une prestation, sous contrat bénévole d'un jeune de la cité, afin d'aider au (dé)montage des activités.
- 598€ pour l'achat d'un chariot ;
- 5 animations et un concert avec un prestataire artistique du quartier (Metx – 1431€) ;
- Le catering pour la fête de clôture, auprès d'un partenaire du quartier (Mazette – 225€)
- Différentes petites dépenses pour les ateliers et les animations (Ava, nourriture/Colruyt...).

3. **Pièces justificatives**

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).

Voir les publications Facebook <https://www.facebook.com/groups/dardaar/>

- 15/2 15/2 Dardaar a repris tout doucement mais sûrement ce 15 février : un petit feu, quelques jeux, toujours accompagné de la Pause Bébé, notre super partenaire ❤️



- 1/3 1/3 Et on continue sur la même lancée ce 1er mars : deuxième atelier de l'année! Et en bonus, fixe d'informations pour et à destination des habitants. Merci le PIQ et le BRICO Fédération des Services. La prochaine rencontre, c'est le 15 mars de 14 à 17h dans le cadre de Marche à ton Aise! 😊😊



- 15/3 Le 15 mars, on avait un Dardaar un peu spécial, sous forme de parcours sportif : vélo, échasses, faire le tour de la plaine le plus rapidement possible!! Record battu par une habitante avec un tour en 🚲🚴‍♀️🚴‍♂️🚴‍♀️🚴‍♂️🚴‍♀️🚴‍♂️
- Et le PIQ nous accompagnait aussi.



14 et 19 avril Quelques photos de nos derniers ateliers : plantation des jardinières le 14 et 19 avril à la cité Hellemans le 3 et le 17 mai avec musique et plantation!!
La suite, c'est le 31 mai, le 14 et le 16 juin pour une fête de clôture qu'on espère aussi mémorable que les autres!!



17/5Quelques photos de nos derniers ateliers : plantation des jardinières le 14 et 19 avril à la Plaine la cité Hellemans le 3 et le 17 mai avec musique et plantation!!
La suite, c'est le 31 mai, le 14 et le 16 juin pour une fête de clôture qu'on espère aussi mémorable que les autres!!



16/6 Ce vendredi 16/06 de 16 à 20h, c'est la grande fête de clôture de Dardaar 🎉🎊🎉🎊

Il y aura :

un petit espace estival pour se poser
des jeux
à boire et à manger, sucré et salé
des balconnières à planter
des portraits photos
de la musique
et un petit concert



On vous attend nombreux et avec impatience !





CONTRAT DE QUARTIER « MAROLLES » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2023

Nom du projet : Valorisation des espaces publics de proximité de la place de la Querelle et ses abords

Numéro du projet : LM 5.03

Nom du porteur : Habitat et Rénovation asbl

Personne responsable : Claire Derache

Date et signature : 15 mai 2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	2
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	4
B. Personnel affecté au projet.....	5
C. Résultats et évaluation.....	5
1. Résultats	5
2. Fiche d'évaluation	8
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	10
D. Conclusion et perspectives	10
1. Commentaires généraux	10
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	11
E. Propositions et recommandations (rapport final).....	11
F. Rapport financier	12
1. Tableau général des demandes de subides	12
2. Note explicative	12
3. Pièces justificatives	13
G. Annexe	13

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Le projet, mené en partenariat par Habitat et Rénovation, Bravvo et l'ESA Saint-Luc, visait à développer une vision ambitieuse, ancrée dans les besoins des habitant.e.s et des acteur.rice.s locaux.ales d'un réaménagement global des abords de la Querelle, cité de logements sociaux située dans le cœur des Marolles.

Concrètement, des ateliers participatifs autour d'une maquette représentant la Plaine de la Querelle ont été organisés pour comprendre les usages existants de ces espaces publics, récolter les avis et besoins des habitant.e.s et usager.ère.s du site Querelle et faire des propositions concrètes pour y favoriser de nouveaux usages, permettant plus de convivialité, cohésion, appropriation de tous les publics. C'est un véritable travail de concertation qui a été proposé ici, non seulement avec les habitant.e.s mais également avec toutes les associations actives sur cet espace et ce, en se dotant de l'expertise de designers urbains et sociaux qui ont largement fait leur preuve dans des contextes de travail aussi complexes que celui de la Plaine de la Querelle

Le projet a permis enfin la réalisation de certains petits aménagements temporaires ou éphémères dans l'objectif de tester des propositions ou de nouvelles dynamiques.

2. Description des activités

Phase/activité ANNEE 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Phase préparatoire	N.A			
Analyse des données	<i>Analyse des données récoltées lors des ateliers consultatifs menés en 2022</i>	11/22	02/23	/
Planification de la production du mobilier urbain (suite)	<p><i>Réunions avec des représentant.e.s de l'école Diderot en vue de planifier la production du mobilier urbain choisi</i></p> <p><i>[En avril 2023 l'école Diderot se retire du projet en raison de difficultés à intégrer une telle production dans le cursus des étudiant.e.s]</i></p> <p><i>Réunion de réflexion et planification de fabrication de 4 bancs, 2 tables et 1 bac à sable avec menuisier indépendant</i></p>	12/22 04/23	02/23 09/23	<i>2 réunions avec Diderot, dont 1 en (02/23)</i> <i>+ nombreux échanges par mail et téléphone</i> <i>1 réunion avec menuisier 04/23</i> <i>+ nombreux échanges par mail et téléphone</i>
Réunions de préparation et suivi avec des partenaires du projet	<i>Réunions avec BRAVVO pour aborder les sujets suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Budgétisation des aménagements légers à présenter aux habitant.e.s</i> - <i>Préparation des animations à mener pendant l'été</i> - <i>Débriefing des recommandations tirées des animations menées pendant l'été</i> 	03/23	09/23	<i>3 réunions</i>
Planification végétalisation	<i>Rencontres avec la chargée du projet de « Ca plante dans les Marolles » pour travailler la végétalisation de la Plaine avec les habitant.e.s :</i>	02/23	05/23	<i>3 rencontres</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Visite de la Plaine pour identification des espaces - 1 Programmation d'un atelier participatif autour des besoins/envies de verdure - 2 réunions de mise à jour sur les avancées du projet 			
Collaboration avec Alive Architecture, bureau d'étude mandaté pour le CACI	Réunions de coordination et d'échange d'informations sur le site et ses habitant.e.s (problématiques, besoins, envies, idées..) ainsi que mise en place d'activités communes avec Alive Architecture	02/23	06/23	<p>1 réunion de rencontre (22/02)</p> <p>1 atelier de consultation cogéré (26/04)</p> <p>1 réunion prépa « Fête des projets » lors de Querelle ma belle (09/06)</p>
Planification mise en couleur	Réunion avec des artistes pour la préparation de ateliers participatifs de peinture et mise en couleur de la Plaine	04/23	06/23	2 réunions de préparation + échanges par mail et téléphone
Choix des réaménagements à tester	Réunion de concertation avec les habitant.e.s pour choisir les réaménagements légers à tester pendant l'été en fonction du budget disponible	05/23		1 réunion
Ateliers de construction du mobilier	Chantier ouvert de construction des 2 tables de pique-nique (4 bancs et 2 tables) ainsi que d'1 bac à sable encadrés par le menuisier. Ces ateliers ont lieu à l'extérieur, sur la Plaine de la Querelle	06/23	09/23	13 ateliers
Ateliers de test sur la Plaine pendant l'été	<p>Moments conviviaux pour installer les idées retenues sur différentes zones de la Plaine et tester leur adéquation avec les habitant.e.s.</p> <p>Les zones d'implantation ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone entre la plaine de jeux et l'espace boisé de la rue Vanderhaegen - Zone en face de la Maison de Quartier Querelle - Axe central, près de la fontaine - Zone entre le local du RDC et le terrain de foot <p>Les habitant.e.s ont été invité.e.s à participer activement lors de ces moments de rencontre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmation d'une balade pour identifier les zones à 	07/23	09/23	5 après-midi

	<p>végétaliser en collaboration avec « ça plante dans les Marolles »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stand boisson et nourriture géré par un groupe de jeunes et une maman lors de 3 après-midi - Ateliers de peinture de poubelles existantes, au sol et des murets de pieds d'arbres encadrés par les artistes - Ateliers de peinture et vernissage du mobilier construit - Ateliers « Légo » pour réparer des trous sur les murs et marches 			
Analyse des données	Analyse des données récoltées lors des ateliers de testing des aménagements réalisés durant l'été 2023	09/23	09/23	/
Ateliers de mise en couleur	Poursuite des ateliers peinture pour créer le chemin entre la plaine de jeu et la crèche avec les artistes	03/24	Encore en cours	3 ateliers en mars/Avril + encore à programmer en fonction de la météo
Collaboration avec CACI Querelle	Réunions d'échanges d'informations et de réflexion avec la Ville et chargée du projet du CACI Querelle, mise à disposition du local au besoin, implication active dans les Commissions de Quartier et d'autres réunions participatives	04/23	11/23	5 réunions + échanges par mail et téléphone
Réalisation d'un livrable illustré	Rédaction des principaux constats et enseignements tirés du projet en format illustré	03/24	06/24	
Début des activités	N.A			

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

Le planning proposé dans le dossier de candidature a été revu dès fin 2021 et exposé lors de la commission de quartier du 30 juin 2022 où les rapports d'activité 2021 des projets socio-économiques ont été présentés.

Le planning revu, tel que présenté dans les rapports d'activités 2021 et 2022 a bien été respecté en 2023. Seuls quelques aménagements (peinture au sol) n'ont pas pu être terminés comme souhaité pour septembre 2023 à cause de la mauvaise météo et sont encore en cours de finalisation.

Enfin, un livrable final qui reprendra sous forme illustrée l'expérience de ce projet et ces enseignements est en cours d'écriture et devrait être imprimée d'ici juin 2024. Les principaux éléments qui y seront présentés sont déjà repris dans ce rapport mais seront illustrés par davantage de photos et des dessins/schémas réalisés par une graphiste.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Derache Claire	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Claire	▪ Sexe : F
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 1/10 temps en moyenne sur l'ensemble du projet
▪ % salaire affecté au CQ : 56% pour le mois de janvier*	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 1/01/2024	▪ Date de fin : 31/01/2024
▪ Type d'activité : Coordination du projet	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : 8 ans d'expérience en développement social communautaire et gestion de projet au sein du dispositif projets de cohésion sociale dont 5 ans dans les Marolles.	

- Pour des raisons de facilitations comptables, le budget consacré aux frais de personnel a été concentré sur le mois de janvier 2024 (56% du salaire de la coordinatrice). Dans les faits, l'implication de la coordinatrice a été étalée sur toute la durée du projet entre 1 jour/mois pour les périodes de planification à 4 jours/mois pour les périodes de consultation/réalisation/animation du projet.

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

Les ateliers de consultation organisés en 2022 ont permis d'identifier avec les usagère.s et les habitant.e.s une série d'aménagements tests à réaliser sur la Plaine de la Querelle en fonction de leurs besoins, leurs envies et les problématiques du site.

A la fin de 2022, l'équipe de travailleuses a analysé et organisé les données récoltées et a établi une proposition d'améliorations réalistes à mettre en œuvre le temps d'un été et répondant aux problématiques signalées. Cette démarche explique que certaines solutions ont été formulées par les habitant.e.s et d'autres par les porteuses du projet.

6 tableaux thématiques (voir annexe) ont été travaillés en 2023 avant et après les animations d'été. Ils compilent les constats ou problématiques soulevés ainsi que les pistes d'aménagements et interventions proposées soit par les habitant.e.s soit par l'équipe de travailleuses.

Comme mentionné dans le rapport d'activité 2022, les idées réalisables pendant l'été 2023 ont été présentées aux habitant.e.s et soumises au vote lors de deux ateliers de consultation dans l'espace public.

En mai 2023 les usager.e.s et les habitant.e.s du site ont été invité.e.s à valider les différentes propositions de améliorations légers en regard du budget disponible lors d'une réunion de consultation à laquelle 5 habitant.e.s et 2 travailleurs externes à HR ont répondu présent.e.s. Des fiches avec des images et le prix coutant approximatif ont été créé afin de faciliter la compréhension et la visualisation des améliorations proposées (voir Annexe). Lors de cette réunion, les participant.e.s ont pu également faire des commentaires et exprimer des points

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

d'attention. A titre d'exemple, la proposition de décoration textile autour les arbres a été refusée par crainte d'une détérioration précoce. Il a été aussi conseillé d'installer les guirlandes sur les balcons au lieu de sur les arbres pour éviter le vol.

Finalement, Habitat et Rénovation a été en mesure de réaliser, installer et tester avec les habitant.e.s les propositions suivantes dans 4 différentes zones de la Plaine dans la période estivale :

	Entre Plaine de Jeux et espace boisé	En face de la Maison de Quartier Querelle	Axe central, près de la fontaine	Entre le local du RDC et le terrain de foot
Propreté et couleur: Colorer les poubelles existantes en les rendre plus visible	x	x	x	x
Espace verts : Identification participative des endroits à végétaliser	x	x	x	x
Loisir : Bac à sable	x			
Loisir : fontaine d'eau		x	x	
Loisir : table de ping-pong	x	x	x	x
Loisir : Barre de traction		x		
Loisir : Animation box		x		
Loisir : Activation du local aux RDC	x	x	x	x
Loisir : Guinguette par des habitant.e.s	x	x		x
Loisir : Atelier de percussion participative		x		
Détente : Table de pique-nique	x	x	x	x
Détente : petites tables, transat et parasol	x	x	x	x
Sécurité et couleur : peinture au sol pour encourager l'occupation d'espaces vides	x			
Sécurité (éclairage): Guirlandes		Sur les balcons de 3 ménages de Rue de la Querelle 3 ³		
Mobilité et couleur : peinture au sol pour dissuader le parking sauvage et le passage de voiture ⁴		x	x	
Réparation : remplissage de trou ave de petit brique en plastique pour visibiliser les pavés, mur et gradins cassés			x	x

Le tableau suivant présente l'accueil que les améliorations installées ont eu de la part des habitant.e.s et usage.res présents lors des animations d'été. L'évaluation de leur succès (ou non) est basée sur le retour des participant.e.s ainsi que l'observation directe de travailleuses.

	Succès ?	Commentaires
Colorer les poubelles	+/-	+ Mise de couleur sur la Plaine / - Détérioration de la peinture car temporaire
Endroits à végétaliser	+/-	+ Plan de végétalisation de la Plaine discuté avec les habitant.e.s et remonté à la Ville grâce au projet « Ca plante dans les Marolles » / - Aucune de propositions de végétalisation n'a été acceptée car mise en place du CACI Querelle
Bac à sable	-	- Le bac à sable construit ne respectait pas la

³ Certains habitant.e.s ont exprimé leur craint du vol si les guirlandes étaient installées autour des arbres sur la Plaine

⁴ Réalisation reportée à 2024 car mauvaise conditions climatiques

		réglementation « jeux ». Entre autres, le couvercle, placé pour éviter la saleté, a dû être retiré, ce qui a fait que beaucoup de sable s'est retrouvé en dehors du bac. Au fil du temps, des habitant.e.s ont signalé que les enfants n'y jouaient pas et que de chiens rentraient dedans. HR a demandé à la Ville de le retirer
Fontaine d'eau	++	++ Très apprécié par les enfants. Créateur de cohésion autour, malgré la consommation d'eau
Table de ping-pong	++	++ Très apprécié par les jeunes. Elle a été bien accueillie sur les trois emplacements testés. Recommandations : mise en place d'un système de prêt de raquettes.
Barre de traction	+/-	+ La barre temporaire testée a été utilisée et a permis les échanges avec quelques jeunes / - L'outil ne satisfaisait pas les envies de jeunes, qui rêvent d'une nouvelle installation street workout plus performante.
Animation box	-	- Animation menée par un formateur de Palais de Midi. Outil pensé pour attirer les jeunes, mais c'est plutôt les petits qui ont y participé
Activation du local aux RDC	++	++ Le stockage des matériaux d'animation dans ce local a provoqué le passage à l'intérieur des habitant.e.s, notamment de jeunes, quiaidaient les travailleuses à l'installation. Iels se demandaient sur comment mettre à profit cet espace
Guinguette par des habitant.e.s	++/-	++ Le stand nourriture-boisson a permis d'une part impliquer directement une maman et un groupe de jeunes dans l'organisation de l'événement et d'une autre attirer les familles, notamment les enfants, à venir et rester pour tester d'autres réaménagements. La guinguette a été particulièrement bien accueillie en face de la Maison de Quartier Querelle et en face du local vide du RDC / - Les boissons et goûter proposés étaient gratuits. Cette proposition ne permet pas d'évaluer l'impact de l'ouverture d'un café dans la Plaine
Atelier de percussion participative avec MetX	+	+ Bon retour des habitant.e.s. Cela a permis d'attirer notamment les enfants et jeunes et de créer du dynamisme sur la Plaine
Table de pique-nique	++	++ Très bon retour des habitant.e.s : beau, résistant. Iels ont demandé de le laisser dans l'espace public. Vu que le mobilier est en bois (inflammable), l'emplacement choisi a été à bonne distance des immeubles
Petites tables + chaises colorées, chaises longues et parasol	+ / !	+ Esthétique convivial et détendu. Les chaises longues et le parasol encouragent les habitant.e.s à rester. Emplacement particulièrement réussi en face de la Maison Quartier Querelle / ! Certains ont exprimé la crainte que des personnes sans chez-soi dorment sur les chaises longues ou profitent de l'abri du parasol
Peinture au sol pour encourager l'occupation d'espaces vides	+	+ Les dentelles peintes donnent bien et résistent à l'usure du temps. Pas de retour positif ni négatif des habitant.e.s les semaines qui ont suivi
Guirlandes	-	- L'objectif était de répondre au besoin d'éclairage, tout en proposant une solution esthétique. Les guirlandes ont été installées sur quelques balcons des habitant.e.s, mais ne satisfaisaient pas le premier besoin. Pas de retour positif ni négatif des habitant.e.s les semaines qui ont suivi
Remplissage de trous avec de petits briques en plastique	--	-- L'objectif était de proposer une animation aux habitant.e.s pour visibiliser les morceaux de murs, gradins et pavés à réparer grâce aux petits briques en plastique colorés. Malgré le bon déroulement de l'activité, une bonne partie des créations ont disparues les jours d'après

- Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.

Premièrement, les analyses des données récoltées pendant les ateliers de consultation et de test d'aménagements légers ont permis l'identification d'un bon nombre de petits et de grand-rêves des habitant.e.s et usager.e.s de la Plaine. Aujourd'hui encore, l'équipe d'Habitat et Rénovation collabore étroitement avec la chargée de projet du CACI Querelle afin de continuer à faire remonter les idées partagées par les habitant.e.s et éviter, dans la mesure du possible, leur sur-solicitation.

Ensuite, les différents moments conviviaux proposés sur la Plaine de la Querelle dans le cadre de ce projet (particulièrement les 5 après-midi d'installation et de test pendant l'été, mais aussi les ateliers de peinture des artistes et de construction du mobilier avec le menuisier ayant eu lieu en dehors de la période estivale) ont favorisé la rencontre interculturelle et intergénérationnelle entre les publics. L'équipe de travailleuses a retrouvé des visages connus, mais également fait connaissance de nouvelles personnes qu'elle a pu impliquer dans le processus.

La totalité des réaménagements proposés n'a pas réussi à répondre aux besoins et envies des habitant.e.s, en s'attaquant aux problèmes structurels en jeu. A titre d'exemple, les guirlandes ou les morceaux de béton manquants n'ont pas véritablement réussi à répondre au manque d'éclairage sur la Plaine ou au manque d'entretien du revêtement respectivement. L'animation box n'a pas non plus attiré autant de jeunes que ce qui était attendu et le plan de végétalisation participatif travaillé avec les habitants et en partenariat avec la chargée du projet « ça Plante dans les Marolles » n'a pas été accepté, même dans sa version réduite qui se limitait à la végétalisation de l'espace boisé de la rue Vanderhaegen. Néanmoins, les propositions réussies (les tables de pique-nique, la tables de ping-pong, la fontaine à l'eau, les parasols, la guinguette, l'installation participative...) ont permis de constater que l'activation de la Plaine grâce à des réaménagements adaptés et en bon état, favorise une occupation positive de la Plaine et la réappropriation de l'espace aussi par des publics moins présents (comme les personnes âgées, les jeunes filles ou les femmes).

- Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?

L'équipe prévoit des ateliers de peinture au sol et d'entretien et installation d'une 2eme table de pique-nique afin de poursuivre le travail de dynamisation de l'espace et rencontre des publics. En partenariat avec des autres associations et un collectif d'habitants de Querelle, HR programme également occuper la Plaine pendant l'été toujours avec les mêmes objectifs.

Habitat et Rénovation continue donc à occuper la Plaine. Par ailleurs, l'équipe continuera à s'impliquer par activement dans la concrétisation du projet CACI Querelle qui aura davantage les moyens financiers de répondre aux ambitions de changement structurel.

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ? N.A

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	

Commentez.

2. Fiche d'évaluation

- **Quels sont les points forts de votre action ?**
 - Connaissance préalable de l'équipe du territoire qui permet de mobiliser plus facilement et de programmer des actions adaptées
 - Actions dans l'espace public afin de favoriser la participation des habitant.e.s et leur réappropriation de la Plaine
 - Implication de quelques habitant.e.s, notamment les jeunes, à travers la guinguette et les moments d'installation et de rangement
 - Moment propice (vacances d'été, beau temps...) pour retrouver les habitant.e.s sur la Plaine et dynamiser l'espace avec eux.illes
 - Mise en lien avec des associations avec lesquelles HR a moins l'habitude de

<p>travailler comme la crèche « Les petits pas »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ? <p>- Manque de personnel pour encadrer les animations pendant l'été → les 5 moments conviviaux de test ont été insuffisants pour créer une véritable dynamique et tirer de conclusions solides sur les réaménagements proposés</p> <p>- Horaire des animations en décalage avec le moment le plus « vivant » sur la Plaine → une bonne partie d'usager.es arrivait vers 18h30-19h, à la fin de notre animation</p> <p>- Difficulté à mobiliser les publics et à les faire évaluer les réaménagements installés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public-cible a-t-il été touché ? <p>Les animations sur la Plaine pendant l'été ont permis de toucher principalement les habitant.e.s et usagèr.e.s de la Plaine.</p> <p>Le profil de participants a été varié (habitant.e.s, usagèr.e.s, travailleur.euse.s ; hommes, femmes, tous les âges). Cependant, l'équipe d'HR n'a pas été en mesure de faire participer les publics qui n'étaient pas présents sur l'espace public lors de moments conviviaux, comme par exemple, des personnes en situation d'handicap.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? <p>7 personnes ont participé à la réunion de concertation sur le budget disponible, loin de l'objectif de 20 à 50 personnes par atelier ayant été fixé.</p> <p>Néanmoins, les moments d'installation et test organisés en été sur la Plaine ont permis de toucher largement le chiffre attendu. Environ une centaine d'habitant.e.s différent.e.s ont aidé à l'installation des réaménagements, les ont testés ou se sont arrêté.e.s pour en discuter au moins une fois.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le budget prévu a-t-il été suivi ? <p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Si non, pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués... <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Dans l'élaboration du projet/des activités ? Oui, les animations et aménagements proposés sont issus des ateliers de consultation avec les habitant.e.s <input type="radio"/> Dans sa mise en œuvre ? Les habitant.e.s du périmètre représentent le public cible de la réunion de concertation sur le choix de réaménagement légers en fonction du budget disponible ainsi que des ateliers d'installation et test. <input type="radio"/> Dans son suivi ou son évaluation ? Les moments de test pendant l'été ont été l'occasion d'évaluer les solutions proposées ainsi que le processus participatif avec les habitant.e.s.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si le projet se base sur un partenariat <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? Non <input type="radio"/> Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ? <p>BRAVVO a été impliqué dans l'analyse de données récoltées, dans la réflexion de solutions de réaménagements à proposer et dans les moments d'installation et test programmés pendant l'été.</p> <p>L'ESA Saint Luc, partenaire clé pour la partie consultation du projet (co-création de l'outil participatif) n'a plus été impliqué dans la phase de réalisation et de test ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez. Oui, avec l'asbl Apis Bruoc Sella, porteuse du projet « Ca plante dans les Marolles »

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

Le dossier de candidature ne reprenait pas de fiche projet mais uniquement le formulaire. Par conséquent, il n'y a pas d'ajustement à la fiche projet ni de version actualisée qui puisse être transmise. Nous répondons néanmoins aux questions ci-dessous en regard du dossier de candidature soumis dans le cadre de l'appel à projet.

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi. N.A

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)

Comme déjà développé dans le rapport d'activité 2022, le calendrier initial du projet a été décalé de +- 1 an dès l'année 1 pour plusieurs raisons :

- Le démarrage du projet a été retardé à la suite de la situation sanitaire et au départ en congé maternité de la coordinatrice en charge du projet
 - Le prolongement du délai de la phase d'exécution du contrat de quartier Marolles a offert la possibilité au projet de prendre plus de temps pour se déployer
 - La volonté que les réalisations soient installées dans l'espace public au printemps afin qu'elles puissent directement profiter aux habitants et pendant toute la belle saison a décalé encore le projet de quelques mois.
 - La volonté de travailler avec l'école Diderot et sa section menuiserie a demandé de la flexibilité de la part des porteurs du projet pour se « coller » à leur programme et disponibilités pour travailler sur le projet. Flexibilité qui n'aura finalement pas été suffisante pour conclure le partenariat.
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

Tout ce qui a été planifié a pu être réalisé, il n'y a donc pas eu d'autres conséquences sur le projet que celle de décaler dans le temps les différentes étapes.

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

Cette année 2023 visait la réalisation mais aussi et surtout l'appropriation des aménagements urbains réalisés dans le cadre du projet. Dans une démarche qui se prévaut de l'urbanisme tactique, l'équipe a alors souhaité faire vivre et tester les installations ainsi qu'observer leur (sous)-occupations/ (sous) utilisations positives ou négatives, relater ce qu'elles créent ou non en termes de cohésion sociale, rencontre, appropriation.

Si l'équipe est globalement satisfaite du nombre et de la qualité des aménagements temporaires proposés et testés, elle considère néanmoins que pour que les habitant.e.s les investissent véritablement afin de tirer des enseignements forts et proposer des recommandations réellement éprouvées, davantage de temps d'animation et d'observation auraient du être programmés et dans des horaires plus variés (notamment entre 19h et 22h l'été).

Le deuxième grand enjeu de cette année 2023 fut de créer des ponts avec l'équipe du CACI Querelle afin de transmettre les recommandations issues du projet porté par Habitat et Rénovation pour qu'elles soient prises en compte dans les propositions de réaménagement lourd et éviter de consulter les habitants sur les mêmes questions. L'enjeu est en effet d'articuler au mieux le processus participatif qui est en œuvre avec ce qui s'est déjà fait par le passé ou qui se fait encore aujourd'hui sur le terrain, par l'équipe qui collabore sur le projet « Plaine Querelle »

mais également par tout le tissu associatif du quartier. L'équipe d'HR regarde avec satisfaction les ponts qui se sont créés entre elle et l'équipe de la rénovation urbaine de la Ville de Bruxelles. Cette dernière semble reconnaître l'expertise acquise par HR grâce au projet et n'hésite pas à affiner ses propres constats et sa méthodologie au travers d'échanges formels (GT méthodo, commission de quartier) mais aussi informels. Il s'agira d'entretenir ce partenariat constructif dans la durée et de veiller à ce que la phase participative pour le réaménagement de la Plaine permette d'affiner certains constats ou propositions sur base de ce qui a déjà été fait.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

N.A voir point E.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?

Le projet trouvera une prolongation presque naturelle dans le déploiement du CACI Querelle. En effet, l'annonce du succès de la candidature de la Ville de Bruxelles pour un CACI sur l'ilot Querelle a donné une toute autre envergure à ce projet. Les différents apprentissages ont pu être transmis à l'équipe en charge du CACI et seront, nous l'espérons, pris en compte dans le projet d'aménagement lourd de l'ilot Querelle. L'équipe HR continuera à se montrer disponible pour échanger, transmettre et communiquer avec l'équipe de la Rénovation Yrbaine mais aussi les habitant.es. autour de ce projet plus ambitieux.

Par ailleurs, au vu des missions de développement social urbain d'HR, l'équipe des Marolles continuera à s'investir sur la Plaine de la querelle pour y soutenir les dynamiques d'appropriation et de cohésion, notamment en poursuivant l'évènement annuel « Querelle Ma Belle » ou en accompagnant les habitant.es ou collectifs qui souhaiteraient y mener des projets d'amélioration ou de convivialité.

- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?

Selon l'équipe d'HR, ce type de projet fait totalement sens dans le cadre des contrats de quartier et devrait dans la mesure du possible être mené en amont pour les différents espaces publics où des réaménagements sont prévus. Cela permet de proposer des projets de réaménagement pertinents et de faciliter l'accueil des chantiers et l'appropriation positive des nouveaux espaces. De plus, ce type de projet fait « coup double » car propose, dans sa méthode, des moments de convivialité et de rencontre dans l'espace public, ce qui favorise la cohésion au sein du quartier et est, à ce titre, fort apprécié des habitant.e.s.

HR est également persuadé de la plus-value de lier des expertises plus techniques à celles de participation et développement social urbain afin de penser des réaménagements ancrés dans les besoins des habitant.es, avec des équipes qui connaissent bien le territoire concerné et ses usagers/habitant.es, qui ont pris le temps d'observer, utiliser, occuper l'espace concerné.

HR pointe néanmoins deux éléments pour s'assurer du succès de tels projets :

- L'importance d'avoir, au sein de l'équipe déjà ancrée dans le territoire, une personne dont le temps de travail est essentiellement dédié au projet pour donner toute l'envergure souhaitée au projet et amener plus de représentativité au sein des habitant.es et usager.es consulté.e.s
- Avoir la volonté et la possibilité de réellement influencer le projet de réaménagement lourd sur base des constats et recommandations issus du

projet, au risque de créer de la frustration et du désenchantement chez les habitant.e.s ayant participé au processus

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement : 2023	3.912,29€	100% CQDM
Frais de personnel : 2024	2.482,15€	100% CQDM
Frais de fonctionnement : 2023	6.199,57€	100% CQDM
Frais de fonctionnement 2024	1.1000€	100% CQDM
Total	13.694,01€	100% CQDM
Autres subsides		
Recettes liées au projet		

2. Note explicative

Les frais de fonctionnement sont supérieurs et les frais de matériel et d'investissement inférieurs que à ceux budgétisés dans le dossier de candidature. Cela peut s'expliquer en grande partie par le recours à des prestataires (menuisiers, artistiques, sportifs, ...) pour réaliser les aménagements rêvés par les habitant.e.s.

Type de dépenses	Objet	Date	N° pièce	Montant TVAC
Frais de matériel et investissement	Matériel d'aménagement Plaine (parasol, transat, guirlande, barre traction, cadenas sécurisation, perceuse, ponceuse)	09/06/2023	11	358,18€
		09/06/2023	12	329,94€
		23/06/2023	15	131,94€
		23/06/2023	18-19	159€
		07/09/2023	31	122,97€
		28/09/2023	30	125,95€
		20/09/2023	33	108,47€
		21/09/2023	34	29,42€
		06/10/2023	35	79,99€
		06/10/2023	36	127,98€
Frais de matériel et investissement	Matériel d'animation : (sable, légo, peinture, raquette, arroseur)	09/06/2023	9	5€
		09/06/2023	10	27,9€
		29/06/2023	13	129,98€
		29/06/2023	14	300,51€
		26/06/2023	16	1.076,84€
		04/07/2023	17	71,1€
		23/06/2023	18-19	33,99€
		23/08/2023	20	10,98€
		22/08/2023	21	114,92€
		22/08/2023	28	2,49€
		30/08/2023	29	7,85€
		07/09/2023	32	18,5€
		16/08/2023	37	538,39€
TOTAL 2023				3.912,29€

Frais de personnel	Coordination projet HR TOTAL 2024	2.482,15€		
Frais de fonctionnement	Frais de prestataire : Graphisme cahier final	26/03/2024	1	1.100€
	TOTAL 2024	1100€		
	Frais de prestataire : conception et construction mobilier urbain	13/07/2023	6	2.814,99€
		18/09/2023	27	1.639,78€
	Frais de prestataire artistique	04/07/2023	8	300€
	Frais de prestataire sportif	14/09/2023	26	250€
	Défraiement bénévole	27/06/2023	2	410€
		07/07/2023	4	160€
		07/07/2023	5	160€
		07/07/2023	7	160€
		30/08/2023	22	40€
		30/08/2023	23	40€
		30/08/2023	24	40€
		30/08/2023	25	40€
	Animation: FOOD	12/07/2023	3	144,8€
	TOTAL 2023	6.199,57€		
TOTAL 2023-2024		13.694,01€		

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexe

Annexe 1 : Tableaux thématiques compilant les constats ou problématiques soulevés ainsi que les pistes d'aménagements et interventions proposées soit par les habitant.e.s (en vert) soit par l'équipe de travailleuses (en noir).

PROPRETE	
Constats	Proposition d'aménagement/interventions Petits rêves & Grands rêves
Dépôt clandestin au pied des arbres	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation de fleurs aux pieds des arbres • Rehaussement des pieds des arbres
Jet de déchets par les fenêtres	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une campagne de sensibilisation
Présence excessive de pigeons	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au jet de pain • Stérilisation des pigeons
Jet excessif de mégots par terre	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de clean up du quartier • Installation de cendriers sondage • Mise en place de zones sans tabac
Manque de poubelles Manque de bulle à verre	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilisation des poubelles existantes • Visibilisation de la bulle à verre la plus proche • Installation de containers enterrés
Présence de graffitis	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention des services de la Ville sur demande du propriétaire

ESPACES VERTS	
Constats	Proposition d'aménagement/interventions Petits rêves & Grands rêves
Manque de fleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de fleurs suspendues • Plantation de fleurs autour des arbres
Trop d'espaces bétonnés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification participative des endroits à végétaliser • Organisation d'ateliers participatifs de plantation
Manque d'entretien des espaces verts existants	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un plan de végétalisation de l'espace boisé de la Rue Vanderhaegen • Mise en place d'un plan d'entretien des espaces verts avec clarification des responsabilités

LOISIR ET DETENTE	
Constats	Proposition d'aménagement/interventions Petits rêves & Grands rêves
Manque de dynamisme sur la plaine	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'équipements de loisirs sur la plaine : terrain de pétanque, bac à sable, table de ping-pong, terrain de sport pour enfants • Installation d'un barbecue fixe • Amélioration des équipements sportifs existants : terrain de foot, street workout, tables de babyfoot, plaine de jeux • Installation d'une fontaine ludique • Activation des locaux aux RDC Terre Neuve (avec des services/activités pour les habitant.e.s)
Manque d'espaces de détente	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'équipement de détente sur la plaine : table de pique-nique, banc face à face ou en U avec dossier, transat, parasol
Manque de couleur/décoration	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de curiosités ludiques • Réalisation de peinture au sol • Réalisation d'une peinture au mur • Installation d'un emblème ou d'une statut Querelle

SECURITE	
Constats	Proposition d'aménagement/interventions Petits rêves & Grands rêves
Peur des incendies	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de matériaux résistant au feu pour les équipements
Rassemblements dans les halls le soir	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des jeunes par un.e éducateur.rice spécialisé.e • Création d'opportunités « petit boulot » • Propositions d'occupation adaptées aux intérêts/besoins de jeunes
Chiens sans laisse	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une campagne de sensibilisation • Délimitation d'un parc pour les chiens
Pratique de deal	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de caméras • Mise en place d'autres stratégies d'intervention des autorités policières (police de proximité, ...)

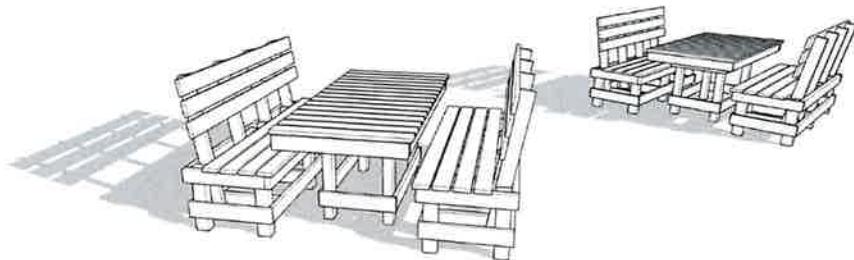
Sous-occupation de certains publics	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un plan d'aménagement avec des espaces (différenciés et communs) pensés pour tous.tes
Risques d'accident pour les enfants	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation de la plaine de jeux
Lumières cassées	<ul style="list-style-type: none"> Installation de luminaires anti-vandales
Espace boisé trop sombre	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage de la zone
Manque de visibilité due aux différences de niveaux	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un plan de réaménagement sur un seul niveau ou évitant les recoins

MOBILITE	
Constats	Proposition d'aménagement/interventions Petits rêves & Grands rêves
Parking sauvage	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation des espaces Installation de poteaux rabattables Signalisation parking interdit
Manque de parking pour dépôt enfant crèche	<ul style="list-style-type: none"> Création de places kiss and ride
Manque de parking vélo	<ul style="list-style-type: none"> Visibilisation du parking vélo existant Création d'un parking sécurisé pour les vélos
Accès bâtiments Terre Neuve 134 et rue de la Querelle 3 non adaptés PMR	<ul style="list-style-type: none"> Installation de rampes d'accès
Présence de marches non adaptées PMR dans l'axe central	<ul style="list-style-type: none"> Remise à niveau du sol
Excès de voitures sur le site	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des rues de la Querelle et Vanderhaegen en rues piétonnières ou réservées aux jeux Mise en œuvre d'un plan de circulation pour les différents modes de déplacement

REPARATION ET ENTRETIEN	
Constats	Proposition d'aménagement/interventions Petits rêves & Grands rêves
Manque de clarté sur les responsabilités de gestion entre institutions	<ul style="list-style-type: none"> Clarification des responsabilités
Bancs cassés	<ul style="list-style-type: none"> Installation de bancs résistants anti-feu
Mur de bois/poutres pourris	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement des murets en bois
Pavés, murs, gradins cassés	<ul style="list-style-type: none"> Réparation

Annexe 2 : Visuels de présentation des aménagements

PROJET QUERELLE : CONSTRUCTION DE TABLES ET BANCS DE PIQUE-NIQUE		
VUE D'ENSEMBLE	VARIANTE 1/2 : TABLES SÉPARÉES	VERSION : 14/05/2023
CONCEPTION : NOË STEFANO POUR HABITAT & RENOVATION AIRE		



Plan technique du mobilier urbain conçu et proposé par le menuisier indépendant Noé Stefano

ANIMATION : Ping-pong
Tables prêtées
Matériel : 6 euros/requette
3 euros/pack 6 balles



MOBILIER : Parasol
130 euros



COULEUR : Peinture entre la crèche et la plaine de jeux
500 euros



3 sur les 22 fiches budgetisées proposées à la réunion de consultation de mai 2023 sur le choix de réaménagements légers à tester pendant l'été

Annexe 3 : Outils de communication pour le quartier



Affiche créée pour inviter les habitant.e.s à participer aux ateliers d'installation et test de réaménagements légers sur la Plaine de la Querelle pendant l'été



Affiche créée pour inviter à participer à la balade de diagnostic sur les actions de végétalisation sur la Plaine

Annexe 4 : Photos des animations





CONTRAT DE QUARTIER « Les Marolles » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2022

Nom du projet : Coordination Sociale des Marolles

Numéro du projet : 5.4

Personne responsable : Martin Smets

Date et signature : 11 avril 2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	2
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	3
B. Personnel affecté au projet	3
C. Résultats et évaluation	4
1. Résultats	4
2. Fiche d'évaluation	4
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	5
D. Conclusion et perspectives	5
1. Commentaires généraux	5
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	5
E. Propositions et recommandations (rapport final)	5
F. Rapport financier	6
1. Tableau général des demandes de subsides	6
2. Note explicative	6
3. Pièces justificatives	6
G. Annexe	6

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Ce projet consiste dans la mise en place d'un point info quartier afin de faire le lien entre l'offre associative et les besoins des habitants.e.s. Ce point info se décline sous différentes formes : physique, virtuel (site internet) et mobile (résidences dans différentes associations locales et au sein du quartier). Initialement intitulé Point Info Marolles, le projet a été renommé afin qu'il n'y ait pas de confusions avec le PIM : Parti Indépendantiste des Marolles. Dans le cadre du PIQ a également été construit sur mesure un vélo/cargo qui se déploie en une sorte de stand afin de voyager dans le

quartier et d'informer les habitant.e.s de tous les projets qu'ils soient culturels, de santé, sociaux, etc. proposés par les associations marolliennes.

2. Description des activités

Point Info Quartier

Phase/activité ANNÉE 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Activités				
<i>Pour l'ensemble de ces activités Julien Gastelo qui coordonne le PIQ consacre 7 jours/mois</i>	Développement du PIQ			
	Gestion quotidienne du site			
	Gestion de la correspondance: les courriels + newsletter + invitations et PV des réunions			
	Permanence téléphonique			
	Création et gestion de la page Facebook de la CSM			
	Permanences en extérieur, dans les associations et autres institutions du quartier			
	Participation aux événements du quartier			
	Formation/gestion du Cultuurambule			
	Participation aux réunions mensuelles de la CSM			
	Création et gestion de l'affichage en rue et dans les associations			
	Présence constante et informelle dans la vie du quartier			

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ? Oui

- Si non, pourquoi les retards sont-ils survenus ?
- Étaient-ils prévisibles, évitables ?
- Combien de temps a été perdu ?
- Quelles sont les conséquences de ces retards ? (en terme de réalisation et au niveau financier)

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Smets	▪ Âge : 46 et+
▪ Prénom : Martin	▪ Sexe : M
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 1/5
▪ % salaire affecté au CQ : 20%	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 1/06/2022	▪ Date de fin :
▪ Type d'activité : Coordination générale	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Directeur du Centre Culturel Bruegel	

▪ Nom : Bloudanis	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Daphné	▪ Sexe : F
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ³ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : 1/5 ETP
▪ % salaire affecté au CQ : 20%	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : lancement CQD	▪ Date de fin :
▪ Type d'activité : Coordination administrative	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Coordinatrice administrative CC Bruegel	

▪ Nom : Gastelo	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Julian	▪ Sexe : H
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ⁵ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁶ : 4/5 tps
▪ % salaire affecté au CQ :	▪ Durée du contrat : Durée du CQD
▪ Date de début : janvier 2020	▪ Date de fin : 09/2023
▪ Type d'activité : Médiation et communication culturelle et sociale	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Expérience de médiation	

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

³ ACS, art.60,...

⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

⁵ ACS, art.60,...

⁶ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

B. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?
- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
	1			4/5 ETP

Commentez.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ? *Julien Gastelo qui coordonne le PIQ connaît extrêmement bien le réseau de la Coordination Sociale des Marolles, il peut, à ce titre, régulièrement adapter ses actions de médiation et de communication en fonction des besoins du tissu associatif.*
- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ? Pensez-vous pouvoir y remédier ? *Si oui, comment ? Malgré une reprise normale des activités des associations après la crise COVID, on a senti en 2022 malgré tout que le lien avait été distendu, que ce soit entre les associations ou entre les associations et leur public. Bien que les choses aient repris un cours normal, un travail en profondeur de médiation et de communication doit être poursuivi et à ce titre, plus que jamais le quartier a besoin d'une coordination sociale forte.*
- Le public-cible a-t-il été touché ? *En partie.*
- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? *Probablement pas suffisamment, sans doute à cause des répercussions de la crise COVID.*
- Le budget prévu a-t-il été suivi ? Non
 - Si non, pourquoi ? *Il y a eu une mauvaise attribution d'une partie du subside concernant le projet Cultuur'ambule qui a été repris dans le projet de coordination culturelle – ce qui fait sens étant donné qu'il a été imaginé comme un outil permettant de développer de la cohésion au niveau territoriale entre les associations – mais comme il s'agit d'un investissement il ne peut se trouver en 5.07. Le budget dédié a donc été redirigé en partie vers le projet 5.04. A part cela les enveloppes dédiées aux différents projets ont été respectées.*
- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...
Oui mais l'idée est de faire plus, après que les associations se seront emparées du Cultuur'ambule de manière plus régulière, une évaluation de l'outil et de son utilisation.
 - Dans l'élaboration du projet/des activités ?
 - Dans sa mise en œuvre ?
 - Dans son suivi ou son évaluation ?
- Si le projet se base sur un partenariat
 - Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ?

- Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?
 - Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez.

Parmi les nombreuses associations partie prenante à la coordination sociale des Marolles, certaines ont également développé des projets dans le cadre du contrat de quartier.

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s) : COVID + changement de direction
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ? Délai dans l'aboutissement du projet mais pas d'implication budgétaire.

C. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

Le Point Info Quartier et de manière plus globale la Coordination Sociale des Marolles font complètement sens au regard des enjeux du quartier. Malgré un ralentissement du au COVID, les interactions entre les associations et les habitant.e.s ont bien repris et de multiples projets sont dans les cartons. Afin de pérenniser ce travail de fond réalisé par la CSM, il conviendrait de trouver les moyens dans un avenir proche pour prolonger le poste de coordination du PIQ qui est essentiel à la dynamique locale.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Trouver les moyens pour pérenniser un poste d'employé au sein de la CSM.

D. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?

Comme précisé plus haut, nous pensons que le maintien d'un poste au sein de la coordination sociale des Marolles serait nécessaire pour continuer à créer du lien social dans le quartier entre les habitant.e.s, les associations, les écoles, maisons de repos. Une demande de financement a été introduite en ce sens à la Cocof.

- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ? Oui dans le quartier et a fortiori dans tous les quartiers de la Région où un besoin de cohésion sociale se fait sentir.
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ? Nous sommes bien conscients que le COVID a également eu un impact fort sur les équipes en charge du CQD mais si nous devions relever un axe d'amélioration ce serait le suivi administratif et peut-être un accompagnement plus régulier des différents projets.

- Si non, pourquoi ?
 ▪ Autres propositions ou recommandations.

E. Rapport financier

Voir tableau financier en annexe

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement		
Frais de personnel		
Frais de fonctionnement		
Total		
Autres subside (précisez)		
Recettes liées au projet		

2. Note explicative

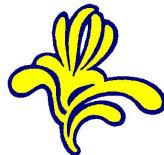
Présentation synthétique des différents postes financiers.

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

F. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).



CONTRAT DE QUARTIER « Les Marolles » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2023

Nom du projet : Support à la réhabilitation des logements

Numéro du projet : 5.05

Personne responsable : Olivier Verstraeten

Date et signature :

Table des matières

A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	2
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	3
B. Personnel affecté au projet	3
C. Résultats et évaluation	3
1. Résultats	3
2. Fiche d'évaluation	7
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	8
D. Conclusion et perspectives	9
1. Commentaires généraux	9
E. Propositions et recommandations (rapport final).....	9
F. Rapport financier	10
1. Tableau général des demandes de subsides	10
2. Note explicative	10
3. Pièces justificatives	10
G. Annexes.....	11

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Le projet vise à accompagner les propriétaires en vue de réhabiliter les logements vides dans le périmètre du CQD « Les Marolles » avec une attention particulière aux logements vides situés au-dessus des commerces ainsi qu'à la remise sur le marché de ces logements par une agence immobilière sociale ou tout autre gestionnaire garantissant des loyers abordables pour les faibles revenus.

Le projet comprend :

- l'actualisation de l'inventaire des logements inoccupés de la Ville dans le périmètre du contrat de quartier durable « Les Marolles » ainsi que la sensibilisation et l'information des propriétaires privés ;
- l'étude et la sélection de biens à réhabiliter ;
- la concrétisation des projets de réhabilitation de logements en proposant au propriétaire privé une mission d'auteur de projet jusqu'à l'obtention du permis d'urbanisme, avec un support juridique et administratif.

La phase du projet relative à l'étude et à la sélection des biens à réhabiliter s'est terminée le 31 décembre 2022. Quelques contacts avec les propriétaires de certains des biens suivis en 2021 et 2022 ont encore été pris en janvier et février 2023, sans qu'ils ne débouchent sur un intérêt pour la mission d'accompagnement à la réhabilitation des logements inoccupés proposée par le projet.

En conséquence, en 2023, le projet s'est concentré sur l'actualisation de l'inventaire des logements inoccupés de la Ville dans le périmètre du contrat de quartier durable « Les Marolles » et sur la sensibilisation et l'information des propriétaires privés.

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Phase/activité ANNEE 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Réunion entre la Régie foncière et les partenaires	Réunion de cadrage et d'avancement de la mission	16/02	16/02	Ponctuel
Communication	Présentation du projet et de son avancement dans la newsletter 9 du CQD	01/03	01/03	Ponctuel
	Rédaction d'un article pour la chronique du CQD Les Marolles	13/06	13/06	Ponctuel
	Présentation du rapport d'activité et financier de 2022 à la CoQ	03/10	03/10	Ponctuel
Information et sensibilisation des propriétaires de logements inoccupés	Envoi de courriers ciblés et/ou contacts téléphoniques avec les propriétaires dont les logements semblent vides.	Mars	Mai	5 courriers relatifs à 5 adresses
	Conseils à un propriétaire pour la réhabilitation d'un immeuble vide. Echanges de courriels, examen des plans, visite de terrain et renvoi vers des partenaires externes.	Mars	Mai	Plusieurs contacts
	Distribution de flyers d'information dans les boîtes aux lettres des immeubles qui semblent inoccupés ou sous-occupés lors des enquêtes de terrain.	Janvier	Mai	Selon les besoins
Actualisation de l'inventaire des logements inoccupés de la Ville dans le périmètre du CQD	Enquête visuelle sur le terrain poursuivie par 1 à 2 visites chaque mois, complétée par des contacts avec les voisins ou commerçants les plus proches, et un reportage photo pour les bâtiments à vérifier et la mise à jour de la cartographie.	Janvier	Mai	1 à 2 x par mois
	Mise à jour de la base de données des logements inoccupés de la Ville	Janvier	Mai	2 x
Etude et sélection des biens à réhabiliter	Clôture des contacts avec les propriétaires des biens qui ont fait l'objet d'un suivi en 2021 et 2022.	Janvier	février	Plusieurs contacts

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport précédent ?

Oui.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Le projet s'est terminé le 31 mai 2023.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

- | | |
|--|---|
| ▪ Nom : MARECHAL | ▪ Âge : 46 et+ |
| ▪ Prénom : Brigitte | ▪ Sexe : F |
| ▪ Belge | ▪ Diplôme : > CESS |
| ▪ Emploi subventionné ¹ : Non | ▪ Temps de travail affecté au projet ² : occasionnel |
| ▪ % salaire affecté au CQ : 0 % | ▪ Durée du contrat : personnel statutaire |
| ▪ Date de début : / | ▪ Date de fin : / |
| ▪ Type d'activité : Suivi de la mission | |
| ▪ Expérience relevante/autre commentaire : | |

- | | |
|--|---|
| ▪ Nom : VANDERMEERSCH | ▪ Âge : 25-45 |
| ▪ Prénom : Emmanuelle | ▪ Sexe : F |
| ▪ Belge | ▪ Diplôme : > CESS |
| ▪ Emploi subventionné ³ : Non | ▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : occasionnel |
| ▪ % salaire affecté au CQ : 0 % | ▪ Durée du contrat : personnel statutaire |
| ▪ Date de début : / | ▪ Date de fin : / |
| ▪ Type d'activité : Suivi de la mission | |
| ▪ Expérience relevante/autre commentaire : | |

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Information et sensibilisation des propriétaires :

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

³ ACS, art.60,...

⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-e temps (0.25 ETP), etc.

Suite à la clôture de la mission de sélection des biens en vue d'un accompagnement dans la réhabilitation des logements inoccupés, le courrier envoyé aux propriétaires a été adapté. Il fournit des adresses où les propriétaires peuvent se renseigner sur les aides disponibles pour la rénovation et la gestion de leur(s) bien(s). Un retour des propriétaires est demandé en ce qui concerne la situation réelle d'occupation/inoccupation des biens répertoriés lors des enquêtes de terrain.

L'envoi de ce nouveau courrier n'a suscité aucune réponse.
Une propriétaire a pris contact avec le bureau d'études suite au courrier envoyé en décembre 2022. Elle demande conseil pour la réhabilitation d'un immeuble vide dont l'accès se fait par l'impasse des Escargots, et qui communique avec le 156 rue Blaes à l'étage.

Le bureau d'études a examiné les plans et effectué une visite du bien.

Différents problèmes se posent :

- l'accès de l'impasse est fermé (l'impasse était désaffectée, elle a retrouvé son statut d'espace public en 2020) ;
- le coût estimé de la rénovation du logement est trop élevé pour obtenir un emprunt bancaire. L'appui d'une AIS ne semble pas suffisant pour débloquer la situation financière.

D'autres partenaires ont été suggérés par le bureau d'études et la propriétaire a pris contact avec l'un d'eux, Renovassistance, qui estime à 30 ans la durée de prise en gestion nécessaire pour rembourser les frais de rénovation du bien tout en garantissant un loyer social.

La propriétaire trouve ce délai trop long et envisage de proposer une occupation gratuite de son bien. Le bureau d'études l'a renvoyée vers l'ULM pour plus d'informations.

▪ Actualisation de l'inventaire des logements inoccupés de la Ville :

Au 31 mai 2023, 144 biens⁵ potentiellement inoccupés ou sous-occupés ont été répertoriés dans le périmètre du CQD depuis le début du projet.

Sur ces 144 biens :

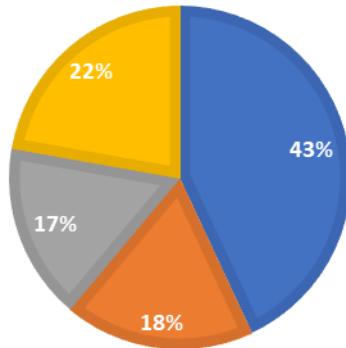
- 62 biens sont résolus, ce qui signifie que les logements sont réoccupés. Dans la grande majorité des cas, cette résolution s'est faite sans intervention du projet ;
- 26 biens sont en cours de résolution. Il s'agit de biens qui devraient accueillir des logements à court terme, mais dont il faut s'assurer que la résolution en cours aboutisse (il s'agit notamment de biens en travaux, de biens sous-occupés, de biens ayant récemment changé de propriétaire...) ;
- 24 biens nécessitent encore un suivi. Il s'agit de biens repérés comme non occupés et problématiques. Pour 16 de ces biens, un contact a été établi avec le propriétaire pendant la mission. Les 8 biens restants sont des biens en grande difficulté, dont le propriétaire soit :
 - ne peut ou ne veut pas faire évoluer la situation ;
 - n'est pas fiable.
- 32 biens ne sont pas pertinents. Il s'agit de biens donnant au premier abord l'impression d'être inoccupés, mais dont les logements se sont révélés être :
 - occupés, alors que le bien présente un aspect dégradé préoccupant (état des façades, corniches, châssis) ;
 - occupés par d'autres activités (asbl, stock de commerce ...) ;
 - en cours d'activation dans le cadre du CQD par un autre porteur de projet (le CPAS par exemple) ;
 - la propriété d'un bailleur public ;

⁵ Nous parlons en terme de biens et non en terme de logements car nous n'avons pas eu accès à ces biens. Il est dès lors très difficile d'estimer le nombre de logements inoccupés.

- situés en-dehors du périmètre du CQD.

ETAT DES BIENS RÉPERTORIÉS AU COURS DU PROJET

■ Biens résolus ■ Biens en cours de résolution ■ Biens à suivre ■ Biens non pertinents



- Etude et sélection des biens à réhabiliter :
Cette tranche du projet s'est terminée le 31 décembre 2022. Quelques contacts avec les propriétaires ou intermédiaires de certains des biens suivis en 2020, 2021 et/ou 2022 ont encore été pris en janvier et février 2023 afin de connaître leurs intentions par rapport à leurs biens inoccupés.

Rue Blaes 269-275 et rue du Remblai 12 : nous avons eu contact avec la société Den-Invest, conseil du nouveau propriétaire des biens. Ce dernier est encore en réflexion par rapport au développement de son projet.

Rue du Remblai 38 : la propriétaire a réfléchi et souhaite séparer les biens 38 et 38A rue du Remblai afin de revendre le n°38. Elle a fait venir un expert pour une estimation. Elle se rend compte que le projet de réhabilitation du n°38 sera long et onéreux.

Rue Haute 330 : nous ne sommes plus parvenus à entrer en contact avec le propriétaire afin de voir où il en est dans la procédure de remise en vente de son bien.

- Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
- Information et sensibilisation des propriétaires :
Il a été très difficile de rentrer en contact avec les propriétaires des biens inoccupés, malgré l'utilisation de différents canaux de communication.

Au total 43 courriers d'information/sensibilisation ont été envoyés aux propriétaires de 39 biens apparemment inoccupés. Seuls 7 propriétaires y ont répondu. Dans 6 cas, l'inoccupation du bien était non avérée, résolue ou en cours de résolution. Seul un propriétaire a pris contact avec le bureau d'études pour demander conseil.

Les contacts téléphoniques et/ou par mail se sont révélés plus rapides, mais aussi plus difficiles à trouver et plus aléatoires quant à leur actualité (informations obtenues auprès de voisins, commerçants ou par le biais d'affiches à louer ou à vendre lors des enquêtes de terrain).

Un seul propriétaire a pris contact avec le bureau d'études en vue d'un suivi suite au flyer déposé dans la boîte aux lettres de son bien à l'occasion des repérages de terrain.

Les modes de communication développés dans le cadre du CQD (informations sur le projet et son avancement dans la newsletter, stand d'information à la fête de quartier, présentation de l'avancement du projet à la CoQ) se sont révélés inefficaces car la toute grande majorité des propriétaires concernés n'habitent pas dans le quartier.

Pendant toute la durée du projet, le bureau d'études a maintenu des contacts réguliers avec l'Union des Locataires Marollienne (ULM). C'est grâce à l'ULM que le bureau d'études a pu entrer en contact et accompagner la propriétaire de 2 biens qui ont fait l'objet d'un suivi en vue de conclure une convention d'accompagnement pour la réhabilitation des logements inoccupés.

Le bureau d'études a également pris contact avec des acteurs immobiliers actifs dans le quartier (architectes, développeurs immobiliers...), mais les missions qui leur sont confiées par les propriétaires ne concernent pas nécessairement des logements inoccupés. C'est cependant par le biais des architectes en charge de la rénovation du bien sis rue Haute 96/98 que nous avons pu avoir des informations sur les intentions du propriétaire qui est difficilement joignable et ne répond pas aux contacts.

L'expérience de la Ville de Bruxelles en matière de lutte contre les logements inoccupés montre que c'est surtout lorsque les propriétaires de biens inoccupés sont confrontés à des mesures coercitives (taxe communale, amende régionale, prise en gestion publique, action en cessation) qu'ils se montrent réactifs aux courriers qui leur sont envoyés et que certains d'entre eux entreprennent enfin des actions pour mettre fin à l'inoccupation de leur(s) bien(s). Les délais laissés aux propriétaires pour réagir et se mettre en ordre font que ces procédures coercitives n'ont pas permis de soutenir la mise en œuvre de notre projet dans les situations où l'inoccupation des logements est due à l'inaction des propriétaires.

- Actualisation de l'inventaire des logements inoccupés de la Ville :
L'objectif de cette partie du projet est d'actualiser la connaissance qu'à la Ville des logements inoccupés dans le périmètre du CQD « Les Marolles », de leur évolution et de repérer de nouveaux biens qui semblent inoccupés afin de pouvoir intervenir rapidement auprès des propriétaires concernés. La présence régulière du bureau d'études sur le terrain a montré que les biens inoccupés déjà répertoriés évoluent en permanence sans pour autant que ces évolutions ne débouchent nécessairement sur une réoccupation des logements. Ce constat nous a amenés à faire une distinction entre les biens résolus et les biens dont la résolution reste à confirmer, qui nécessitent une veille afin de s'assurer que les logements soient effectivement réoccupés.
- Etude et sélection des biens à réhabiliter :
Au total, 5 biens ont fait l'objet d'un suivi particulier au cours du projet, soit du fait de l'intérêt marqué par le propriétaire pour l'accompagnement proposé, soit du fait d'une situation incertaine pouvant déboucher sur la rénovation de logements inoccupés.
 - 3 de ces biens sont inoccupés de longue date et sont fortement dégradés ;
 - 1 bien est constitué d'un ensemble d'immeubles qui s'étend en intérieur d'îlot et qui comprend un immeuble industriel sous-occupé (par un parking) et un peu de logement. La valorisation de ce bien implique un changement d'affectation pour recréer du logement et la création d'un accès arrière vers la rue de la Philanthropie pour désenclaver la parcelle ;

- 1 bien est occupé par une boîte de nuit qui n'avait toujours pas repris ses activités en janvier 2022 suite à la crise du COVID. Le gérant de la boîte de nuit s'est montré dans un 1^{er} temps intéressé par le projet qui aurait nécessité un changement d'affectation pour recréer du logement.

Au terme de la mise en œuvre du projet, le suivi assuré par les bureaux d'étude n'a pas permis de déboucher sur la signature d'une convention pour le support à la réhabilitation des logements.

Des 5 biens suivis :

- 1 bien a été vendu en novembre 2022. Début 2023, le nouvel acquéreur réfléchissait au développement de son projet ;
- 2 propriétaires ont exprimé leur intention de vendre leur bien. Un des 2 biens a déjà été mis en vente en 2022, mais l'opération n'a pas abouti ;
- le gérant de la boîte de nuit nous a indiqué qu'il allait entreprendre des travaux pour rouvrir son établissement ;
- Un bien reste sans solution et son état continue de se dégrader.

En conséquence, la tranche conditionnelle n°3 du cahier spécial des charges relative à l'accompagnement des propriétaires privés dont le bien a été sélectionné pour le support à la réhabilitation des logements n'a pas pu être activée et la mission n'a pas pu déboucher sur la réhabilitation de logements inoccupés.

Il appartiendra au service en charge de la lutte contre les logements inoccupés de la Ville de veiller à ce que la situation de ces biens se débloque et que les logements soient effectivement rénovés et remis sur le marché.

- Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?

Le projet s'est terminé le 31 mai 2023.

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
0	0	0	0	0

Commentez.

Le projet ne vise pas la création d'emplois, qu'elle soit directe ou indirecte

2. Fiche d'évaluation

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les points forts de votre action ? |
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Une connaissance fine du terrain et des logiques immobilières à l'œuvre dans le quartier, notamment grâce à la mise à jour de l'inventaire des logements inoccupés deux fois par an et à la collaboration avec l'ULM ; ○ Un suivi plus serré des situations d'inoccupation des biens dans le quartier grâce aux observations de terrain et aux prises de contact répétées avec les propriétaires. |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ? |
| <ul style="list-style-type: none"> ○ La difficulté à entrer en contact avec les propriétaires de logements inoccupés et à les impliquer dans le projet ; |

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le coût de rénovation de certains biens dégradés, la difficulté d'obtenir un emprunt bancaire et le rendement locatif des AIS jugé insuffisant dissuadent certains propriétaires de se lancer dans la réhabilitation de leurs logements inoccupés ; ○ La dynamique immobilière observable dans le quartier : la plupart des biens mis en vente sont à rénover et leurs prix sont conséquents.
<p>✓ Le public-cible a-t-il été touché ? Partiellement.</p>
<p>✓ Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? Non. Aucun des propriétaires contactés n'a souhaité s'engager dans le processus de support à la réhabilitation de ses logements inoccupés.</p>
<p>✓ Le budget prévu a-t-il été suivi : non.</p> <p>Le budget est réparti en 3 tranches, dont 2 sont fermes (les actions de sensibilisation des propriétaires et l'actualisation de l'inventaire des logements inoccupés d'une part, et la sélection des biens qui feront l'objet d'un accompagnement d'autre part). La troisième tranche (l'accompagnement des propriétaires sélectionnés pour la réhabilitation de leurs logements) est conditionnelle et n'a malheureusement pas pu être activée faute de propriétaire intéressé par cet accompagnement. Or le budget de cette tranche représente un peu plus de 60% du budget global affecté au projet.</p>
<p>✓ Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans l'élaboration du projet/des activités : non ○ Dans sa mise en œuvre : ponctuellement (contacts avec un commerçant ou un voisin en vue de connaître l'identité et/ou le n° de téléphone d'un propriétaire dont le bien semble partiellement ou totalement inoccupé). ○ Dans son suivi ou son évaluation : non
<p>✓ Si le projet se base sur un partenariat</p> <p>La Régie foncière est porteur du projet. Compte tenu de l'enveloppe financière allouée au projet, le partenaire chargé de sa mise en œuvre a été désigné suite à une procédure de marché public.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce partenariat n'a pas été consigné dans une convention. Le partenaire est tenu au respect du cahier spécial des charges du marché public. Un avenant à ce CSC a été approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins du 21 avril 2022 afin de prolonger le délai d'exécution de la tranche 2 jusqu'au 31 décembre 2022 et d'adapter les délais d'exécution des autres tranches à la prolongation de la phase d'exécution du CQD décidée suite à la crise sanitaire de 2020. ○ Quel a été l'apport du/des partenaire(s) : il s'agit d'une association momentanée entre les bureaux d'études ERU urbanisme et AAC architecture. ERU urbanisme est en charge des actions d'information et de sensibilisation des propriétaires, de l'actualisation de l'inventaire des logements inoccupés dans le périmètre du CQD. Les deux bureaux d'études sont présents lors des visites des biens inoccupés, et le bureau AAC architecture effectue un travail d'esquisse des propositions de réaménagement des logements (taille et agencement des futurs logements). <p>▪ Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Non, la recherche de biens inoccupés et des coordonnées des propriétaires de ces biens n'ont pas nécessité d'échange d'informations avec les autres porteurs de projet du contrat de quartier.</p>

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? OUI NON

le calendrier des actions ? OUI NON
ou les résultats à atteindre ? OUI NON

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

Le projet proposé dans le cadre de ce CQD se caractérise par la fourniture d'une aide technique et financière préalable à la rénovation des logements (le coût de la rénovation des logements et le suivi du chantier restant à charge des propriétaires concernés, à moins qu'ils ne décident de faire appel à une AIS qui peut prendre en charge le suivi du chantier à leur place). Compte tenu de la reprise de l'inflation des coûts de construction, que nous ne pouvions pas prévoir au moment de la conception de ce projet, l'aide proposée par le projet est susceptible d'intéresser des propriétaires disposant de moyens financiers conséquents. Elle s'est révélée insuffisante pour les quelques propriétaires qui se sont montrés intéressés par le projet en raison de l'état de dégradation de leur bien suite à plusieurs années d'inoccupation et/ou à la complexité du projet de réhabilitation. Nous avions tablé sur le fait que ce type d'aide pourrait également intéresser des commerçants qui n'ont ni le temps ni les compétences pour entreprendre la rénovation des logements inoccupés situés au-dessus de leur commerce. Nous n'avons reçu aucune marque d'intérêt pour notre projet de ce côté. Plusieurs commerçants et galeristes contactés nous ont répondu que les étages sont utilisés pour stocker leur marchandise.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

La lutte contre la vacance immobilière est une mission de longue haleine. Le projet a choisi une approche purement incitative, à charge du service en charge de la lutte contre les logements inoccupés de la Ville de reprendre le relai pour les situations qui n'ont pas pu être débloquées. La longueur des procédures coercitives ainsi que la méthode de travail progressive qui combine actions incitatives dans un premier temps et coercitives en cas d'absence de résultats, rendent difficile la résolution des situations les plus problématiques dans les délais impartis par un CQD.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
Non. Le projet proposé n'a pas atteint ses objectifs. Compte tenu de la pression immobilière dans le quartier et du renchérissement du coût de la construction, d'autres incitants devraient être proposés pour atteindre les objectifs définis.
- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
Oui, le volet socio-économique de chaque CQD devrait intégrer la lutte contre les logements inoccupés, insalubres et/ou non conformes au code du logement. Les contrats de quartier sont définis à l'intérieur de la zone de revitalisation urbaine (ZRU). Cette zone est définie sur base de critères socio-économiques significatifs, représentatifs du niveau de précarité. La ZRU concentre donc les situations les plus problématiques en terme de logements.
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?
La nature précise des activités à proposer en vue de lutter contre la vacance immobilière et les logements insalubres et/ou non conformes est à apprécier en fonction des caractéristiques de chaque quartier couvert par un contrat de quartier durable : proximité par rapport à l'administration communale qui déterminera la pertinence ou non d'une

décentralisation de certains services de la Ville, importance du tissu associatif dans le quartier et services rendus aux habitants par ces associations, nature des problèmes constatés (importance de la vacance immobilière et/ou des problèmes de salubrité, adéquation des logements existants par rapport aux besoins des habitants, pression immobilière dans le quartier, etc.).

- Autres propositions ou recommandations.

Compte tenu de l'enveloppe financière allouée au projet, la Régie foncière a dû recourir à une procédure de marché public pour désigner les partenaires du projet. En raison de son encadrement législatif strict, cette procédure est lourde et manque de souplesse pour s'adapter aux aléas de la phase d'exécution du volet socio-économique d'un CQD. Il en ressort que, d'une part, deux ans de la phase d'exécution ont été consacrés à mener à bien la procédure de marché public et que la mise en œuvre du projet n'a réellement débuté qu'en juillet 2020.

D'autre part, dans le cadre d'une procédure de marché public, il est plus malaisé d'adapter la méthodologie proposée en cours de projet au cas où elle ne se révèlerait pas efficace ou adaptée à la situation rencontrée sur le terrain. En effet la méthodologie proposée par les différents soumissionnaires dans leur offre constitue un des critères sur lesquels s'appuie le pouvoir adjudicateur pour la sélection de l'adjudicataire, et toute modification substantielle apportée au marché entraîne l'obligation de lancer une nouvelle procédure de marché public.

S'il y a une volonté régionale d'associer les services communaux aux projets du volet socio-économique des contrats de quartier durable, il faudrait réfléchir à d'autres formes de collaboration plus souples et légères d'un point de vue administratif.

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement	/	/
Frais de personnel	/	/
Frais de fonctionnement	13.933,49	6.966,75
Total	13.933,49	6.966,75
Autres subside (précisez)		
Recettes liées au projet		

2. Note explicative

Les partenaires chargés de la mise en œuvre du projet ont été désignés suite à une procédure de marché public et peuvent être considérés de ce fait comme des prestataires sous-traitants de la Régie foncière. Les factures liées à leur mission sont dès lors reportées en frais de fonctionnement pour la Régie foncière. La Régie foncière n'a pas engagé de frais particuliers dans le cadre de ce projet.

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexes

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).

- 1 Rapport trimestriel janvier-février-mars 2023 ;
- 2 Rapport bimestriel avril-mai 2023.



CONTRAT DE QUARTIER « MAROLLES » À BRUXELLES VILLE
RAPPORT D'ACTIVITÉS
ANNEE 2023

Nom du projet : PLASMA
Numéro du projet : 5.06
Personne responsable : EMILIE MANY
Date et signature : 15 février 2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités.....	1
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	5
B. Personnel affecté au projet.....	6
C. Résultats et évaluation.....	7
1. Résultats.....	7
2. Fiche d'évaluation	8
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	9
D. Conclusion et perspectives	9
1. Commentaires généraux	9
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	9
E. Propositions et recommandations (rapport final)	10
F. Rapport financier	10
1. Tableau général des demandes de subsides	10
2. Note explicative	11
3. Pièces justificatives	11
G. Annexe	11

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Depuis son origine, le projet PLASMA - Plateforme Alimentation Santé des Marolles - a pour finalité d'assurer un approvisionnement alimentaire sain, régulier, et de qualité pour tous les habitants démunis ou qui se trouveraient dans des situations précaires, et de leur permettre de développer des habitudes alimentaires équilibrées.

Pour **Les Capucines** spécifiquement, sur la période de septembre 2020 à septembre 2023, nous avions annoncé les actions suivantes :

Objectif 1 : Renforcement de l'approvisionnement

- Instauration d'un espace logistique permettant le stockage et la conservation des denrées pour tous.
- Etat des lieux et mutualisation des ressources de chacun, le renforcement des fournisseurs actuels dans une volonté de récurrence des partenariats.
- En partenariat avec DREAM, réception des nouveaux approvisionnements, transfert de marchandises entre associations.

Objectif 2 : Renforcement du réseau de l'aide alimentaire et mutualisation

- Engagement d'une chargée de mission pour maximiser la coordination.
- Création d'un espace logistique commun et la mutualisation des ressources.
- Réalisation des transferts de marchandises dans des conditions sanitaires optimales.
- Répondre aux besoins des associations partenaires (ex : réflexion en cours avec Centre Santé Miroir) pour l'accueil de nouveaux publics et l'adaptation de l'offre alimentaire.

Objectif 3 : La sensibilisation et promotion de l'alimentation saine

- Par l'augmentation de l'offre de produits frais et sains.
- Par la collaboration aux initiatives locales et les nouvelles réponses aux besoins.

2. Description des activités

En ce qui concerne nos objectifs 1 et 2, à savoir l'approvisionnement, nous n'avons pas eu de mutualisation par les autres acteurs de l'aide alimentaire du quartier. Le manque d'approvisionnement de chacun a rendu la mutualisation impossible. En 2023, nous avons donc organisé des achats groupés. Nous avons développé des contacts auprès de producteurs locaux et chaque mois nous commandons des denrées. Les producteurs livrent aux Capucines, nous stockons et ensuite nous livrons les associations qui participent aux achats groupés.

Pour notre objectif 3, nous avons également développé nos réseaux pour la mise en place de projet d'aide alimentaire pour un public plus jeune et nous avons pérennisé le projet « Courses pour tous » et étendu « Food & Friends ».

Nous l'avons réalisé au travers des activités présentées dans le tableau ci-dessous et développées ensuite.

Phase/activité ANNEE 2023	Descriptions et remarques	Date début	Date fin
Objectif 1 et 2			
Achats groupés :	-> Mise en place d'achats groupés pour le secteur de l'aide alimentaire. 5 associations participent aux achats : Home Dupré et Home Baudouin, Nativitas et La Source, ainsi qu'Episol à Schaerbeek	Janvier 2023	En cours
Objectif 3			
Partenariats associatifs :	-> Avec l' AMO CARS et le PCS Radis Marolles - projet Soupes PA.Radis : préparation et distribution de soupes pour les personnes isolées du quartier - Fourniture de légumes et propositions de recettes ->Avec le groupe de travail « petite enfance » : projet de livret de	Janvier 2023 Février 2023	Mars 2023 En cours

	recettes - Réflexion sur l'alimentation des enfants fréquentant les structures associatives en lien avec la petite enfance. -> Fête de quartier : participation à la Fête de quartier Tanneurs.	Juin 2023	
Développement alimentation de qualité pour un public plus jeune	-> Collations : 4 fois par semaine, préparation et livraison de collations saines pour les enfants de l'école des devoirs du PCS Querelle. Projet soutenu par le Centre de Santé Miroir.	Janvier 2023	En cours
	-> Plats pour la crèche : 2 fois par semaine : préparation et livraison de plats pour la crèche Badaboum. Projet soutenu par le Centre de Santé Miroir.	Septembre 2023	En cours
« Food & Friends »	-> Plats cuisinés : 2 fois par semaine, préparation et livraison à une quinzaine de clients.	Janvier 2023	En cours
	-> Préparation et livraison de plats pour les stages des enfants du PCS Querelle.	Vacances scolaires	
	-> Catering pour les évènements/associations du quartier	Janvier 2023	En cours
Subsides/Financement :	-> Obtention d'un subside « d'Action vivre ensemble » pour soutenir le projet de plats pour la crèche Badaboum.	Juin 2023	
	-> Obtention d'un subside d'une Fondation privée afin de pérenniser le projet Food & Friends jusqu'en 2025.	Juillet 2023	
« Courses pour tous »	-> Renforcement des réseaux quartier afin de répondre aux besoins des habitants précarisés : ONE, Nativitas, Centre de Santé Miroir, Entr'Aide des Marolles, Nouveau 150 -> Dons de fondations et citoyens	Janvier 2023 Annuel	En cours

Objectif 1 : renforcement de l'approvisionnement.

En 2023, aucune mutualisation n'a été possible entre les partenaires quartier. Toujours en cause : les problèmes d'approvisionnement. Cette année, Les Capucines ont continué de soutenir les associations avec des approvisionnements de qualité selon leur possibilités structurelles.

Ces activités ont été possibles grâce notamment aux moyens accordés pour la PLASMA : tant en personnel que logistiques. Les denrées sont stockées dans le local PLASMA afin d'être livrés aux associations du quartier, avec pour objectif la mutualisation du local.

Au total 453 bacs de denrées ont été distribués pour un volume d'environ 3 tonnes.

Associations	Jour de livraison et/ou réception	Nombre de bacs 2023
Petites Sœurs des Pauvres	mercredi/vendredi	76
Comité de la Samaritaine	jeudi	34

MASS	lundi/jeudi	52
ASEB	mardi/jeudi	72
Nativitas	lundi/jeudi	60
La Fontaine	lundi	53
Home Dupré	lundi	54
Club de jeunesse	lundi/Jeudi	52

Afin de garantir une variété constante de denrées de qualité pour le quartier, nous avons recherché activement des producteurs et fournisseurs. En prolongement du projet PLASMA, nous avons instauré un système d'achats groupés en collaboration avec les associations du quartier. Ensemble nous achetons des produits tels que pommes de terre, œufs, viande, ainsi que des articles plaisir tels que biscuits et boissons. Les denrées sont réceptionnées aux Capucines, stockées, puis livrées aux associations. Nativitas, Home Dupré, Home Baudouin et La Source participent à ces achats. La contrainte des producteurs est le volume de commande, l'épicerie de Schaerbeek Episol se joint aux achats groupés afin d'atteindre le montant de commande minimal.

Objectif 2 et 3: renforcement du réseau et sensibilisation/promotion de l'alimentation saine

En 2023, nous avons travaillé sur la pérennisation de nos projets :

Courses pour Tous

Ce projet mis en place en 2021 a permis de venir en aide à 98 personnes en 2023. Il est rendu possible grâce à la générosité de particuliers et/ou fondations qui financent des paniers de courses pour des personnes sans revenus.

Ce projet a été conçu et mis en place par les Capucines. Toutefois, l'idée provient des constats réalisés par le projet PLASMA et il est mis en œuvre avec des associations du quartier.

Des partenariats se sont renforcés avec le Centre de Santé Miroir, Nativitas, ONE Tanneurs, ONE Epargne, Entr'Aide des Marolles et Nouveau 150.

Les résultats de ce projet sont réellement probants et les bénéfices qu'en tirent les participants aussi bien sur le moral que sur la santé sont très positifs.

Grâce à des levées de dons, ce projet est pérennisé jusqu'en décembre 2025.

Food & Friends

En 2023, nous avons travaillé sur des projets pour un public plus jeune tout en maintenant le projet de départ qui est d'offrir une alternative saine et gourmande de plats cuisinés à des habitants précarisés du quartier.

Le Centre de Santé Miroir soutient 2 projets :

- Les collations saines pour enfants de l'école des devoirs du PCS Querelle : 15 enfants de primaire bénéficient de collations saines et « fait maison » à raison de 3 fois par semaine
- Les plats cuisinés pour la crèche Badaboum : 12 enfants entre 4 mois et 3 ans bénéficient de ce programme à raison de 2 fois par semaine.

Pour nos plats préparés nous avons développé notre clientèle et les objectifs sont atteints.

Les résultats pour le projet « Food & Friends » sont très enthousiasmants :

- Le plaisir de manger et surtout de bien manger est mis en avant.
- Meilleur moral des bénéficiaires du service de plats préparés grâce au lien social et une alimentation saine et gourmande.
- Pour les collations à destination des enfants : les enfants mangent sainement au moment du goûter. Les enfants diabétiques peuvent manger la même chose que les autres enfants du groupe.
- Pour les plats à destination de la crèche : les parents doivent déposer leurs enfants avec un repas. Grâce à la mise en place du projet, 2 fois par semaine, les parents ne doivent plus se soucier de la préparation des repas qui est parfois compliquée pour ce public (parents en formation, matériel de cuisine pas adapté)

Les amis du matin

Tous les mercredis, les bénévoles des Petites Sœurs des Pauvres récupèrent aux Capucines de quoi préparer les tartines pour leur projet « Les amis du matin ». Cette collaboration a démarré suite à l'état des lieux du quartier

MASS

Depuis fin février 2022 nous avons mis en place un partenariat avec la MASS (Maison d'accueil socio sanitaire de Bruxelles). Ils récupèrent 2 fois par semaine de quoi préparer des collations pour les bénéficiaires de leur maison de soins ambulatoires.(sandwiches, fruits, fromages,...)

Soupes PA.Radis

Le projet des Soupes Pa.Radis existait déjà en 2021 et 2022. Il a repris en décembre 2023 pour quelques dates.

Il est porté par le PCS Radis-Marolles, l'AMO Cars et PLASMA(Capucines). Durant 3 mois, des habitants bénévoles cuisinent des soupes avec des produits livrés par Les Capucines. Les soupes sont ensuite distribuées par les jeunes du projet Bénévoiens, créant ainsi du lien entre générations.

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

- Si non, pourquoi les retards sont-ils survenus ?
- Étaient-ils prévisibles, évitables ?
- Combien de temps a été perdu ?
- Quelles sont les conséquences de ces retards ? (en terme de réalisation et au niveau financier)

Pour ce qui est des délais et des objectifs, nous avons respectés le planning.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Réalisations / Actions	DÉBUT	FIN
Objectif 1		
Réalisation des travaux pour créer un espace logistique commun PLASMA.	09/2020	02/2022
Mise en place d'outils de mutualisation : - Conception et mise en place du système de mutualisation, définition des parties-prenantes et des modalités pratico-pratiques. - Elaboration outils de reporting et planification. <i>Remarque : à l'entame du projet, nous espérions que d'autres acteurs/porteurs du projet apportent des approvisionnements nouveaux et réguliers. Ceux-ci auraient été stockés à la PLASMA selon un système de mutualisation. Dans les faits, les approvisionnements de la PLASMA sont générés par Les Capucines. Les Capucines continuent toutefois leurs objectifs de redistribution auprès des associations du quartier selon les besoins de chacun.</i>	07/2021	09/2023

Réception des nouveaux arrivages de DREAM, et nouveaux stockages.	Pas d'application	
Analyse des innovations en matière d'approvisionnements et d'actions d'aide alimentaire - Evaluation et ajustements - Bilan intermédiaire écrit. Les Capucines ont créé 2 nouvelles formes d'aide alimentaire dans le quartier.(« Courses pour tous » et « Food & Friends »)	09/2021	09/2022
Objectif 2		
Transferts de marchandises et autres opérations logistiques entre associations ou pour les associations.(voir remarque objectif 1)	Tout au long de l'année	
Mise en place d'outils de communication réseau à définir pour favoriser les échanges entre les acteurs de terrain.	04/2021	09/2021
Phase de roulement : Réception – Transferts – Actions. Mise en œuvre des outils élaborés depuis le début du projet + amélioration continue.(voir remarque objectif 1)	Ok pour les achats groupés et redistribution des denrées Capucines	
Inclusion des nouveaux modes d'approvisionnement et de mutualisation dans le fonctionnement habituel de l'épicerie sociale en vue de la pérennisation du projet – Anticipation de la fin du financement. (voir remarque objectif 1)	Pas d'application	
Objectif 3		
Recherche de financements complémentaires pour les investissements en infrastructure ainsi que les nouvelles formes d'aides alimentaires créées avec les acteurs du quartier.	01/2022	En cours
Définition de nouvelles actions et nouveaux publics en adéquation avec les besoins identifiés en collaboration avec le tissu associatif partenaire (ex : Centre de Santé Miroir) et le Comité de la Samaritaine.	01/2021	En cours

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Miraglia	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Stéphanie	▪ Sexe : F
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 0.5 ETP
▪ 50% salaire affecté au CQD durant les 3 premiers trimestres 2022	▪ Durée du contrat : 2 ans
▪ Date de début : 13/09/2021	▪ Date de fin : 30/09/2023
▪ Type d'activité : chargée de mission et logistique	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : expérience professionnelle dans l'Horeca, la communication et l'enseignement	

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

▪ Nom : Mohammadi	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Younes	▪ Sexe : M
▪ Belge	▪ Diplôme : < CESS
▪ Emploi subventionné ³ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : ETP
▪ 100 % salaire affecté au CQD durant le dernier trimestre 2022	▪ Durée du contrat : 4 mois
▪ Date de début : 01/10/2022	▪ Date de fin : 15/01/2023
▪ Type d'activité : chargé de logistique	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : expérience professionnelle dans la livraison et la logistique	

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?
- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

En termes de **résultats** des Capucines, nous pouvons mettre l'accent sur :

- Structuration à long terme de solutions logistiques et de stockage pour le quartier.
- La continuité de l'approvisionnement PLASMA quantitatif et qualitatif grâce aux Capucines.
- La mise en réseau et les nouveaux partenariats avec les acteurs associatifs du quartier ainsi que la collaboration aux projets, comme soupes PA.Radis.
- 2 nouvelles solutions d'aide alimentaire :
 - Le projet « Courses pour Tous » en collaboration avec 6 associations (dont 5 dans le périmètre) avec la recherche de financements spécifiques.
 - La création de « Food & Friends » qui est un réel plus pour les habitants du quartier ne fréquentant pas les restaurants sociaux. Ce projet a nécessité la recherche de financements complémentaires afin de le pérenniser. Mise en place de nouveaux projets à destinations d'enfants comme la crèche Badaboum.

³ ACS, art.60,...

⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?

Les actions concrètes qui améliorent le quotidien des habitants et la réflexion plus large qui vise à apporter de nouvelles solutions innovantes sur le long terme.
Le renforcement de l'approvisionnement de produits de base (œufs et pommes de terre) identifiés dans l'état des lieux.

- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?
 - Pensez-vous pouvoir y remédier ?
 - Si oui, comment ?

Notre partenaire dont la mission principale était la recherche de fournisseurs mentionnait lors d'un comité d'accompagnement ses difficultés pour y parvenir. Concernant l'approvisionnement, en 2023, mis à part Les Capucines, aucune association ou partenaire du projet n'a apporté d'approvisionnement à destination des autres acteurs du périmètre. Nous ne pouvons pas relever d'impact significatif de la participation de DREAM au renforcement de l'approvisionnement via notre plateforme.

Nous sommes persuadés que le système actuel centré sur la récupération d'invenus ne permettra pas cette régularité qualitative. Un changement de vision sur l'aide alimentaire par les politiques pour une approche différente sera nécessaire.

- Le public-cible a-t-il été touché ?

Afin de définir le public cible, nous avons fait un état des lieux en 2020 qui a ciblé les habitants isolés du quartier. Durant l'année 2023, nous avons renforcé les liens avec toutes les associations du quartier concernées et nous avons mis en place une collaboration avec la grande majorité d'entre elles. Nous avons bien développé notre réseau dans le périmètre. Avec notre projet « Food & Friends », ce sont plus d'une trentaine d'habitants ainsi qu'une trentaine d'enfants du quartier que nous avons déjà touchés.

- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?

Notre challenge d'offrir une alimentation de qualité à petit prix commence à être reconnu. L'impact sur la vie des personnes est plus que positif. Grâce à nos projets, nous touchons un public plus large qui, auparavant, ne bénéficiait pas forcément d'aide alimentaire spécifique.(personnes âgées, à mobilité réduite,...)

Pour les plats cuisinés ce sont une vingtaine de personnes différentes qui commandent chaque semaine. Pour les enfants ce sont 15 enfants de la crèche et 15 enfants de primaire.

- Le budget prévu a-t-il été suivi ?

- Si non, pourquoi ?

Oui. Le budget a été augmenté grâce au soutien de Good Food et des fondations privées.

- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...

- Dans l'élaboration du projet/des activités ?
 - Dans sa mise en œuvre ?
 - Dans son suivi ou son évaluation ?

Comme déjà exposé les années précédentes, les habitants ont été inclus dans nos études concernant notre offre de plats cuisinés « Food & Friends ». Nous sommes partis des constats obtenus durant ces études afin d'adapter au mieux notre offre. Le projet dans son fonctionnement est très bien accueilli.

Nous identifions les habitants de 2 façons différentes :

1. de façon directe : clients de l'épicerie, voisins,...

2. via les associations partenaires qui connaissent particulièrement bien leurs publics et leurs préoccupations.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si le projet se base sur un partenariat <ul style="list-style-type: none"> ○ Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? ○ Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ? ▪ Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez. <p>Le projet se base sur des apports mutuels de 3 partenaires-porteurs du projet, complémentaires pour sa finalité. Concernant DREAM : nous n'avons pas collaboré ni d'un point de vue stockage ni logistique ni en apport de marchandises. L'objectif initial commun d'approvisionnement et de mutualisation n'a pas été atteint.</p>

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- = ○ Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? OUI NON
- le calendrier des actions ? OUI NON
ou les résultats à atteindre ? OUI NON

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)
- Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

En 2023, nous avons travaillé afin de préparer la suite du CQD. Pour ce qui est de la mutualisation de denrées alimentaires, nous continuerons de soutenir les associations du quartier avec l'approvisionnement des Capucines.

Le local et la chambre froide installée dans le cadre du CQD seront toujours mutualisés avec les partenaires du quartier. Avec la mise en place des achats groupés, nous stockons les denrées dans le local et la chambre froide du local PLASMA avant de les livrer aux associations partenaires.

Dès les premiers retours positifs des projets « Courses pour tous » et « Food & Friends », nous avons cherchés des sources de financements.

Le projet « Courses pour tous » est soutenu par des dons de particuliers et des fondations privées. En 2024, nous pourrons doubler l'action menée en 2023.

Quant au projet « Food & Friends » il répond à un réel besoin de certains habitants du quartier : manger des plats gourmands et de qualité. Pour le développement des projets pour « une alimentation de qualité pour les enfants », nous continuerons ces projets en 2024 avec le soutien du Centre de Santé Miroir et d'Action vivre ensemble. Une fondation a décidé de prendre en charge l'emploi temps plein ainsi qu'un ½ ETP complémentaire pour la partie production cuisine.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Dans les prévisions à long terme, nous pourrions mettre en place plus de projets de cohésion sociale avec les partenaires du quartier. Développer plus de partenariats cuisine pour d'autres groupes de bénéficiaires.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?

Nous souhaitons maintenir les projets développés par Les Capucines dans le cadre et avec le soutien du contrat de quartier. Les projets « Courses pour tous » et « Food & Friends » sont pérennisés grâce aux soutiens de fondations privées et de particuliers. Ces dons permettent le maintien d'1 ETP et l'engagement complémentaire d'1/2 ETP depuis septembre 2023.

Nous constatons que ces 2 projets ont un réel impact sur le quartier et permettent à de nombreuses personnes de trouver des solutions adaptées à leur besoin.

- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
 - Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ?
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?
 - Si non, pourquoi ?

L'idée de mutualisation des denrées peut être une idée à reconduire mais la réalité du terrain démontre les difficultés à y parvenir. Ce projet était prometteur mais malheureusement les contraintes de chaque partenaires ont été « des obstacles » à la bonne mise en œuvre. Tant que le secteur de l'aide alimentaire sera basé sur la récupération d'invendus, il sera impossible de mener à bien ce type de projet.

Nous devons sortir de ce modèle et travailler ensemble à une reconnaissance du secteur afin de permettre une professionnalisation du secteur. Nous avons besoin de mesures politiques pour inciter les producteurs agroalimentaires à travailler avec l'aide alimentaire. Il faut remonter la chaîne des valeurs de produits alimentaires.

- Autres propositions ou recommandations.

La Ville de Bruxelles et/ou le CPAS pourraient soutenir les associations de l'aide alimentaire pour garantir l'accès à une alimentation de qualité et adéquate en fonction des régimes alimentaires.

Ce soutien contribuerait à renforcer la cohésion sociale : meilleur moral des personnes, moins de disputes dans les familles, enfants non discriminés grâce aux collations identiques aux camarades.

Une aide alimentaire valorisante favorise l'harmonie sociale et l'inclusion de tous.

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale 58,38%
Frais de personnel	32.427,57	18.931,21
Frais de fonctionnement	720,68	420,73
Total	33.148,25	19.351,94
Autres subside: Bxl Environnement	13.620 €	
Fondation Carrefour	24.155 €	
Recettes liées au projet	3.606,44 €	

2. Note explicative

Présentation synthétique des différents postes financiers.

Frais de personnel : salaire

Frais de fonctionnement : abonnement téléphone, packaging, électricité

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexe

- Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).



**CONTRAT DE QUARTIER « 5.06 » À BRUXELLES VILLE
RAPPORT D'ACTIVITÉS
ANNEE 2023**

Nom du projet : PLASMA Plateforme Alimentation Santé des Marolles

Numéro du projet : 5.06

Personne responsable : Ingrid Payan

Date et signature : 14/2/24

Table des matières

Table des matières
A. Description des actions menées et planning
1. Présentation générale
2. Description des activités
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet
B. Personnel affecté au projet
C. Résultats et évaluation
1. Résultats
2. Fiche d'évaluation
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet
D. Conclusion et perspectives
1. Commentaires généraux
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)
E. Propositions et recommandations (rapport final)
F. Rapport financier
1. Tableau général des demandes de subsides
2. Note explicative
3. Pièces justificatives
G. Annexe Erreur ! Signet non défini.

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Le comité de la Samaritaine s'est donné pour mission de proposer une aide alimentaire de qualité ainsi qu'un accompagnement psycho-social aux habitants.es des Marolles qui seraient en situation de précarité, de vulnérabilité et/ou d'isolement.

L'aide alimentaire proposée est constituée de deux axes. L'axe restauration avec la proposition de repas chaud tous les jours, et la distribution hebdomadaire de colis alimentaires.

L'un de nos objectifs est l'amélioration ainsi que la pérennisation des colis que nous distribuons. En augmenter la quantité, la qualité, et la variété des produits qui les composent est un de nos objectifs permanents. Grâce à l'approvisionnement assuré par les partenaires de ce projet

(DREAM, Les Capucines), la Samaritaine a pu diversifier son offre : produits frais, laitiers, fruits et légumes.

L'objectif d'une alimentation saine et équilibrée accessible pour tous.tes est également travaillé en collaboration avec notre public et avec des partenaires experts en matière de santé et de précarité situé directement dans le quartier des Marolles. Dans cette optique, différentes actions et ateliers sont organisés régulièrement.

En parallèle, les bénéficiaires de l'ASBL pourront également bénéficier d'activités culturelles et communautaires ainsi que d'un accompagnement individuel offert par notre assistante sociale.

Objectifs :

Un PLASMA autonome, intégrée dans les flux de travail des acteurs de terrain avec :

- Un approvisionnement en produits frais de qualité, stable en quantité, en qualité et en périodicité,
- Permettant un volume de personnes aidées multiplié par 2 dans une offre adaptée aux besoins individuels (état de santé, choix, goûts, allergies).
- Une alimentation équilibrée pour tous.tes.

2. Description des activités

Phase/activité ANNEE 2023	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Activité	Ciné-débat "Tandem local" Les participants ont pu déguster un repas en regardant le film "tandem local", suivi d'un débat. L'idée étant ici de créer une réflexion collective et politique autour de différentes questions liées à la participation active des citoyens en matière de solutions à la crise écologique. En effet, le film questionne les pratiques de productions et de consommations en matière d'agriculture en Belgique. Le débat a donc rencontré différentes thématiques : le circuit court : consommer local ? Le bio : les prix, la productivité, la pollution des sols ? L'agro-industrie : ses limites et ses alternatives. Les participants ont pu échanger sur leurs pratiques, leurs idées, leurs doutes, s'échanger des astuces, et créer du lien autour d'une question sociétale commune : l'écologie	Février	Février	1 jour
Activité	Atelier pâtisserie - Mousse au chocolat La première étape de l'activité était la rencontre avec Fanny, pâtissière reconvertie dans le social qui anime des ateliers autour du 'bien manger'. Les participants ont pu découvrir le métier de pâtissier et boulangerie dans un cadre professionnel puis non marchand grâce à ce partage d'expérience. Viens alors la pratique, en groupe, les participants ont appris à confectionner une mousse au chocolat avec des produits simples et issus d'une production raisonnée : mise en avant	Mars	Mars	1 jour

	du projet VRAC (accessibilité alimentaire). Acquisition de savoir direct et partage d'expérience, les participants ont terminé la journée sur une dégustation au cours de laquelle chacun.e a pu se confier sur ses habitudes alimentaires et pratique de cuisine à la maison.			
Action	Distribution Colis alimentaires : se compose de différents produits invendus et récupérés auprès de nos différents partenaires.			Toutes les semaines
Action	Accompagnement Psychosocial // sur rendez-vous ou permanences et accessible à l'ensemble de notre public.			Toutes les semaines

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

- Nous avons respecté le planning.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

- Le projet est fini fin mars 2023

B. Personnel affecté au projet

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Blanckaert ▪ Prénom : Baudouin ▪ Français ▪ Emploi subventionné : oui ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 12.10.20 ▪ Type d'activité : animateur social ▪ Expérience relevante/autre commentaire : le responsable du projet PLASMA | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : 25-45 ▪ Sexe : H ▪ Diplôme : < CESS / CESS / > CESS ▪ Temps de travail affecté au projet : 30h semaine ▪ Durée du contrat : CDI ▪ Date de fin : octobre 2022 |
|--|---|

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Payan ▪ Prénom : Ingrid ▪ Espagnole ▪ Emploi subventionné : oui ▪ % salaire affecté au CQ : 29% ▪ Date de début : 13.12.2017 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : 25-45 ▪ Sexe : F ▪ Diplôme : CESS universitaire ▪ Temps de travail affecté au projet : 10h semaine ▪ Durée du contrat : CDI ▪ Date de fin : CDI |
|---|--|

- Type d'activité : coordination, recherche subside, rapports, présence réunions,etc...
- Expérience relevante/autre commentaire : soutien et coordination

Participe également à ce projet chaque semaine 4 bénévoles ainsi qu'une employée qui renforce la distribution.

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- 60 à 80 ménages bénéficient d'un colis hebdomadaire, plus de 250 personnes.
- Deux activités de sensibilisation se sont organisées.
- Les bénéficiaires ont eu accès au service social.
- La qualité et la quantité des produits proposés ont augmenté.
 - Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
	0.65		0.13	0.78

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?
 - Qualité : avec l'objectif constant de proposer des aliments variés et équilibrés tant que faire se peut.
 - Économies : les colis permettent aux bénéficiaires de faire des économies sur leur consommation.
 - Création de liens : les activités organisées par la Samaritaine permettent aux habitant.e.s de se rencontrer, se retrouver et de passer du temps ensemble.
 - Autonomie : volonté de restaurer ou de conserver un pouvoir de choix et de décisions des habitants concernant leur alimentation. (connaissance des besoins / diversité proposée / prise en compte des spécificité de chacun.e / respect des choix de chacun.e / découverte de notre travail).
- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?

Pérennisation : les quantités reçues sont souvent trop faibles et totalement instables. Empêchant pour le moment toute projection ainsi qu'une augmentation des bénéficiaires.

En cause : la saturation de l'aide alimentaire.

 - Pensez-vous pouvoir y remédier ? pas sans des moyens structurels mis en place rapidement = risque d'effondrement.
 - Si oui, comment ? Augmentation des subsides, législation en faveur des organisations d'aide notamment concernant le big food et la grande distribution. Meilleur accès au travail : notamment pour un public sans-papier contraint d'avoir recours à l'aide alimentaire.
- Le public-cible a-t-il été touché ? oui

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? oui
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le budget prévu a-t-il été suivi ? oui
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués... <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans l'élaboration du projet/des activités ? oui ○ Dans sa mise en œuvre ? oui ○ Dans son suivi ou son évaluation ? oui
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si le projet se base sur un partenariat <ul style="list-style-type: none"> ○ Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? oui ○ Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ? approvisionnement / prospection / logistique.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Non. Collaboration ponctuelle préexistante au projet.

3. **Ajustement éventuel de la fiche de projet**

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? NON
le calendrier des actions ? NON
ou les résultats à atteindre ? NON

D. Conclusion et perspectives

1. **Commentaires généraux**

Le projet s'est d'abord timidement mis en place à la vue des contraintes contextuelles. Adaptation, améliorations nettes et développement constant ont été à l'ordre du jour tout au long de l'année 2023. Des difficultés importantes restent à surmonter. Celles-ci sont directement liées aux difficultés qui pèsent sur le secteur de l'aide alimentaire et ses travailleurs.ses et plus généralement dans le secteur social :

- augmentation de la demande, saturation
- amenuisement de l'offre
- manque de moyen : effectif / budget / logistique

Pour le reste, l'objectif de pérennisation du projet sur un temps long est primordial : conservation du poste créé / quantité, qualité, et choix concernant l'aide proposée.

2. **Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)**

Les prévisions indiquent une augmentation de la demande dans le secteur de l'aide alimentaire. Davantage de personnes en situation de précarité. Sans changements structurels majeurs soulignant une lutte contre la pauvreté sincère, le système actuel risque de s'effondrer, tout comme les travailleur.se.s qui le composent.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Oui, afin de poursuivre les distributions hebdomadaires aux nombreuses familles et personnes du quartier qui en bénéficient et en font la demande.
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?

- prévision de travailler en effectif réduit. Recherche d'autres subsides.
 - Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
 - Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ?
- Dans ce quartier et ailleurs. La collaboration de différents acteurs d'un même secteur permet l'amélioration de l'offre sur de nombreux critères. L'amplitude d'action et son efficacité en sont également grandement améliorés.
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?
- Davantage de moyens financiers / logistiques mis en place.

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

I trimestre 2023		Part régionale CQD	Parte VBX CQD	Total CQD	Subside AIPL	Subside Roi Baudouin	Montant total
	Frais de personnel	8.843,40 €	6.304,60 €	15.148,00 €	17.000,00 €	1875	34.023,00 €

2. Note explicative

Nom et prénom du travailleur	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Statut	Salaire et traitement brut	Cotisation patronale ONSS	Autres frais	Total	Part affectée au projet	
								%	EUR
Baudouin Blanckaert	12-10-20		Chargé Projet	8.643,51 €	2.639,27 €		11.283 €	100%	11.282,78 €
Ingrid Payan	13-12-17		Coordinatrice	10.212,39 €	3.561,10 €		13.773 €	29%	3.994,31 €
TOTAL									15.277 €

3. Pièces justificatives

Comptes individuels et fiches de paye.

G. Annexe

Fait à Bruxelles le 14 février 2024
 Signature Ingrid Payan, Coordinatrice





CONTRAT DE QUARTIER « Les Marolles » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2023-24

Nom du projet : Interventions Culturelles

Numéro du projet : 5.7

Personne responsable : Martin Smets

Date et signature : 11 avril 2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	1
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	3
B. Personnel affecté au projet	3
C. Résultats et évaluation	4
1. Résultats	4
2. Fiche d'évaluation	5
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	6
D. Conclusion et perspectives	6
1. Commentaires généraux	6
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	6
E. Propositions et recommandations (rapport final)	6
F. Rapport financier	7
1. Tableau général des demandes de subsides	7
2. Note explicative	7
3. Pièces justificatives	7
G. Annexe	7

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Le Centre Culturel Bruegel se définit comme un centre culturel de proximité. Il dépend essentiellement de la Ville de Bruxelles - Culture. Outre une aide scolaire à destination des étudiants du secondaire organisée en partenariat avec le CPAS, il organise des ateliers hebdomadaires (capoeira, danse urbaine, mouvement, théâtre, chant, musique), accueille des créations théâtrales, des représentations jeune public, théâtre amateur, poésie, conte et accueille des résidences administratives (Ligue d'impro, skateboarders, dimanches du conte, artiste, ...).

Il se veut également un lieu de présentation des réalisations culturelles et artistiques des associations ou artistes locaux.

Depuis l'ouverture des bâtiments rénovés (2016), une analyse du territoire s'est mise en place d'une manière informelle. Notre volonté est de déployer des activités culturelles transversales dans le quartier favorisant l'accès à la culture et la cohésion sociale.

En 2022, le Centre Culturel a pu reprendre une activité socio-culturelle normale, sans se soucier de normes liées à la crise COVID.

2. Description des activités

COORDINATION CULTURELLE - 0 EUR

Phase/activité ANNEE 2023-24	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Phase préparatoire				
Début des activités				
	<i>Réunions des médiateurices dans le cadre de la coordination sociale des Marolles, sous groupe culture</i>	2019	2024	<i>1 x mois</i>
	<i>Redéfinition et mise en place du « Pass Cultuur Marolles » qui remplace la carte culture voisin.e.s</i>	2022	2024	<i>2 X mois</i>
	<i>Information des projets de la coordination culturelle auprès de la coordination sociale des Marolles</i>	2019	2024	<i>Permanent</i>
	<i>Gestion et distribution du Pass Cultuur Marolles »</i>	2023	2024	<i>Quotidiennement</i>
	<i>Formation à la conduite du Cultuur'ambule – outil de communication des actions culturelles et sociales dans les Marolles</i>	2021	2024	<i>¾ fois par an</i>
	<i>Organisation, coordination et gestion des événements Dia de Muertos dans les Marolles et Fête de la Musique</i>	2019	2023	<i>1 x an mais développement quotidien durant 6 mois</i>
	<i>Création d'un comité de spectateur.ice.s</i>	2023	2024	<i>1 x semaine</i>

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

- Si non, pourquoi les retards sont-ils survenus ? *Le COVID a malheureusement ralenti la mise en place du Pass Cultuur Marolles et la phase de communication prévue pour la faire connaître. Le changement de direction à la tête du centre culturel Bruegel a également été un frein à son développement car cela a été l'occasion de redéfinir le projet pour atteindre l'objectif initialement prévu. L'utilisation du Cultuur'ambule en a également pâti, les différentes associations sur le territoire des Marolles ont mis un peu plus de temps à intégrer l'idée que cet outil était à leur disposition. Néanmoins on peut dire aujourd'hui que tout le retard accumulé a été rattrapé, le Pass Cultuur Marolles est en vigueur (carte, newsletter, site internet dédié), les réunions de la coordination culturelle ont repris à un rythme normal, le Culuur'ambule est à disposition des toutes les associations du quartier et le comité de spectateur.ice.s est sur les rails.*
- Étaient-ils prévisibles, évitables ? *La crise COVID n'était évidemment pas prévisible mais les choses sont revenues à la normale et comme précisé tout le retard a pu être rattrapé.*

- Combien de temps a été perdu ? *Un an environ.*
- Quelles sont les conséquences de ces retards ? (en terme de réalisation et au niveau financier). *Il n'y a pas de conséquences financières, les différentes enveloppes budgétaires (Pass Cultuur Marolles, réunions coordination culturelles, formation/utilisation cultuur'ambule, comité de spectateur.ice.s) ont été reportées, le calendrier de mise en place a par contre été affecté et certains projets n'ont pu être finalisé qu'en 2023, voire début 2024.*

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

En 2023-24:

1. *Janvier 2023 – mars 2024 : reprise régulière (1 x mois) des réunions de la coordination culturelle pour le suivi du Pass Culture Marolles (anciennement carte Culture Voisin.e.s) et la gestion de la newsletter et du site internet : d'un site internet dédié, d'une newsletter, d'une carte réelle et virtuelle et de la communication concertée avec l'ensemble des associations culturelles partenaires du projet.*
2. *Janvier 2023 – mars 2024 : Gestion du calendrier d'utilisation efficace du Cultuur'ambule afin que l'ensemble des associations partenaires de la coordination sociale des Marolles s'emparent de cet outil destiné à fluidifier l'information, culturelle mais également sociale, au sein du quartier des Marolles.*
3. *Octobre 2023 – mars 2024 : création et mise en place d'un comité de spectateur.ice.s dont le projet a été affiné et qui s'adresse à un public adolescent. L'idée : former et responsabiliser une ou plusieurs classes d'élèves du secondaire supérieur à la gestion d'un événement culturel qui donnera lieu à la programmation réelle d'un événement entièrement pensé et organisé par les adolescents.*
4. *Avril – Novembre 2023 Comme chaque année nous avons organisé 2 événements majeurs liés au quartier, rassemblant habitant.e.s et associations du quartier : Dia de Muertos dans les Marolles et la Fête de la Musique. T*

Ces trois projets ont pour objectif principal, tel que défini dans la convention, de développer une véritable coopération entre les opérateurs associatifs du quartier afin que les habitant.e.s puissent bénéficier d'une offre culturelle et socio-culturelle variée qui répond au enjeux du quartier. Et également de faire des jeunes les acteurs de leur propre désirs et besoins culturels.

Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Smets	▪ Âge : 46 et+
▪ Prénom : Martin	▪ Sexe : M
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 1/5 tps
▪ % salaire affecté au CQ : 20%	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 1/06/2022	▪ Date de fin :
▪ Type d'activité : Coordination générale	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Directeur du Centre Culturel Bruegel	

▪ Nom : Bloudanis	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Daphné	▪ Sexe : M
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ³ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : 1/5 tps

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

▪ % salaire affecté au CQ : 20%	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 01/01/2019	▪ Date de fin :
▪ Type d'activité : Coordination administrative	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Responsable administrative CC Bruegel	

▪ Nom : Vervloet	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Caroline	▪ Sexe : F
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ⁵ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁶ : 2/5 tps
▪ % salaire affecté au CQ : 40%	▪ Durée du contrat : 1 an + 8 mois
▪ Date de début : 14/10/2022	▪ Date de fin : 30/06/2024
▪ Type d'activité : Médiation culturelle	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Expérience de médiation	

▪ Nom : Lacroix	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Zoé	▪ Sexe : F
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ⁷ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ⁸ : 0,5/5 tps
▪ % salaire affecté au CQ : 10%	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 10/03/2023	▪ Date de fin :
▪ Type d'activité : Chargée de communication	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : développement communication numérique	

B. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.

Tous les objectifs définis ont été ou sont en passe d'être remplis. La redynamisation de la coordination culturelle entre les structures culturelles du quartier via des réunions régulières et le développement de projets comme la création du Pass Cultuur Marolles, le partage de bonnes pratiques, de matériel et la volonté de poursuivre la mise en place de projet commun comme celui de proposer une présentation commune de nos programmations respectives. En terme quantitatif, les réunions se déroulent 1 fois par mois avec les structures culturelles et un débriefing est présenté à la réunion mensuelle de la Coordination Sociale des Marolles. Dès son lancement le Pass Cultuur Marolles a connu un vrai succès puisque plus de 250 personnes (habitant.e.set/ou

³ ACS, art.60....

⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

⁵ ACS, art.60....

⁶ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

⁷ ACS, art.60....

⁸ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

travailleur.euse.s du quartier l'ont demandé dès la première semaine. Si le Cultuur'ambule fonctionne bien et est mis à disposition de toutes les associations du quartier, il pourrait être plus utilisé encore, une communication en ce sens vers le milieu associatif via la coordination sociale des Marolles est prévue. Par ailleurs, grâce aux deux événement que sont Dia de Muertos et la Fête de la Musique, nous avons pu développer tout au long du CQDM une véritable action de médiation culturelle dans les Marolles pour et avec les habitant.e.s, les écoles, les maisons de repos et les associations.

- Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?
- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
			½ ETP	½ ETP

Commentez.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ? *Le développement et le renforcement de la coordination culturelle entre les différentes associations du quartier permet et permettra encore plus à l'avenir de mettre en place, grâce au travail de l'ensemble des équipes et plus particulièrement des médiateurices, une politique culturelle au sein des Marolles qui réponde aux enjeux du territoire. Nous avons également fortement renforcé le lien avec le territoire, les écoles, les associations, les maisons de repos et de manière générale avec les habitant.e.s du quartier.*
- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ? *L'obstacle principal a été la crise COVID qui a, à la fois obligé de repenser le calendrier d'action mais également a quelque peu distendu les liens entre les parties prenantes au projet. Certes en 2022, les choses sont revenues à la normale mais vu le retard accumulé, il y a eu comme un embouteillage de projets pour tous les lieux et leurs équipes.*
 - Pensez-vous pouvoir y remédier ? Oui. Si oui, comment ? Depuis la crise COVID, nous avons intensifié notre action et finalisé tous les projets que nous nous étions fixé au début du CQD.
- Le public-cible a-t-il été touché ? *En grande partie mais il existe toujours des publics plus compliqué à atteindre, notamment les adolescents, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'orienter notre comité de spectateur.rice.s vers les élèves de secondaires (voir par ailleurs).*
- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? Oui.
- Le budget prévu a-t-il été suivi ? Oui
 - Si non, pourquoi ?
- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués... *Oui. Ce sont essentiellement des habitant.e.mais aussi des travailleur.euse.s et des enfants qui fréquentent le quartier qui ont été touchés pas nos actions.*
 - Dans l'élaboration du projet/des activités ? Oui
 - Dans sa mise en œuvre ? Oui
 - Dans son suivi ou son évaluation ? Oui via la coordination sociale des Marolles.
- Si le projet se base sur un partenariat

- Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ?
 - Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?

▪ Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ?
Commentez.

Les différents projets prévus dans le cadre de la coordination culturelle font l'objet d'un partenariat informel entre les associations culturelles des Marolles qui ont l'habitude de travailler ensemble.

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? NON
le calendrier des actions ? OUI
ou les résultats à atteindre ? NON

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s) : COVID + changement de direction
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ? Délai dans l'aboutissement du projet mais pas d'implication budgétaire.

C. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

Grâce aux CQD Marolles nous avons été en mesure de relancer de manière active à la fois la collaboration entre institutions culturelles, de développer de nouveaux projets (Dia de Muertos, Fête de la Musique, Pass Cultuur Marolles, comité de spectateur.ice.s...) mais également de créer de nouveaux liens avec le quartier via des projets participatifs.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

La plupart de ces projets seront maintenus au-delà du CQD car ils font désormais partie intégrante de la vie culturelle et associative locale. Des événements tels que Dia de Muertos et la Fête de la Musique sont désormais ancrés dans les habitudes et répondent aux missions essentielles de démocratisation culturelle. Le succès du Pass Cultuur Marolles dont beaucoup de Marollien.ne.s se sont emparés témoigne également de ce désir et ce besoin des habitant.e.s de s'approprier les propositions culturelles programmés dans leur quartier. Le comité de spectateur.rice.s a pour vocation d'amplifier encore cette appropriation en offrant au public la possibilité de devenir acteur rice de ses besoins et désirs culturels.

D. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ? Oui grâce à la création et la mise en place de projets de longs termes qui font sens par rapport aux besoins du quartier. Néanmoins, il faudra à moyen terme trouver des financements si nous voulons pouvoir les maintenir et les développer à l'avenir, c'est la raison pour laquelle nous avons déjà prévu de répondre à des appels à projets tels que « La culture a de la classe ».
 - Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ? Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ? Oui. A la fois dans le quartier des Marolles car il y a encore de nombreuses choses à développer

- notamment vis-à-vis des jeunes et dans tous les quartiers de la Région qui rencontrent des difficultés en terme de cohésion sociale.
- Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ? Nous sommes bien conscients que le COVID a également eu un impact fort sur les équipes en charge du CQD mais si nous devions relever un axe d'amélioration ce serait le suivi administratif et peut-être un accompagnement plus régulier des différents projets.
- Si non, pourquoi ?
- Autres propositions ou recommandations.

E. Rapport financier

Voir tableau financier en annexe

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement		
Frais de personnel		
Frais de fonctionnement		
Total		
Autres subside (précisez)		
Recettes liées au projet		

2. Note explicative

Présentation synthétique des différents postes financiers.

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

F. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).



CONTRAT DE QUARTIER « Marolles » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2023

Nom du projet : Projet d'économie circulaire – recyclage de DEEE

Numéro du projet : 5.08

Nom du porteur : CPAS de Bruxelles

Personnes responsables : Khalid Zian – Rita Glineur

Coordonnées personne de contact : HANNAH BAUHAZAR

Date et signature :

KHALID ZIAN
X

RITA GLINEUR
X

Table des matières

Table des matières1
A. Description des actions menées et planning.....	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités.....	1
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet.....	2
B. Personnel affecté au projet.....	1
C. Résultats et évaluation.....	3
1. Résultats.....	3
2. Fiche d'évaluation.....	4
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet	4
D. Conclusion et perspectives	5
1. Commentaires généraux	5
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	5
E. Propositions et recommandations (rapport final)	5
F. Rapport financier	6
1. Tableau général des demandes de subides	6
2. Note explicative	6
3. Pièces justificatives	6
G. Annexe	6

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Projet de récupération et réparation d'appareils électroménagers, proposant une solution d'allongement du cycle de vie de ces produits au niveau local et permettant également la création d'opportunités d'emploi et de formation pour des personnes fortement éloignées du marché du travail.

L'activité propose plusieurs services :

- Un service de récupération (machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle, cuisinière, four, plaque de cuisson)

- La vente d'appareils électroménagers reconditionnés
- Un service de réparation à domicile
- Un service d'entretien préventif à domicile

Le magasin situé au 381 rue Haute est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Les demandes de réparation et d'enlèvement d'appareils peuvent se faire via téléphone, mail ou sur place.

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

En 2023, les actions suivantes ont été menées :

- Engagement et formation de 2 travailleurs dans le cadre d'un emploi d'insertion (contrat article 60§7)
- Participation aux « campagnes encombrants », organisées par la Ville de Bruxelles
- Réparation de 42 appareils dans l'atelier
- Vente de 12 appareils électroménagers dans le magasin
- Réalisation d'entretiens préventifs à domicile

Nous avons dû faire face en 2023 à un manque de candidats en emploi d'insertion et à des soucis de santé du formateur-responsable. Ceci a malheureusement eu un impact conséquent sur notre capacité à récupérer, réparer et vendre des machines.

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

Le planning proposé dans le cadre de la fiche projet et du rapport d'activité de l'année 2021 a été globalement respecté.

Après une année 2022 très encourageant, avec un triplement du volume d'activité, l'année 2023 s'est traduite par un gros ralentissement de l'activité pour les raisons citées ci-dessus.

Nous avons cependant effectué un gros tri et travail d'inventaires des pièces détachées, dans un but de faciliter le recours à ces pièces de seconde main, que ce soit en interne ou par des externes.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Etant donné les problèmes de santé rencontrés par le formateur-responsable, sans perspective d'amélioration, et le manque structurel de candidats en emploi d'insertion pour le poste, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de ne pas pérenniser le projet au-delà de la période du Contrat de Quartier Marolles.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Hippi	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Hervé	▪ Sexe : H
▪ Belge	▪ Diplôme : > CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 1 TEP
▪ % salaire affecté au CQ : 100	▪ Durée du contrat : CDI
▪ Date de début : 17/01/2020	▪ Date de fin : CDI
▪ Type d'activité : Formateur en électromécanique	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : Electromécanicien de formation. Expérience en électromécanique au sein d'une buanderie industrielle (maintenance, réparation, encadrement équipe)	

¹ ACS, art.60

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

▪ Nom : Kamil Mohamed	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Ali	▪ Sexe : H
▪ Djibouti	▪ Diplôme : CESS
▪ Emploi subventionné : Oui art.60	▪ Temps de travail affecté au projet : 1 ETP
▪ % salaire affecté au CQ : 100	▪ Durée du contrat : 1 an
▪ Date de début : 1/10/2022	▪ Date de fin : 31/10/2023
▪ Type d'activité : Réparation d'appareils électroménagers	
▪ Expérience relevante/autre commentaire :	

▪ Nom : Ben Yamoun	▪ Âge : 25-45
▪ Prénom : Redouan	▪ Sexe : H
▪ Maroc	▪ Diplôme : Secondaire inférieur en transition
▪ Emploi subventionné : Oui art.60	▪ Temps de travail affecté au projet : 1 ETP
▪ % salaire affecté au CQ : 100	▪ Durée du contrat : 1 an
▪ Date de début : 23/05/2022	▪ Date de fin : 24/03/2023
▪ Type d'activité : Réparation d'appareils électroménagers	
▪ Expérience relevante/autre commentaire :	

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?

Réparation en atelier de 42appareils

Vente de 12 appareils reconditionnés.

Formation de 2 personnes en insertion socioprofessionnelle.

Alors que les résultats 2022 étaient encourageants, que ce soit en termes de récolte de dons, de personnes formées ou d'appareils remis en circulation, nous avons malheureusement été confrontés à une nette baisse d'activité en 2023.

Etant donné les problèmes de santé rencontrés par le formateur-responsable, sans perspective d'amélioration, et le manque structurel de candidats en emploi d'insertion pour le poste, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de ne pas pérenniser le projet au-delà de la période du Contrat de Quartier Marolles.

Personnel affecté

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
	3			3

Commentez.

1 emploi de formateur en électromécanique. 4 postes en insertion socio- professionnelle, occupés en 2023 par 2 personnes.

2. Fiche d'évaluation

■ Quels sont les points forts de votre action ?

Offrir une opportunité d'emploi et de formation dans un domaine ouvrant de nombreuses possibilités par la suite (réparation d'appareils électroménagers, maintenance machines dans usine, SNCB, STIB, ...).

Réponse à une double problématique : l'allongement de la durée de vie des appareils et l'accès à des appareils reconditionnés à prix réduit.

Approche locale, visibilité de l'action dans un but d'offrir des solutions pratiques et accessibles aux habitants du quartier et de participer à la sensibilisation à la gestion des déchets.

■ Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?

- Pensez-vous pouvoir y remédier ?
- Si oui, comment ?

La diversité des activités nécessitera un renforcement de l'équipe si nous souhaitons pleinement développer celles-ci et offrir un service rapide et de qualité aux habitants du périmètre et bruxellois. La dépendance au formateur responsable et le manque structurel de candidats en emploi d'insertion.

■ Le public-cible a-t-il été touché ?

En partie, via l'engagement de 2 personnes en insertion socio- professionnelle.

Oui, via la vente d'appareils reconditionnés à prix démocratique.

Même si les résultats 2023 sont moins bons à ce niveau qu'en 2022, pour les raisons citées ci-dessus.

■ Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?

Non, 2 personnes en insertion socioprofessionnelle. Difficulté à trouver des candidats en emploi d'insertion pour le poste.

■ Le budget prévu a-t-il été suivi ?

- Si non, pourquoi ?

Oui, nous avons légèrement dépassé le budget prévu.

■ Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...

- Dans l'élaboration du projet/des activités ?
- Dans sa mise en œuvre ?
- Dans son suivi ou son évaluation ?

Le projet se base notamment sur l'étude menée dans le cadre du contrat de quartier durables Marolles par le bureau IDEA, concernant la problématique de la gestion des déchets dans le quartier.

Nous avons participé à plusieurs évènements (fête du contrat de quartier, campagne encombrants de la Ville de Bruxelles), afin de rencontrer les habitants et discuter du projet. Nous comptons aussi organiser des workshops destinés aux habitants.

- Si le projet se base sur un partenariat
 - Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ?
 - Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?
 - Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez.

Oui, nous avons collaboré avec le service propreté de la Ville de Bruxelles, en participant à leur campagne encombrants.

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ? OUI NON
le calendrier des actions ? OUI NON
ou les résultats à atteindre ? OUI NON

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)
 - Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

L'année 2022 nous avait permis d'améliorer l'attractivité du magasin, de récupérer, réparer et mettre en vente nettement plus d'appareils. Ceci s'est traduit par une forte hausse de la fréquentation du magasin et des ventes. Ce qui est évidemment indispensable dans un souci de pérennisation de l'activité au-delà du subside lié au contrat de quartier durable.

Dans un souci d'amélioration de notre service, nous avons retravaillé notre stratégie d'approvisionnement ainsi que l'aménagement du magasin et l'offre.

Etant donné les problèmes de santé rencontrés par le formateur-responsable, sans perspective d'amélioration, et le manque structurel de candidats en emploi d'insertion pour le poste, l'année 2023 s'est traduite par une nette baisse d'activité, que ce soit en termes de volume de machines réparées et vendues ou de personnel formé.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Etant donné les problèmes de santé rencontrés par le formateur-responsable, sans perspective d'amélioration, et le manque structurel de candidats en emploi d'insertion pour le poste, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de ne pas pérenniser le projet au-delà de la période du Contrat de Quartier Marolles.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?

Etant donné les problèmes de santé rencontrés par le formateur-responsable, sans perspective d'amélioration, et le manque structurel de candidats en emploi d'insertion pour le poste, le

Conseil de l'Action Sociale a décidé de ne pas pérenniser le projet au-delà de la période du Contrat de Quartier Marolles.

- - Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
 - Si oui,
 - Dans ce même quartier ou ailleurs ?
 - Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?
 - Si non, pourquoi ?

Oui, étant donné qu'il permet la création d'emplois locaux pour des personnes fortement éloignées du marché du travail tout en sensibilisant à la problématique de la gestion des déchets et à l'accessibilité à des produits de qualité.

- Autres propositions ou recommandations. Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?

Il y a une vraie réflexion à avoir sur les prérequis techniques nécessaires à la réparation d'élecroménagers.

- Si non, pourquoi ?
- Autres propositions ou recommandations.

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement	0	0
Frais de personnel	65.840,01	52.672,01
Frais de fonctionnement	54.517,85	23.059,35
Total	120.357,86	75.731,36
Autres subside (précisez)	0	
Recettes liées au projet	1.414,67	

Part régionale à adapter en fonction du solde du subside.

2. Note explicative

Les frais de personnel comprennent le coût salarial du formateur.

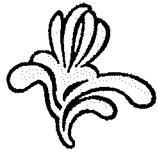
Les frais de fonctionnement comprenant le loyer, les charges locatives, les frais d'entretien, les frais salariaux (après intervention d'autres subsides) liés aux travailleurs sous contrat article 60§7, les achats de pièces détachées pour la réparation des machines, l'achat d'équipements de protection individuelle, les frais de location du terminal bancontact, des petits achats non amortissables et des investissements.

Les dépenses totales s'élèvent à 120.357,86€.

L'année 2023 a permis de générer un chiffre d'affaires de 1.414,67€, soit une très forte baisse par rapport à 2022, pour les raisons citées ci-dessus. Pièces justificatives À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

G. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).



CONTRAT DE QUARTIER « LES MAROLLES » À BRUXELLES

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNEE 2023

Nom du projet : Projet propreté

Numéro du projet : 5.09

Nom du porteur : Cellule Propreté Publique de la Ville de Bruxelles

Personne responsable : Raemdonck Nico

Fonction: Ingénieur-Directeur Général, Département Espaces Publics et Verts

Coordinnées personne de contact :

Service propreté : Nadia Mignolet

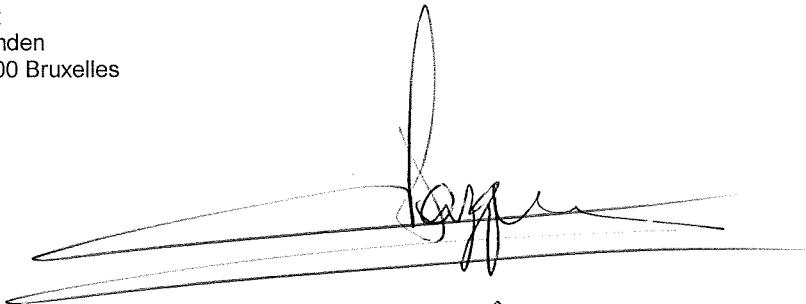
Adresse: rue des Halles, 4- 1000 Bruxelles

Tél.: 02/279.26.94

E-mail: nadia.mignolet@brucity.be

Contrat de quartier : Harold Ingber et
Zoé Vandenbranden

Adresse : Rue de l'Hectolitre, 1 – 1000 Bruxelles



Nicolas JARNEZ
Directeur Service propreté
Ville de Bruxelles

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Présentation des éléments globaux ou récurrents concernant vos activités (contexte, méthodologie, localisation,...) ou de toute autre remarque ne trouvant pas sa place dans la tableau ci-dessous.

Le volet propreté publique souhaite insuffler une dynamique vertueuse et durable pour améliorer la propreté du quartier, encourager les collaborations entre acteurs et sensibiliser le public aux thématiques du zéro déchet, de l'économie circulaire et de la propreté publique en général.

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du CQD Marolles a pointé la propreté comme un des défis prioritaires à relever dans le cadre de celui-ci. C'est pour cette raison que la Cellule Contrat de Quartier a demandé la réalisation d'une étude propreté dont les conclusions ont permis de préciser les objectifs du volet propreté publique.

Pour répondre aux problématiques présentes sur le territoire (présence de poubelles sur l'espace public hors des horaires de collecte et des lieux autorisés, actes d'incivisme et de non-respect de l'espace public, problème de tri dans les grands ensembles de logements, nombreux dépôts clandestins), nous avons proposé d'explorer 3 axes de travail, en couplant des projets opérationnels à la mise en place de dynamiques durables de sensibilisation et de partenariats vertueux.

Axe information - sensibilisation - participation :

L'équipe propreté (coordinateur et coordinatrice adjointe) a pour mission de développer des actions de sensibilisation spécifiques dans le quartier des Marolles, en adéquation avec les problèmes existants. Ces actions sont construites et mises en place en partenariat avec les différents acteurs du quartier (associations, marchands, personnel de prévention BRAVVO, etc.) et en particulier avec ses habitants.

Le quartier des Marolles est un quartier avec un grand turnover au niveau de ses habitants. De ce fait, beaucoup de personnes ne sont pas au courant des différentes réglementations et services proposés au niveau de la Ville Bruxelles et/ou de la Région Bruxelloise. Un des rôles du volet propreté est donc d'informer continuellement la population par rapport aux différentes obligations des citoyens en matière de propreté publique.

L'équipe a aussi veillé à mettre en lien les différents acteurs du quartier entre eux (habitants, marchands, associations, etc.) ainsi qu'avec les différents services de la Ville. Elle a joué un rôle d'interface, de manière à améliorer la coordination entre les différents services, et notamment ceux en charge de l'entretien de l'espace public. De cette manière, elle répond au problème de la division des compétences souligné dans le diagnostic (même si les services de la Ville tentent depuis longtemps de répondre à ces difficultés en transférant directement aux services concernés les problèmes qu'ils identifient, comme par exemple un pavé manquant sur une voirie).

Axe Opérationnel :

Cet axe a été coordonné en collaboration avec le Service Propreté. Une réflexion de fond a été menée afin de permettre un redéploiement plus efficace de l'action de la Ville en terme de propreté publique. Il s'agit d'arriver à un renforcement et une meilleure coordination de tous les services concernés par la propreté dans le quartier.

Le problème de la malpropreté ne peut pas être uniquement réglé par du nettoyage (qui par ailleurs implique un coût énorme pour la collectivité et monopolise des effectifs et du matériel qui pourraient être utilisés à d'autres fins). Il convient donc de trouver des solutions innovantes. Une série de projets pilotes ont été lancés dans le cadre de ce Contrat de Quartier, notamment la mise en place de nouvelles filières de gestion et de valorisation des déchets, la végétalisation de l'espace public pour encourager le respect de l'environnement, le développement d'une démarche zéro déchet dans le quartier, etc.

En 2023, l'équipe Propreté du CQD Marolles a lancé le projet Greenpoint (1.11- baptisé Troc & Brol, recyclerie de quartier) et a pu engager une personne à temps plein pour gérer ce projet. Les

services proposés par ce projet sont la collecte à domicile des encombrants chez les habitants du quartier et la redistribution de ceux-ci dans le magasin gratuit du local.

Le projet Greenpoint (1.11), a été développé, pensé et mis en place par l'équipe du volet propreté du CQD Marolles les années précédentes.

Un autre projet opérationnel lancé en 2023 est la « déchetterie mobile » Place du Jeu de Balle. Ce projet a pour vocation de lancer une dynamique propreté sur et autour du marché. Ce projet a été initié par les deux coordinateurs propreté et est porté par le Service Propreté et le Service Affaires économiques de la Ville de Bruxelles.

Axe Formation

Différentes formations ont été suivies par le coordinateur ou la coordinatrice adjointe : intelligence collective (pour renforcer les compétences en gestion de réunions et processus participatifs), gestion de projets (pour les projets opérationnels), communication (pour toucher aux mieux les différents publics cibles). L'équipe du volet propreté du CQD Marolles a également participé à des journées ou soirées informatives organisées par le service public régional (atelier ou conférence de Bruxelles Environnement ou Bruxelles-Propreté par rapport à différentes thématiques : économie circulaire, nouvelle législation, participation citoyenne, etc.).

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Phase/activité ANNEE 2021	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
Début des activités				
Rencontre des acteurs	Prise de contact avec les acteurs concernés par les projets.	03/21	09/23	
Présence régulière dans le quartier	Assurer une présence dans le quartier, rencontrer des habitants et usagers du quartier afin de discuter de la propreté et faire parler des projets du CQD.	03/21	09/23	
Diagnostics en marchant	Balades hebdomadaires dans le quartier des Marolles pour évaluer la propreté des rues, repérer les éventuels points noirs, rencontrer des acteurs locaux. Rédaction d'un rapport photographique pour chaque diagnostic les deux premiers mois. À réaliser sur des périodes régulières pour évaluer l'impact des actions mises en place dans le cadre du CQD Marolles.	03/21	09/23	
Participation à la coordination sociale des Marolles	Réunions mensuelles avec les acteurs socioculturels du quartier.	03/21	09/23	1X par mois
Participation aux COQ	Participation aux Commissions de Quartier.	03/21	09/23	Trimestrielle
Participation au sous-groupe propreté	Réunions avec différents acteurs du quartier afin d'échanger autour du thème de la propreté.	05/2021	09/23	Trimestrielle
Action « Coup de pouce encombrants »	Action coup de pouce encombrants : Service de récolte d'encombrants pour les habitants du quartier. Mise à disposition de chariots et aide des	03/21	09/23	5 X par an

	<i>jeunes du quartier afin de faciliter le transport des encombrants vers les points de collecte. Ces actions ont pris place à différents endroits stratégiques du quartier (où une présence de dépôts clandestins est importante). Nous en avons fait 5 en 2022. En 2023, avec l'ouverture du local Greenpoint et la déchetterie mobile pour les marchands, nous avons diminué le nombre d'actions encombrants à trois.</i>			
Action Marche à ton aise	<i>Action de sensibilisation à la propreté en partenariat avec le collectif AU QUAI. Cette année, nous avons pu utiliser le local du troc & brol pour animer un atelier autour de l'économie circulaire.</i>	03/21	09/23	1 X par an
Rencontres habitants	<i>Différentes rencontres ont eu lieu entre plusieurs habitant-e-s et le volet Propreté concernant différentes thématiques et problématiques rencontrées dans le quartier. Ces rencontres étaient également le moment de parler de nos projets et actions et d'éventuellement inclure les citoyens.</i>	03/21	09/23	Plusieurs X par an
Renforcer la verbalisation	<i>Etude du placement de caméras dans le quartier en collaboration avec le service de verbalisation</i>	05/21	09/23	
Action Rubalise	<i>Action de sensibilisation à la présence d'encombrants dans le quartier des Marolles : mise en place de rubalise autour des gros dépôts clandestins et affichage pour sensibiliser les auteurs. La dernière action a eu lieu en février 2023.</i>	03/21	09/23	1 à 2 X par an
OHP habitant	<i>Action porte-à-porte en collaboration avec les médiateurs de la cellule propreté publique pour rappeler les horaires et lieux de sortie des sacs-poubelle aux habitants du quartier.</i>	05/21	09/23	2 à 3 X par an
OHP Commerçants	<i>Action porte-à-porte en collaboration avec les médiateurs de la cellule propreté publique pour rappeler l'obligation des commerçants à détenir un contrat d'évacuation de déchets.</i>	05/21	09/23	2 à 3 X par an
Etude du mobilier propreté	<i>Etude et diagnostic de l'utilité de la présence de corbeilles publiques dans le quartier – en collaboration avec le service Propreté Publique. En 2023, placement d'un oliobox au local Greenpoint.</i>	06/21	09/23	
Gestion des déchets Place du Jeu de Balle	<i>En collaboration avec le Service des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles et le Service Propreté de la Ville de Bruxelles, mise à disposition d'un container sur la Place du Jeu de Balle deux fois par semaine pour l'évacuation des invendus des</i>	01/23	10/23	

	<p>Marchands. Ces derniers étaient autorisés à évacuer l'équivalent d'une charrette par jour de collecte. Un système d'inscriptions a été mis en place et des discussions ont été menées pour l'optimisation du projet, notamment pour la fraction valorisable. Équipe propreté Marolles pour contrôle et gestion de la fraction valorisable. Arrivée de Cyclup en septembre 2023 pour augmenter la collecte d'objets en bon état. Des réunions ont aussi été organisées pour penser à la pérennisation du projet. Un marché public est lancé pour 2024 suite au succès de l'année 2023.</p>			
Gestion du projet Troc & Brol (Greenpoint 1.11)	<p>Participation au lancement et au fonctionnement (gestion administrative et opérationnelle) du projet Greenpoint-Troc & Brol. Avec le coordinateur du projet, amélioration et suivi des différentes tâches à réaliser dans le cadre du projet (tâches principales : collecte d'encombrants à domicile 3 fois semaine et magasin gratuit 2 fois semaine, tri dans l'espace de stockage, sensibilisation des habitants).</p>	12/22	10/23	
Compost de quartier	<p>Collaboration avec le Service Propreté Publique, Le Logement Bruxellois et une ASBL du quartier (Samaritaine) à la mise en place d'un compost de quartier. Celui-ci a été inauguré en septembre 2023 rue des Minimes. Son utilisation n'est disponible que pour les habitants du quartier. Déjà 10 ménages sont inscrits.</p>	01/2023	10/2023	
Amélioration de l'espace public des habitants de la Querelle	<p>Ateliers de peinture des jardinières de la rue de la Querelle avec le PCS (Habitat et Rénovation) et les habitants du quartier. Ces jardinières étant souvent l'objet de dépôts clandestins, améliorer leur état vise à réduire les actes de malpropreté. Cela a été réalisé avec Chlo's art, une artiste. Deux après-midi ont été nécessaires pour peindre les jardinières de la rue de la Querelle et de la rue Vanderhaeghen.</p>	mai 2023		2X
Brocante des Minimes	<p>Organisation d'une brocante au niveau des Brigittines. Cette action s'est organisée en partenariat avec le PCS des Minimes et le Logement Bruxellois. Le but de cette brocante était de rencontrer les habitants, les faire se rencontrer et stimuler l'économie circulaire entre eux. Diverses animations (stand nourriture, concert) ont eu lieu. 50 familles du quartier ont participé.</p>	06/23		1X par an
Fête des voisins	<p>Participation et collaboration à l'organisation de la fête des voisins portée par l'Entraide des Marolles</p>	06/23		1X par an

	<i>ASBL. Présence de divers acteurs du quartier, dont Troc & Brol. Possibilité pour les deux coordinateurs du CQD de sensibiliser et animer autour du thème de la propreté.</i>			
<i>Animation au local Troc & Brol</i>	<i>Atelier « jouer avec presque rien » - atelier récup' pour enfants - animé par Récup'hérons. L'équipe du CQD a pu utiliser le local Greenpoint pour réaliser plusieurs ateliers.</i>	09/23		
<i>Fête du CQD Marolles</i>	<i>Participation à la fête du contrat de quartier des Marolles, présence d'un stand pour présenter le service propreté et le projet Troc & Brol. La fête a eu lieu le 15/09/2023.</i>	09/21	09/23	<i>1X par an</i>
<i>Journée mondiale de la propreté</i>	<i>Organisation de cette journée avec le service propreté : café et rencontre des balayeurs de la section 2 (rue Haute), stand didactique devant la section et concert de Trashbeatz. A eu lieu le 16/09/2023.</i>	09/21	09/23	<i>1X par an</i>
<i>Querelle ma belle</i>	<i>Participation à « Querelle ma belle » tous les vendredis du mois de septembre. Il s'agit d'une action organisée par le PCS (Habitat & Rénovation). Nous avons fait un clean-up de la rue de la Querelle avec des enfants du quartier et avons animé un stand le 22/09.</i>	09/23	/	/
<i>Musique & récup</i>	<i>Avec l'Entraide des Marolles ASBL, participation et organisation d'ateliers musicaux pour les citoyens avec objets et instruments issus de la récup et notamment du marché de la Place du Jeu de Balle. Plusieurs fois en septembre.</i>	09/2023		<i>3X</i>
<i>Participation à la semaine du mégot</i>	<i>Participation à plusieurs actions contre le jet de mégots en octobre 2023 : sensibilisation des citoyens via un stand sur la place du Jeu de Balle.</i>	09/10/23	13/09/23	<i>1X</i>

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

Partiellement

- Si non, pourquoi les retards sont-ils survenus ?

De mars 2021 à mi-mai 2021, la situation était compliquée. Les raisons du retard engendré sont les suivantes :

1. La coordinatrice propreté initialement engagée a quitté son poste en octobre 2020. Le nouveau coordinateur n'est arrivé qu'en mars 2021. Ce qui fait deux mois perdus en 2020 et deux mois perdus en 2021.
2. Le Covid-19 a ralenti les activités, surtout celles en intérieur ainsi que les possibilités d'entrer en contact avec les habitants. À noter que la troisième vague a frappé notre pays fin mars 2021.

À partir de mi-mai 2021, la situation s'est améliorée. Plusieurs rencontres avec différents partenaires ont eu lieu, que ce soit avec les associations du quartier ou les habitants.

Différentes actions de sensibilisation ont pu être menées avec les habitant-e-s du quartier. Au niveau des projets opérationnels (Gestion des déchets Place du Jeu de Balle, Greenpoint) les contacts pris avec les différents services de la Ville ont permis d'avancer.

En 2022, la situation s'est améliorée et les deux gros projets opérationnels, Greenpoint et Déchetterie mobile Jeu de Balle, ont pu être développés afin d'être lancés en 2023.

2023 a donc été l'année du lancement et de la confirmation. Les deux projets opérationnels ont pu débuter comme prévu. Les deux coordinateurs ont été très présents pour ces deux projets afin que leur pérennisation se fasse le plus fluidement possible. Cela correspond bien à ce qui avait été prévu en 2023. Les différentes actions et contacts avec les habitants se sont également poursuivis et renforcés en 2023.

- Étaient-ils prévisibles, évitables ?

La démission de la coordinatrice précédente ainsi que le covid-19 n'étaient ni prévisibles ni évitables. La difficulté de trouver un local pour le projet Greenpoint était prévisible du fait d'une grosse pression immobilière sur le quartier des Marolles, mais pas évitable.

- Combien de temps a été perdu ?

3 à 4 mois en général.

6 mois pour le projet Greenpoint.

- Quelles sont les conséquences de ces retards ? (en terme de réalisation et au niveau financier)

Du fait de la deuxième et troisième vague de covid-19, la Région a accordé un délai de 6 mois supplémentaires afin de continuer les différents projets jusqu'en septembre 2023 (au lieu de mars 2023). La crise sanitaire ayant causé moins de dépenses, le budget a pu être reventilé, ce qui a permis au coordinateur et à la coordinatrice adjointe d'être financés jusqu'en septembre 2023. Il n'y a pas eu de conséquence financière pour le Greenpoint ou le projet de déchetterie mobile sur le Jeu de Balle car il s'agit d'un budget 100% Ville.

Une nouvelle ordonnance a permis de prolonger l'utilisation des subsides jusqu'en mars 2024. Faute de budget, les deux coordinateurs arrêteront leur contrat à la mi-octobre. Outre les subsides, les nombreuses prolongations ne sont pas non plus faciles à gérer dans le cadre de la vie personnelle. L'annonce des prolongations, qui se fait souvent trop tardivement, ne permet pas toujours d'anticiper les besoins d'un projet.

3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions ou activités envisagées jusqu'à la fin du projet. (Cf. modèle rubrique A.2.)

Les deux coordinateurs quitteront le contrat de quartier fin septembre 2023. Une légère prolongation jusqu'à la mi-octobre est due au congé pris pendant la période de préavis.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet.

▪ Nom : Ingber	▪ Âge : <25 / 25-45/ 46 et+
▪ Prénom : Harold	▪ Sexe : H / F
▪ Belge / UE / Hors-UE	▪ Diplôme : <CESS / CESS+> CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Oui/ Non	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 1 ETP

¹ ACS, art.60,...

<ul style="list-style-type: none"> ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 03/21 ▪ Type d'activité : Coordination du volet propreté publique ▪ Expérience relevante/autre commentaire : / 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du contrat : 2.7 ans ▪ Date de fin : 09/23 (17/10/2023)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Vandenbranden ▪ Prénom : Zoé ▪ Belge /UE /Hors UE ▪ Emploi subventionné³ : Oui/ Non ▪ % salaire affecté au CQ : 100% ▪ Date de début : 08/21 ▪ Type d'activité : Coordination du volet propreté publique ▪ Expérience relevante/autre commentaire : / 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge : <25-/25-45/ 46 et+ ▪ Sexe : H/F ▪ Diplôme : <CESS / CESS+> CESS ▪ Temps de travail affecté au projet ⁴ : 1 ETP ▪ Durée du contrat : 2.2 ans ▪ Date de fin : 09/23 (13/10/2023)

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
 - Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.
 - Si ceux-ci ne sont pas pleinement satisfaisants, que comptez-vous faire pour les améliorer ?

Coordination volet propreté

La coordinatrice propreté qui était initialement en charge du projet a quitté sa fonction en octobre 2020. Le nouveau coordinateur a repris le flambeau en mars 2021, dans une situation où le covid (3^{ème} vague) a rendu la transition et la mise en place d'actions compliqué. Néanmoins, les initiatives prises par la coordinatrice ont été poursuivies et développées par le nouveau coordinateur et la coordinatrice adjointe. En 2022, plusieurs projets clés ont commencé à voir le jour, comme le Greenpoint ou la déchetterie mobile sur le Jeu de Balle (via phase test). Plusieurs actions ont également été menées. 2023 a été l'année de la confirmation, avec un renforcement des actions existantes (actions brocante, actions coup de pouce encombrants, atelier récup). Les projets Greenpoint et Déchetterie Jeu de Balle ont également été lancés, optimisés et renforcés. L'équipe du volet propreté du CQD Marolles a pu assister le coordinateur Greenpoint dans le fonctionnement de celui-ci. Elle a également pu soutenir les employés communaux avec la déchetterie mobile sur le Jeu de Balle. Les contacts avec les différents acteurs du quartier ont donc été très importants et riches. En plus de ce qui a été réalisé en 2021 et 2022, l'équipe du volet propreté du CQD a pu en 2023 :

- Renforcer le sous-groupe propreté existant en un sous-groupe « développement durable » incluant plus de participants
- Coordonner le développement du projet Greenpoint avec le coordinateur du lieu, le service Propreté publique et les acteurs de l'économie circulaire du quartier

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

³ ACS, art.60,...

⁴ Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

- Coordonner le développement du projet Déchetterie Mobile Jeu de Balle avec le service Affaires économiques et le service Propreté publique
- Coordonner et renforcer les différentes actions existantes avec les associations du quartier et Troc & Brol afin d'assurer leur pérennisation.

Axe information

Le coordinateur et la coordinatrice ont assuré une présence importante du Service Propreté dans le quartier via différentes actions et moyens :

- « Balades diagnostics » pour évaluer les différentes problématiques dans le quartier
- Réunions avec les habitants par rapports à certains problèmes précis : horaires de sortie des sacs, dépôts, etc.
- Présence lors des réunions de quartier : Coordination sociale, Commission de quartier, etc.
- Soutien aux différents services de la ville (Espaces Verts, Voirie, Propreté)
- Actions de sensibilisation sur différentes thématiques (tri des déchets, économie circulaire, environnement) avec des publics de différents âges et en partenariat avec les associations du quartier : brocante favorisant la circularité des objets, actions cleanup avec les plus jeunes, actions de récupération d'objets/d'encombrants, végétalisation de pieds d'arbres et de plaines, etc.
- Présence au local Greenpoint pour sensibiliser les habitants aux thématiques propreté
- Présence lors des séances de déchetterie mobile Jeu de Balle afin d'assurer le bon fonctionnement du projet mais également pour sensibiliser les marchands aux problèmes de malpropreté.

Les différentes actions menées ont toujours été réalisées avec des habitants, des acteurs associatifs et publics du quartier afin d'assurer au mieux la pérennisation des différentes initiatives.

Axe opérationnel

L'axe opérationnel regroupe trois projets phares présents dans l'étude d'IDEA.

1) Travail sur les containers enterrés/aubettes à containers enterrés

Une étude a été réalisée par la première coordinatrice. L'installation de containers enterrés n'est pas possible pour le moment (étude externe réalisée par l'Agence Bruxelles-Propreté). Concernant les aubettes à containers, un accord a été trouvé entre le Logement Bruxellois et le CQD Marolles afin d'installer un local à poubelles rue du Miroir. La création de cette aubette prendra place lors de l'aménagement de la rue du Miroir (travaux prévus en 2024/2025).

2) Greenpoint

Projet 1.11, budget hors 5.09, financement 100% Service Propreté Publique Ville de Bruxelles

Le projet Greenpoint, malgré un retard à cause du covid-19 et la difficulté de trouver un lieu, a pu être lancé en 2022.

2022 a vu également l'engagement d'un coordinateur en octobre et le lancement du service en décembre.

Durant l'année 2023, les deux coordinateurs du volet propreté du CQD ont participé activement au lancement, développement et renforcement de ce service et ce, avec le coordinateur du lieu. Que ce soit au niveau administratif ou opérationnel, les deux coordinateurs du volet propreté ont soutenu le projet et tenté de le développer au mieux. Cela a permis de le rendre rapidement fonctionnel et pérennisable par la Ville de Bruxelles.

Le service a pris la forme suivante : collecte d'encombrants à domicile trois matinées par semaine, tri au local et écoulement des objets via magasin gratuit tous les jeudis et vendredis après-midi. A noter que ce service ne s'adresse qu'aux habitants du quartier des Marolles. Le lieu est également une plateforme d'échanges avec d'autres acteurs de l'économie circulaire. En effet, certains objets, faute de places ou de capacité de réparation, sont directement envoyés vers les acteurs de l'économie circulaire du quartier.

Troc & Brol est également un lieu qui permet de sensibiliser les habitants du quartier à l'économie circulaire et au zéro déchet.

3) Marché Jeu de Balle

Après de multiples réunions en 2021 entre le Service Affaires économiques et le Service Propreté, une phase test de un mois a pu être lancée en 2022. Durant un mois et deux fois par semaine, cette solution aux dépôts clandestins a été testée. Les marchands ont également été consultés pendant cette période.

La nécessité de cette solution a été approuvée par les Services de la Ville et un marché public a été rédigé pour toute l'année 2023 afin de faire venir un opérateur agréé en gestion de déchets sur le marché. Ce marché a été 100% financé par le Service Affaires économiques de la Ville de Bruxelles.

Un opérateur a donc été présent toute l'année 2023 deux fois par semaine. Les coordinateurs du volet propreté du CQD étaient souvent présents, au même titre que les placiers du marché ou que les médiateurs du Service Propreté. Une partie de la fraction valorisable a été captée par les deux coordinateurs afin de sauver des objets en bon état et de les envoyer au local Greenpoint.

Cyclup, acteur récup' du quartier, a également participé afin de récupérer une partie de la fraction valorisable. L'ASBL est arrivé sur le projet en septembre.

Un marché public a été à nouveau rédigé en 2023 afin d'assurer la présence d'un container en 2024. Les deux coordinateurs du volet propreté du CQD ne seront plus présents. Un duo placier (AE) et médiateur (PP) gérera le projet dans le futur.

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

La coordinatrice a débuté mi-août 2021. Elle permet une présence plus importante du volet propreté - CQD Marolles sur le terrain. Un coordinateur du projet Greenpoint a été engagé en octobre 2022 (engagé 100% fonds Service Propreté).

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
0	1	0	1	2

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?

Nous avons réussi à renforcer les collaborations déjà existantes avec les

associations et acteurs du quartier (BRAVVO, Habitat et Rénovation – PCS, etc.). Ainsi, en plus des actions communes déjà existantes, de nouvelles ont vu le jour. De plus, toutes ces activités ont été fort appréciées par les habitants du quartier, qui demandent souvent pour la prochaine édition. C'est un vrai point fort car comme nous avons mené ces actions avec d'autres acteurs, leurs pérennisation est assurée. Ces actions sont : coup de pouce encombrants, brocante, végétalisation, etc.

Nous avons également réussi à tisser des liens « forts » avec certains habitants, ce qui nous a permis de les inclure dans plusieurs actions et projets.

En plus d'une bonne entente avec les acteurs du quartier et les habitants, la collaboration avec les services de la Ville de Bruxelles s'est très bien passée et a été cruciale pour notre projet. Logistique, Propreté, Espaces Verts... ces services nous ont épaulé dans nos différentes actions et projets (participation d'ouvriers communaux, logistique, etc.).

Enfin, en plus des actions d'information et de sensibilisation, nous avons réussi à mener à bien des projets opérationnels qui ont demandé un travail de coordination conséquent.

Les projets opérationnels comme la déchetterie mobile ou le Greenpoint ont pu être développés. Nous avons pu avoir presque une année entière pour suivre, développer et optimiser ces projets. De plus, le succès de ces projets a permis d'assurer la pérennisation de ceux-ci par les services communaux. Ces deux projets ont également permis de renforcer la sensibilisations des marchands et des habitants avec qui une relation de confiance s'est établie.

- Quels sont les points faibles et/ou les obstacles à sa pleine réalisation ?

Une difficulté majeure est la lenteur administrative à laquelle nous devons parfois faire face. Certains projets qui demandent l'input de plusieurs services de la Ville sont parfois ralentis.

Il est certain que le période COVID a eu des conséquences, car beaucoup d'actions n'ont pas pu avoir lieu pendant un certain temps. Comme le CQD a une date de fin, il a fallu accélérer les choses, ce qui n'était pas simple pour l'équipe du volet propreté.

Enfin, malgré le fait que beaucoup d'actions/de projets ont été menés avec différents acteurs afin qu'il y'aït une pérennisation, d'autres portés uniquement par le volet propreté du CQD risquent de ne pas continuer dans le temps.

- Pensez-vous pouvoir y remédier ? Si oui, comment ?

Les deux premiers points sont inhérents à ce type de projet et ne peuvent pas vraiment changer, excepté peut-être en optimisant la coordination entre les différents services.

Pour le troisième point, il est nécessaire d'inclure des acteurs qui restent dans le quartier, dans certaines actions, afin de les pérenniser.

- Le public-cible a-t-il été touché ?

Le public cible « habitants » a été touché. Que ce soit les adultes ou les plus jeunes, nous avons travaillé avec les habitants via différentes actions : récolte d'encombrants, actions cleanup, ateliers de réemploi, etc. Le lancement du projet Greenpoint nous montre que l'adhésion des habitants du quartier est croissante.

A titre indicatif, à l'heure d'écrire ce rapport, le magasin gratuit est ouvert deux après-midi par semaine. Chaque après-midi, nous comptabilisons 70 visiteurs en moyenne, et uniquement des habitants du quartier ! Cela montre que le projet fonctionne et a

touché notre public cible.

La mise en place d'un container toute l'année 2023 par le service public à ouvert la porte à un dialogue concernant la propreté de la Place du Jeu de Balle. Les marchands et les services publics ont été consultés et impliqués dans le projet.

Concernant les autres commerçants du quartier, la sensibilisation a été faite mais le manque de moyens sur le terrain (temps et ressources humaines) rend les choses compliquées.

- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ?
 - 1) Les habitants : oui. Via les différentes actions organisées, des habitants de différentes parties du périmètre du CQD ont pu être rencontrés. La brocante 2021 comptait 10 familles marolliennes. Celle de 2023 : 50 ! Les projets opérationnels ont également été un réel succès. Que ce soit le nombre d'habitants visitant le projet Greenpoint ou sollicitant le service de collecte, le nombre d'habitants visés est largement atteint.
 - 2) Les marchands de la Place du Jeu de Balle sont toujours présents en nombre pour le container, toute l'année. Plus de 120 marchands différents se sont inscrits durant l'année 2023 pour bénéficier des services de la déchetterie mobile.

- Le budget prévu a-t-il été suivi ?

Oui. Le délai de 6 mois entre le départ et la prise de fonction des deux coordinateurs ainsi que la crise du covid font qu'une partie du budget est encore disponible. Mais la dernière prolongation (mars 2024) n'a pas été possible.

- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...
 - Dans l'élaboration du projet/des activités ?

Toutes les actions proposées ont accueilli du public. Les différents projets organisés ont permis de toucher une diversité d'habitants. Certaines remarques de ceux-ci ont permis de modifier/adapter les actions pour qu'elles soient plus en adéquation avec les besoins du terrain (ex : actions encombrants, actions de végétalisation).

Pour le projet Greenpoint, des séances d'informations et des ateliers participatifs ont eu lieu. Par exemple, le bureau de graphisme sélectionné a fait un atelier participatif pour définir le nom du local ainsi que sa charte Graphique.

Le Greenpoint d'aujourd'hui, Troc & Brol, est en perpétuelle évolution et ce notamment grâce aux habitants. En effet, plusieurs d'entre eux participant activement au projet en tant que bénévoles. Cette implication a permis de modifier et adapter le projet pour rencontrer au mieux les besoins des habitants.

Des actions comme la brocante ou le coup de pouce encombrants ont aussi évolué grâce à la participation des habitants du quartier.

Tous ces projets et actions sont aussi des moments de discussions et de rencontres avec les habitants.

- Dans sa mise en œuvre ?

Comme expliqué ci-dessus, nous avons la chance d'avoir des habitants impliqués dans nos projets et actions. En tant que bénévoles, ils participent clairement à la mise en œuvre du projet.

- Dans son suivi ou son évaluation ?

Cf. ci-dessus

- Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez.

Plusieurs actions ont été menées avec différents porteurs de projet du CQD : « note propriété » lors des ateliers Dardaar, journée coup de pouce encombrants avec Bravvo, brocante avec le PCS (Habitat & Rénovation). Ces acteurs ont

également participé aux réunions concernant le développement et la mise en place du local Greenpoint.

Cyclup a aussi été un acteur souvent consulté dans le cadre des différents projets opérationnels du CQD. De plus, ils ont participé à certaines actions (coup de pouce encombrants). Ils sont également impliqués depuis septembre 2023 dans la récupération des invendus de la place du Jeu de Balle.

Nous avons également animé des ateliers dans le cadre d'actions proposées par Made in Marolles (mérolutionnaires, etc.).

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions : une version actualisée et datée de la fiche projet sera jointe en annexe. Si la modification a une incidence budgétaire, un avenant à la convention devra être établi.

- Expliquez la/les raison(s) de cette/ces modification(s)

Retard dans le calendrier : Crise covid, délai entre le départ de l'ancienne coordinatrice et la prise de fonction du nouveau coordinateur et lenteurs administratives.

- Quelles conséquences aura/auront-elle(s) sur le projet ?

Retard dans le lancement de certaines actions/projets mais leur réalisation a eu lieu.

D. Conclusion et perspectives

1. Commentaires généraux

2023 a été l'année de la confirmation. Les actions phares : brocantes, ateliers récup ou coup de pouce encombrants, menées déjà avec des acteurs du quartier, ont été intégrées au Greenpoint. Cela assure déjà leur pérennisation.

En ce qui concerne les projets opérationnels, 2023 a permis de lancer, développer et optimiser ceux-ci.

Le Greenpoint est devenu Troc & Brol, projet qui collecte les encombrants des habitants du quartier et les repropose dans son magasin gratuit. Le nombre de bénéficiaires est croissant depuis le début du projet en décembre 2022, que ce soit au magasin gratuit ou pour les collectes. Un coordinateur gère le projet à temps plein et est financé par le service Propreté de la Ville de Bruxelles. Le loyer ainsi que les autres frais annexes sont également pris en charge par le service Propreté qui a pour ambition de pérenniser et professionnaliser encore plus ce service. Il est pour l'instant difficile de mesurer l'impact de ce projet sur la présence des dépôts clandestins dans le quartier.

Concernant la déchetterie mobile du marché de la Place du Jeu de Balle, cela a bien fonctionné. Plus de 120 marchands se sont inscrits pour pouvoir jeter leur déchets et donner leur fraction valorisable. Le container était présent deux jours par semaine et environ 12 marchands pouvaient venir jeter 2 à 3 m³ par container. Petit à petit, ils ont également accepté le fait de donner les objets encore en bon état pour le Troc & Brol. C'est un début mais depuis septembre 2023, l'ASBL Cyclup est également venu capter une partie de la fraction valorisable. C'est un point important car Cyclup a une force de captage conséquente.

Il a cependant été difficile de mesurer l'impact de la présence deux fois semaine du container sur la propreté en générale. Cette évaluation est difficile après 1 an. Il faudra attendre quelques années avec des mesures structurelles pour mesurer l'impact de notre projet.

Nous quittons le contrat de quartier avec la bonne énergie du travail accompli. Que ce soit par la mise en place des projets/actions ou par les contacts liés avec les différents acteurs. Le fait que les actions phares ou les gros projets soient pérennisés est également rassurant.

2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Grâce à Troc & Brol, le service Propreté de la Ville de Bruxelles garde un bon ancrage dans le quartier.

Les actions phares et projets opérationnels seront pérennisés par la Ville (Troc & Brol, container, actions encombrants et brocantes). Le départ des deux coordinateurs CQD aura un impact sur le projet Greenpoint, dans la mesure où ils étaient investis tous les deux dans le projet, que ce soit dans sa gestion administrative ou pour des aspects plus opérationnels. Il faudra donc que la Ville, en plus d'assurer la pérennisation du projet, mette les moyens pour engager une personne supplémentaire afin de faire vivre ce projet et lui donner une perspective à long terme.

Concernant le projet de la déchetterie mobile, la présence d'un container ne suffit pas. C'est un premier pas en terme de propreté mais d'autres solutions structurelles doivent être ajoutées afin d'améliorer réellement la propreté sur le Jeu de Balle.

Le risque principal de ce type de projets « contrat de quartier » est que les projets et actions s'essoufflent mais le maximum a été fait pour que ce ne soit pas le cas, en incluant les habitants, associations locales et services publics.

E. Propositions et recommandations (rapport final)

Plusieurs projets et actions de la coordination propreté seront pérennisés par le service Propreté de la Ville de Bruxelles. Néanmoins, le départ des deux coordinateurs se fera sentir sur les ressources humaines, notamment au niveau du projet Troc & Brol, où un coordinateur supplémentaire devra être engagé pour assurer la meilleure pérennisation possible.

Concernant le projet de déchetterie mobile, il faudra encore l'optimiser afin d'observer de réels résultats en terme de propreté publique.

Différentes pistes d'amélioration et d'optimisation, que ce soit pour le projet Troc & Brol ou la déchetterie mobile Jeu de Balle, ont été transmises à l'administration.

Le contrat de quartier a permis de travailler la thématique de la propreté pendant plus de trois ans dans le périmètre et de développer des solutions par rapport aux problématiques locales.

F. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	Montant total	Part régionale
Frais d'investissement		
Frais de personnel	107.613,51	59.187,43
Frais de fonctionnement	12.345,70	6.790,14
Total	119.959,21	65.977,57
Autres subside (précisez)		
Recettes liées au projet		

2. Note explicative

Frais de personnel :

Salaires de la coordinatrice adjointe et du coordinateur en 2023 (€) : 107.613,51€

- VANDENBRANDEN Zoé: 46.364,52 EUR
- INGBER Harold: 61.248,99 EUR

Frais de fonctionnement :

- o Chloé Saelens – Chlo's art ; atelier peinture : 300 € - **SMART**
- o METX – Brocante : 975 €
- o Samen Voor Morgen - Brocante: 2520 €
- o Rock The City – Brocante: 2625,70 €
- o Fête des voisins – Entraides des Marolles ASBL – 400 €
- o Samen Voor Morgen – Fête CQD Marolles: 1697 €
- o Recuperons / Productions associées : 1800 € - **SMART**
- o Trashbeatz – journée propreté: 1378 €
- o Entraide des Marolles – Ateliers musicaux en récup' : 650 €

3. Pièces justificatives

Voir document annexe

G. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).





BXL LA VILLE DES JEUNES

SAMEDI 11 FÉVRIER DE 10H À 17H GRATUIT

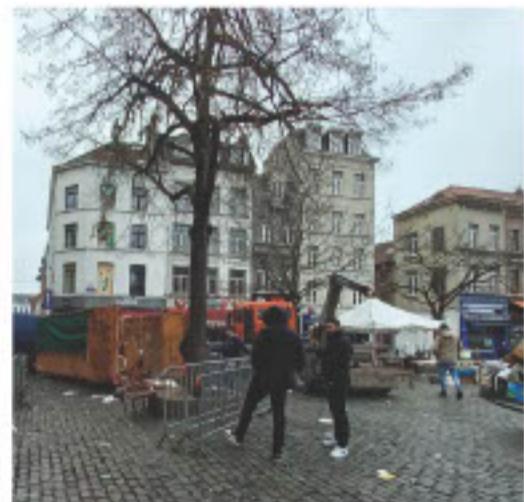
COUP DE POUCE ENCOMBRANTS

Nous vous débarrassons des objets que vous ne voulez plus !
Priority : GRATUITISATION DE CHAMOTS DE TRANSPORT
AVEC L'AIDE DES JEUNES DU QUARTIER

Où ?
RUE LACAILLE & RUE DES MÉNAGES

C'est quoi ?
DES MEUBLES, MATÉLAS, CHAISES, VÊTEMENTS, ÉLECTROMÉNAGERS, UVRES, JOUETS, OUTILS, TAPIS, OBJETS DE DÉCO...

Contact
TÉL: 0490 14 07 85





Samedi
03.06.2023
10H - 18H

BROCANTE DES MAROLLES

Rue des visitandines

FOODTRUCK - CONCERT - JEUX

Places limitées !
Fin des inscriptions:
31.05.23

Participation
gratuite !
(caution: 5€)



AIDE POSSIBLE POUR LE TRANSPORT D'OBJETS (GRATUIT ET SUR DEMANDE)

INFORMATIONS PAR TÉLÉPHONE : **0474 84 28 92**

INSCRIPTION SUR PLACE :

- Habitat & Rénovation, antenne Minimes - Rue Blaes 67
- Contrat de Quartier - Rue de l'Hectolitre 1





SAMEDI 11 FÉVRIER
DE 10H À 17H

GRATUIT

COUP DE POUCE ENCOMBRANTS

NOUS VOUS DÉBARRASSONS DES OBJETS QUE VOUS NE VOULEZ PLUS !
PROFITEZ GRATUITEMENT DE CHARIOTS DE TRANSPORT
AVEC L'AIDE DES JEUNES DU QUARTIER

OU ?

RUE LACAILLE &
RUE DES MÉNAGES



C'EST QUOI ?

DES MEUBLES, MATELAS, CHAISES,
VÊTEMENTS, ÉLECTROMÉNAGERS,
LIVRES, JOUETS, Outils, TAPIS,
OBJETS DE DÉCO,...



CONTACT

TÉL: 0490 14 07 85



comité de
quartiers durables
du quartier
du couvent

Contrat de Quartier Durable Les Marolles								
Bilan financier 2023								
Action sociale 5. 09								

#	Date	Document	Créditeur	Objet	EUR	%	EUR	
#REF!	01/01/2022	Compte individuel	Harold Ingber	Salaires	61.248,99	100,00%	61.248,99	
	01/01/2022	Compte individuel	Zoé Vandenbranden	Salaires	46.364,52	100,00%	46.364,52	
		SALAires						107.613,51
1	facturé en 2023	Demande de subsides	Chi'os ART - SMART	Peinture jardinières	300,00	100,00%	300,00	
2	facturé en 2023	Demande de subsides	METX	Brocante - Concert	975,00	100,00%	975,00	
3	facturé en 2023	Demande de subsides	Samen voor Morgen ASBL	Brocante - nourriture	2.520,00	100,00%	2.520,00	
4	facturé en 2023	Facture	Rock The city	Brocante - matériel et montage	2.625,70	100,00%	2.625,70	
5	facturé en 2023	Demande de subsides	Entraide Marolles	Fête des voisins	400,00	100,00%	400,00	
6	facturé en 2023	Demande de subsides	Samen voor Morgen ASBL	Fête Contrat de Quartier	1.697,00	100,00%	1.697,00	
7	facturé en 2023	Demande de subsides	Recuperons - production associees	Ateliers recap	1.800,00	100,00%	1.800,00	
8	facturé en 2023	Demande de subsides	Trashbeatz	Journée propreté - Concert	1.378,00	100,00%	1.378,00	
9	facturé en 2023	Demande de subsides	Entraide Marolles	Ateliers musicaux en recap	650,00	100,00%	650,00	
10						100,00%		
11						100,00%		
								12.345,70
FRAIS DE FONCTIONNEMENT								
1	**/**/2020	Ticket de caisse						
2	**/**/2020	Facture						
3	**/**/2020	Ticket de caisse						
4	...	Facture						
5		Ticket de caisse						
6		Facture						
7		Ticket de caisse						
8		Facture						
9		Ticket de caisse						
10		Facture						
11		Ticket de caisse						
12		Facture						
			FRAIS D'INVESTISSEMENT					0,00
			TOTAL					119.959,21

COMPTE INDIVIDUEL 2023/01-2023/12

Ville de Bruxelles Rue des Halles, 4 1000 Bruxelles			Inqber Harold Avenue Henri Jaspar,109 1060 SAINT-GILLES									Date d'entrée Date de sortie U.O. Département Affectation Etablissement Type de contrat Grade Qualification Code travailleur	01/03/2021 17/10/2023 050205 05 Travaux de Voirie Sensibilisation propreté 2171461893 CO Contractuel SECRETAIRE D'ADMINISTRATION EMP Employé - dimona OTH 495	
N° entreprise	0207.373.429													
Allocations familiales Assurance loi N° ONSS	ONSSAPL VILLE DE BRUXELLES 0930257-15													
CODE	DESCRIPTION	202301	202302	202303	202304	202305	202306	202307	202308	202309	202310	202311	202312	TOTAL
5MI	Traitemet													38.639,78
5M8	Alloc bilinguisme	3.974,17	3.974,17	3.974,17	3.974,17	3.974,17 272,65	3.974,17 272,65	4.172,88 144,00	4.172,88 272,65	4.172,88 272,65	2.276,12 148,72			1.511,97
ITS	Avant.nat-IT S													144,00
5CC	Ré gul congé													- 2.571,57
7G7	Alloc fin année													- 2.571,57
8PB	Double PV sortie													2.114,42
V04	Dbl pécule de vac.													3.044,58
BRU	Total brut	3.974,17	3.974,17	3.974,17	3.974,17	7.630,41 3.974,17	4.246,82 4.246,82	4.390,82 4.445,53	4.445,53 4.445,53	4.445,53 4.445,53	2.424,84 2.424,84			3.656,24
5GR	Soumis ONSS	3.974,17	3.974,17	3.974,17	3.974,17	3.656,24								46.539,42
OA4	Base ONSS d.pécule													37.724,18
OA9	Soumis primes exc.													6.700,82
OB2	ONSS Pécule													2.114,42
OB4	ONSS primes													- 875,80
OB9	Bonus à l'emploi													- 276,35
5GU	Total ONSS	- 519,42	- 519,42	- 519,42	- 519,42	- 519,42 - 997,29	- 555,06 - 555,06	- 573,88 - 573,88	- 581,03 - 581,03	- 581,03 - 581,03	- 316,93 - 316,93			143,01
RSZ	Total ret sociales	- 519,42	- 519,42	- 519,42	- 519,42	- 997,29	- 555,06	- 573,88	- 581,03	- 581,03	- 195,16			- 4.930,53
5GT	Impos. précompte	3.454,75	3.454,75	3.454,75	3.454,75	3.454,75 3.691,76	3.691,76 3.816,94	3.816,94 3.864,50	3.864,50 3.864,50	3.864,50 3.864,50	2.107,91 2.107,91			- 5.939,67
IA4	Imposable pécules					3.178,37								32.936,66
IA3	Imposable except													5.825,02
TBL	Total imposable	3.454,75	3.454,75	3.454,75	3.454,75	6.633,12 - 904,87	3.691,76 - 1.018,99	3.816,94 - 1.083,99	3.864,50 - 1.102,16	3.864,50 - 1.102,16	2.107,91 - 1.102,16			1.838,07
I17	Précompte	- 975,19	- 834,55	- 904,87	- 1.347,31									1.838,07
I64	PP Pécule													- 9.028,94
I57	PP primes excep.													- 2.602,88
IMP	Total précompte	- 975,19	- 834,55	- 904,87	- 2.252,18	- 1.018,99	- 1.083,99	- 1.102,16	- 1.102,16	- 1.102,16	- 276,31 - 1.102,16			- 946,24
O36	Cot. Spéciale	- 35,36	- 35,36	- 35,36	- 35,36	- 35,36 - 41,23	- 41,23	- 41,23 - 43,42	- 43,42	- 43,42	- 12,91 0,01			- 1.255,57
O39	Cot.spéc.séc.soc.					- 0,01	- 2,87							- 946,24
CX1	Part Perso titré-R	- 13,08	- 14,17	- 25,07	- 23,98	- 19,62		- 37,06	- 9,81	- 18,53	- 4,36			- 196,20
CX2	Valeur titré-repas	96,00	104,00	184,00	176,00	144,00		272,00	72,00	136,00	32,00			1.440,00
AVS	Avant.nat-IT S							- 144,00						- 144,00
5TC	Récup - STIB													- 125,00
NRB	Total des nets div	- 13,08	- 14,17	- 25,07	- 23,98	- 19,62	- 144,00	- 37,06	- 9,81	- 18,53	- 4,36			- 465,20
05J	Pension compl (G2)	119,23	119,23	119,23	119,23	127,40	131,72	133,37	133,37	133,37	72,75			1.195,18
975	Net à payer	2.431,12	2.570,67	2.489,44	4.321,60	2.611,92	2.544,85	2.681,86	2.709,11	2.700,40	1.814,33			27.199,46
5ZP	ONSS patronale nn	1.146,95	1.146,95	1.146,95	1.146,95	1.225,63	1.267,19	1.282,98	1.282,98	1.282,98	699,81			12.239,59
ZY1	J. prestés	22,00	20,00	23,00	20,00	23,00	22,00	21,00	23,00	21,00	12,00			207,00
ZYA	H. prestées	165,00	150,00	172,50	150,00	172,50	165,00	157,50	172,50	157,50	90,00			1.552,50
7TP	Tiers pay STIB REG							300,00						300,00

COMPTE INDIVIDUEL 2023/01-2023/12

Ville de Bruxelles Rue des Halles, 4 1000 Bruxelles			Vandenbranden Zoé Avenue du Haras, 141 1150 Woluwe-Saint-Pierre								Date d'entrée 17/08/2021	Date de sortie 13/10/2023	U.O. 050205	Département 05 Travaux de Voirie	
N° entreprise Allocations familiales Assurance loi N° ONSS	0207.373.429 ONSSAPL VILLE DE BRUXELLES 0930257-15	Matricule N° registre nat. Date de naissance Sexe Etat civil	0138097 94090637824 06/09/1994 2 Feminin C Célibataire	Enfants à charge Conjoint à charge Autres à charge	0 0 0	Type de contrat CO Contractuel	Sensibilisation propreté 2171461893	Grade SECRETAIRE	Qualification EMP Employé - dimona OTH 495	Etablissement 2171461893	Affectation CO Contractuel	Code travailleur 495	17/08/2021	13/10/2023	
CODE	DESCRIPTION	202301	202302	202303	202304	202305	202306	202307	202308	202309	202310	202311	202312	TOTAL	
5MI	Traitemet	2.726,71	2.726,71	2.726,71	2.726,71	2.726,71	2.726,71	2.890,32	2.890,32	2.890,32	1.313,78			26.345,00	
5DI	Résidence	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	13,63			283,63	
5M8	Alloc bilinguisme	192,30	192,30	192,30	192,30	192,30	192,30	192,30	192,30	192,30	87,41			1.818,11	
7G7	Alloc fin année											1.738,65		1.738,65	
8PB	Double PV sortie											2.315,22		2.315,22	
V04	Dbl pécule de vac.												2.713,09		
BRU	Total brut	2.949,01	2.949,01	2.949,01	2.949,01	5.662,10	2.949,01	2.949,01	3.112,62	3.112,62	1.414,82	4.053,87		35.213,70	
5GR	Soumis ONSS	2.949,01	2.949,01	2.949,01	2.949,01	2.949,01	2.949,01	3.112,62	3.112,62	3.112,62	1.414,82			28.446,74	
OA4	Base ONSS d.pécule					2.713,09						2.315,22		5.028,31	
OA9	Soumis primes exc.					- 354,60						1.738,65		1.738,65	
OB2	ONSS Pécule											- 302,60		- 657,20	
OB4	ONSS primes											- 227,24		- 227,24	
OB9	Bonus à l'emploi	30,96	30,96	30,96	30,96	30,96	30,96	30,96	30,96	30,96				185,76	
5GU	Total ONSS	- 385,44	- 385,44	- 385,44	- 385,44	- 385,44	- 385,44	- 406,82	- 406,82	- 406,82	- 184,92			- 3.718,02	
RSZ	Total ret sociales	- 354,48	- 354,48	- 354,48	- 354,48	- 709,08	- 354,48	- 406,82	- 406,82	- 406,82	- 184,92			- 4.416,70	
5GT	Impos. précompte	2.594,53	2.594,53	2.594,53	2.594,53	2.594,53	2.594,53	2.705,80	2.705,80	2.705,80	1.229,90			24.914,48	
IA4	Imposable pécules					2.358,49						2.012,62		4.371,11	
IA3	Imposable except											1.511,41		1.511,41	
TBL	Total imposable	2.594,53	2.594,53	2.594,53	4.953,02	2.594,53	2.594,53	2.705,80	2.705,80	2.705,80	1.229,90	3.524,03		30.797,00	
I17	Précompte	- 546,03	- 414,79	- 480,41	- 480,41	- 480,41	- 480,41	- 544,25	- 544,25	- 544,25	- 3,85			- 4.519,06	
I64	PP Pécule					- 928,54						- 853,15		- 1.781,69	
I57	PP primes excep.											- 701,90		- 701,90	
IMP	Total précompte	- 546,03	- 414,79	- 480,41	- 1.408,95	- 480,41	- 480,41	- 544,25	- 544,25	- 544,25	- 3,85	- 1.555,05		- 7.002,65	
O36	Cot. Spéciale	- 18,68	- 18,68	- 18,68	- 18,68	- 18,68	- 18,68	- 20,48	- 20,48	- 20,48	- 20,48		- 20,93		- 194,45
O39	Cot.spéc.séc.soc.			0,01			0,01				0,01				20,96
CX1	Part Perso titré-R	- 10,90	- 22,89	- 19,62	- 21,80	- 18,53	- 18,53	- 19,62	- 9,81	- 1,09	- 37,06	- 10,90		- 190,75	
CX2	Valeur titré-repas	80,00	168,00	144,00	160,00	136,00	136,00	144,00	72,00	8,00	272,00	80,00		1.400,00	
5TM	Indemnité vélo					108,49					88,56	77,49		274,54	
5TC	Récup - STIB											- 250,00		- 250,00	
NRB	Total des nets div	- 10,90	- 22,89	- 19,62	- 21,80	89,96	- 18,53	- 19,62	- 9,81	- 1,09	51,50	- 183,41		- 166,21	
05J	Pension compl (G2)	88,47	88,47	88,47	88,47	88,47	88,47	93,38	93,38	93,38	42,44	52,16		905,56	
975	Net à payer	2.018,92	2.138,17	2.075,83	3.503,59	2.185,40	2.076,92	2.121,45	2.131,26	2.139,99	1.277,55	1.764,64		23.454,65	
5ZP	ONSS patronale nn	851,08	851,08	851,08	851,08	851,08	851,08	898,30	898,30	898,30	408,32	501,77		8.711,47	
ZY1	J. prestés	22,00	20,00	23,00	20,00	23,00	22,00	21,00	23,00	21,00	10,00			205,00	
ZYA	H. prestées	165,00	150,00	172,50	150,00	172,50	165,00	157,50	172,50	157,50	75,00			1.537,50	
7TP	Tiers pay STIB REG										300,00			300,00	

Bruxelles, le 31/05/2023

CHLO's art - (via SMART)
Adresse 72 rue Coenraets

1060 Saint-Gilles

Productions associées

Cabinet de la Propreté Publique

Hôtel de Ville

1, Grand place

Objet : Demande de subsides pour l'atelier embellissement jardinières

Madame l'Echevine,

Nous vous présentons cette demande de subsides de 300 euros pour l'atelier embellissement jardinières qui aura lieu le 03/05/2023 dans le quartier des Marolles (1000 Bruxelles).

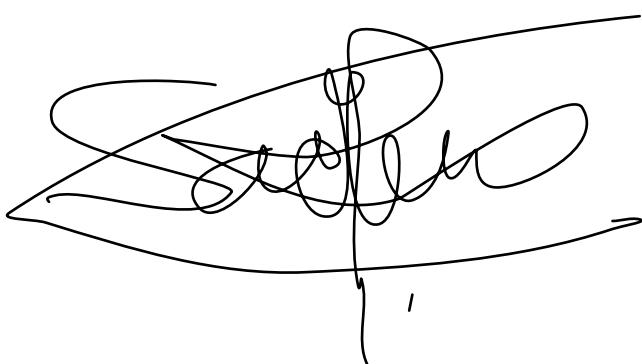
Description de l'atelier : Peinture de jardinières/pied d'arbre dans une rue des Marolles (rue de la Querelle et Vanderhaegen). Cette action a eu lieu pendant une après-midi a été réalisée par des enfants du quartier et a les objectifs suivants :

- Embellissement rue
- Sensibilisation à la propreté
- Appropriation espace public

Fait à Bruxelles, le 31/05/2023

Chloé Saelens

Productions associées

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Chloé Saelens". The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'C'. It is written over a series of intersecting horizontal and vertical lines that form a rectangular frame.

Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
207/6/46	08/11/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	08/11/2023	-300,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE62 0689 0087 1561	BIC : GKCCBEBB	
	Nom contrepartie :		PRODUCTIONS ASSOCIEES ASBL		
	Adresse contrepartie :		Rue Coenraets 72 1060 SAINT-GILLES BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		Subside PP 2023/21 Chlo's art		
	Référence interne :		0801DB8024749		
	Référence liée au détail :		1106843		

MET-X ASBL

Bruxelles, le 10/05/2023

Rue De Lengentier,20

1000 Bruxelles

Belgique

Tél : 02.218.70.52

BTW : BE0422-914-852

metx@metx.be

Cabinet de la Propreté Publique

Hôtel de Ville

1, Grand place

Objet : Demande de subsides : Concert de MET-X (Remork & Karkaba) lors de Marolles circulaire

Madame l'Echevine,

Nous vous présentons cette demande de subsides de 975 euros concernant un évènement dans le quartier des Marolles visant à promouvoir l'économie circulaire. Prestation d'un concert de 45 minutes de musique.

Fait à Bruxelles, le 10/05/2023

Nom de la personne responsable et/ou de l'association + signature

RAZAFINBELO Dorine
[Signature]



vzw MetX | De Lengentierstraat 20 | 1000 Brussel
+32 (0)2 218 70 52
metx@metx.be | www.metx.be

MET-X ASBL
Rue De Lenguentier,20
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : 02.218.70.52
BTW : BE0422-914-852
metx@metx.be

Bruxelles, le 10/05/2023

Département Travaux de Voirie
Service comptabilité
Quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

Déclaration de créance (Marolles circulaire – 03/06/2023)

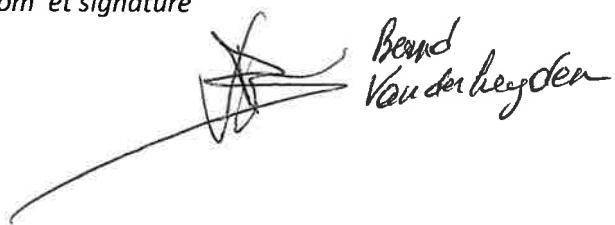
Concert de MET-X (Remork & Karkaba) lors de Marolles circulaire, un évènement dans le quartier des Marolles visant à promouvoir l'économie circulaire. Prestation d'un concert de 45 minutes de musique.

pour un total de

975 € TTC

À verser sur le compte BE60 6352 3577 0170

Nom et signature



VZW MET-X • De Lenguentierstraat 20, 1000 Brussel
www.met-x.be, +32 (0) 2 218 70 52

Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213

Devise : EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
134/17/1	20/07/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	20/07/2023	-975,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE60 6352 3577 0170	BIC : BNAGBEBB	
	Nom contrepartie :		METX ASBL/VZW		
	Adresse contrepartie :		De Lenguentierstraat 20 1000 BRUSSEL BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		subside		
	Référence interne :		0801F7K009270		
	Référence liée au détail :		1092722		

Samen Voor Morgen VZW
Birminghamstraat, 102
1070 Anderlecht
Belgie
Tél : 0489.592.964
BTW : BE0685825731
facturatielid@samenvoormorgen.be

Bruxelles, le 08/05/2023

Cabinet de la Propreté Publique
Hôtel de Ville
1, Grand place

Objet : Demande de subsides pour la présence d'un foodtruck lors de l'évènement Marolles Circulaire – Samedi 03/06/2023

Madame l'Echevine,

Nous vous présentons cette demande de subsides de 2520 euros concernant la présence de notre foodtruck lors de l'évènement Marolles Circulaire du samedi 03/06/2023, qui aura lieu dans le quartier des Marolles (1000 Bruxelles).

Fait à Bruxelles, le..19/05/2023

Nom de la personne responsable et/ou de l'association + signature

Ghislaine Zeind
Coördinator van Samen Voor Morgen



Samen Voor Morgen VZW
Birminghamstraat, 102
1070 Anderlecht
Belgie
Tél : 0489.592.964
BTW : BE0685825731
facturatiедienst@samenvoormorgen.be

Bruxelles, le 08/05/2023

Département Travaux de Voirie
Service comptabilité
Quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

Déclaration de créance (Marolles circulaire – 03/06/2023)

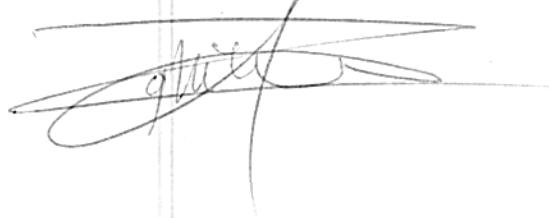
Foodtruck à pizzas présent lors de Marolles circulaire, un évènement dans le quartier des Marolles visant à promouvoir l'économie circulaire. L'idée est de pouvoir proposer des pizzas faites « minute » aux habitants du quartier participant à l'évènement.

pour un total de **2520 € TTC**

À verser sur le compte KBC BANK – BE90 7350 4954 2332

Nom et signature

Ghislane Zaïd
coördinatrice vzw Samen Voor Morgen



Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant
134/17/8	20/07/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	20/07/2023	-2.520,00 EUR DET
	Compte contrepartie :		BE90 7350 4954 2332	BIC : KREDBEBB
	Nom contrepartie :		SAMEN VOOR MORGEN ASBL/VZW	
	Adresse contrepartie :	Francois Lesninostraat 32-2 1020 LAKEN BELGIQUE		
	Catégorie :	VIREMENTS		
	Communication :	Subside PP 2023/6		
	Référence interne :	0801F7K009277		
	Référence liée au détail :	1092731		

ROCK the CITY

support for events



COMMUNES VILLE DE BRUXELLES Dpt.TRAVAUX DE VOIRIE

RUE DE L'HECTOLITRE 1
BE1000 BRUXELLES

OFFRE

Livraison	Samedi 03/06/2023 à 08:00 - Rue des Visitandines 1000 BXL
Reprise	Samedi 03/06/2023 à 18:00 - Rue des Visitandines 1000 BXL
Note livraison	
Note reprise	

Notre référence : Dossier : 3271/0 Client : 566

Création 30/11/2022

Votre référence : canopy 03/06/2023

1/1

Impression 27/01/2023

Description	Qté	Prix Unitaire	Prix total
Canopy 3x3 blanc	50		
Leste empilables pour Canopy (15 kg)	200		
Table banquet 220 * 70	50		
Banc banquet 220 * 25	100		
Prestation Supplémentaire			
Montage / demontage canopy	50	25,00	1.250,00
Transport aller / retour 50 m³	1	800,00	800,00
Transport Aller/Retour 20 m³	1	120,00	120,00

Contact : MARC (marc.adriaens@rockthecity.be) (+32 2 412 71 42)

Contact CLIENT: ZOÉ VANDENBRANDEN (+32 490 66 62 84)
(Zoe.Vandenbranden@brucity.be)

	21 %	
Base	2.170,00	
TVA	455,70	
Base HTVA	2.170,00	
TVA	455,70	
TOTAL	2.625,70	

Offre valable Pour une durée de 7 jours

Av. de Madrid 130B à 1020 BXL - info@rockthecity.be - www.rockthecity.be

TVA : BE 0847 500 500 - IRAN : BEF7 0000 0000 0000 - TEL : 02/412 71 42

MARCHES PUBLICS DE FAIBLE MONTANT

En vue de l'exécution **des travaux/services/fournitures** spécifiées ci-dessous :

Dans le cadre d'un évènement de promotion de l'économie circulaire dans le quartier des Marolles, nous avons besoin de matériel (tonnelles, lests, tables, bancs) ainsi que sa livraison et son montage/démontage.

a) il a été procédé ce 07/02/2023 à la consultation des firmes suivantes (min. 1 bruxelloise si possible):

1°Nom : **Rock the City** pour un montant de : **2.625,70** EUR (TVA incluse)

Adresse + n° TVA : **Avenue de Madrid 130B – 1020 Bruxelles / TVA : BE0847.598.569**

2°Nom : **THIRIBUT EVENT SPRL** pour un montant de : / (non disponibilité du matériel et du service à la date voulue)
EUR (TVA incluse)

Adresse + n° TVA : **Rue de Thiribut, 30 - B-5380 Fernelmont / TVA: BE0823 040 347**

3°Nom : **Festi Rent** pour un montant de : / (non disponibilité du matériel et du service à la date voulue)
EUR (TVA incluse)

Adresse + n° TVA : **Chaussée de Boondael, 152-154, 1050 Bruxelles / TVA: BE0462.688.812**

OU

b) nous n'avons pas fait appel à la concurrence prescrite par la loi et seule la firme :

Nom, adresse + n° TVA : **xxxxxxxxxxxxxx**

– TVA : BE **xxxxxxxxxxxxxx** au prix de **xxxxxxxx** EUR (TVA incluse) a été consultée et ce pour les raisons suivantes:

.

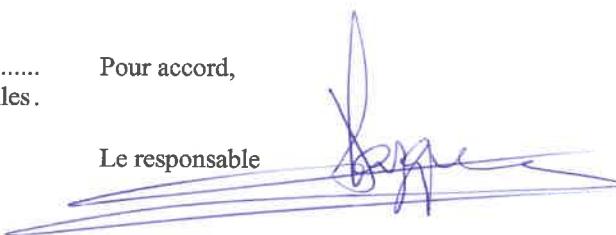
En conséquence, il est proposé de conclure le marché public de faible montant en vertu de l'article 92 de la loi du 17/06/2016, avec la firme : **Rock the City**
pour un montant de **2.625,70** EUR (TVA incluse).

Nom du demandeur : Zoé Vandenbranden
Fonction : Coordinatrice propreté adjointe – Contrat de quartier Marolles .
Date : 07/02/2023
Signature:

Zoé Vandenbranden

Pour accord,

Le responsable



NICOLAS VAZQUEZ
Directeur Technique - Technisch Directeur
Propreté Publique - Openbare Reinheid



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
ESPACES PUBLICS ET VERTS
OPENBARE EN GROENE RUIMTEN
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
Hallenstraat 4, 1000 Brussel

Responsible/Verantwoordelijke : Zoé VANDENBRANDEN
Téléphone/Telefoon : +32 (0)490 66 62 84
Année de service/Dienstjaar : 2023
Service/Dienst : Propreté Publique

Bon de commande - Bestelbon 23-0500- 104

Bruxelles/Brussel,

ROCK THE CITY
Avenue de Madrid 130B
1020 Bruxelles

OBJET / VOORWERP	Montant - Bedrag
Matériel, y compris les prestations nécessaires (transport, montage et démontage), pour une évènement festif organisé dans les Marolles (afin de promouvoir l'économie circulaire dans le quartier et auprès des habitants) le 03/06/2023.- Votre offre du 30/11/2022 - Votre référence : dossier 3271/0, client 566	€ 2.170,00

TOTAL HTVA/TOTAAL excl. BTW : € 2.170,00

TVA/BTW (21%) : € 455,70
TOTAL TVAC/TOTAAL incl. BTW : € 2.625,70

L'Ingénieur - Directeur général,
De Ingenieur - Directeur generaal,

N. RAEMDONCK
NICOLAS VAZQUEZ
Directeur Technique - Technisch Directeur
Propreté Publique - Openbare Reinheid



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Espaces publics et verts • Openbare en groene ruimten
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
www.bruxelles.be • www.brussel.be

Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant
117/16/20	27/06/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	27/06/2023	-2.625,70 EUR DET
	Compte contrepartie :		BE57 0688 9554 3635	BIC : GKCCBEBB
	Nom contrepartie :		ROCK THE CITY ASBL/VZW	
	Adresse contrepartie :		Avenue de Madrid 130-B	
			1020 LAEKEN	
			BELGIQUE	
	Catégorie :		VIREMENTS	
	Communication :		2023322	
	Référence interne :		0801A6R033451	
	Référence liée au détail :		1088725	

Entr'Aide des Marolles ASBL

Bruxelles, le 10/05/2023

Rue des Tanneurs, 169

1000 Bruxelles

Belgique

Tél : 02.510.01.90

entraide@entraide-marolles.be

Cabinet de la Propreté Publique

Hôtel de Ville

1, Grand place

Objet : Demande de subsides : Fête des Voisins, Marolles

Madame l'Echevine,

Nous vous présentons cette demande de subsides de 400 euros concernant La fête des voisins. C'est un évènement qui a pour but de renforcer la cohésion sociale dans le quartier des Marolles ainsi que de créer du lien avec les acteurs locaux du quartier.

Fait à Bruxelles, le 10/05/2023

Nom de la personne responsable et/ou de l'association + signature

ENTRAIDE DES MAROLLES ASBL
BAUFAY François - Directeur
Tél: 02/510 01 81
Rue des Tanneurs 169 - 1000 Bruxelles

BAUFAY François Directeur

Entr'Aide des Marolles ASBL
Rue des Tanneurs, 169
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : 02.510.01.90
entraide@entraide-marolles.be

Bruxelles, le 10/05/2023

Département Travaux de Voirie
Service comptabilité
Quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

Déclaration de créance (Fête des Voisins – 02/06/2023)

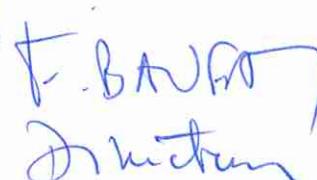
La fête des voisins est un évènement qui a pour but de renforcer la cohésion sociale dans le quartier des Marolles ainsi que de créer du lien avec les acteurs locaux du quartier.

pour un total de

400 €

À verser sur le compte : BE28 2100 8832 5020

ENTRAIDE DES MAROLLES ASBL
BAUFAY François - Directeur
Tél: 02/510 01 81
Rue des Tanneurs 169 - 1000 Bruxelles


F. BAUFAY
Directeur

Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
20/11/5	31/01/2024	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	31/01/2024	-400,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE28 2100 8832 5020	BIC : GEBABEBB	
	Nom contrepartie :		ENTR'AIDE DES MAROLLES ASB		
	Adresse contrepartie :		Rue des Tanneurs 167-169		
			1000 BRUXELLES		
			BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		Subside FETE DES VOISINS		
	Référence interne :		0801B1V002820		
	Référence liée au détail :		1114226		

Samen Voor Morgen VZW
Birminghamstraat, 102
1070 Anderlecht
Belgie
Tél : 0489.592.964
BTW : BE0685825731
facturatielidst@samenvoormorgen.be

Bruxelles, le 28/08/2023

Cabinet de la Propreté Publique
Hôtel de Ville
1, Grand place

Objet : Demande de subsides pour la présence d'un foodtruck lors de la fête du Contrat de Quartier Marolles – Vendredi 15/09/2023

Madame l'Echevine,

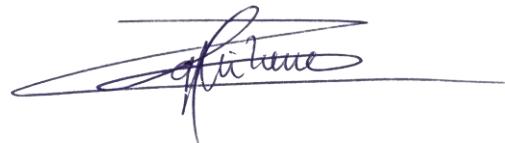
Nous vous présentons cette demande de subsides de 1697 euros concernant la présence de notre foodtruck lors de la fête du Contrat de Quartier Marolles du vendredi 15/09/2023, qui aura lieu dans le quartier des Marolles (1000 Bruxelles).

Fait à Bruxelles, le 3/10/2023

Nom de la personne responsable et/ou de l'association + signature

In opdracht van de voorzitter

Ghizlane Zaid



Samen Voor Morgen VZW
Birminghamstraat, 102
1070 Anderlecht
Belgie
Tél : 0489.592.964
BTW : BE0685825731
facturatielijst@samenvoormorgen.be

Bruxelles, le 28/08/2023

Département Travaux de Voirie
Service comptabilité
Quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

Déclaration de créance (Fête Contrat de Quartier Marolles – 15/09/2023)

Foodtruck à pizzas présent lors de la fête du Contrat de Quartier Marolles. L'idée est de pouvoir proposer des pizzas faites « minute » aux habitants du quartier participant à l'évènement.

pour un total de **1697 € TTC**

À verser sur le compte KBC BANK – BE90 7350 4954 2332

Nom et signature

In opdracht van de voorzitter

Ghizlane Zaid
Bestuurder



Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
207/6/47	08/11/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	08/11/2023	-1.697,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE90 7350 4954 2332	BIC : KREDBEBB	
	Nom contrepartie :		SAMEN VOOR MORGEN ASBL/VZW		
	Adresse contrepartie :		Francois Lesninostraat 32-2 1020 LAKEN BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		Subside PP 2023/22 Samen Voor Morgen VZW		
	Référence interne :		0801DB8024750		
	Référence liée au détail :		1106844		

Pascal Marteleur / Récup'Hérons
Convention de financement via Productions
associées – 1060 Bruxelles – BE 0896.755.397
0485473725
hello@recupherons.be

Bruxelles, le 20/09/2023

Cabinet de la Propreté Publique
Hôtel de Ville
1, Grand place

Objet : Demande de subsides : Contrat de Quartier Marolles : Ateliers récup' avec Pascal de Récup'hérons

Madame l'Echevine,

Nous vous présentons cette demande de subsides de 1800 euros concernant l'animation de 6 ateliers récup' dans les Marolles début septembre. Au programme : présentation et fabrication des nouveaux jeux, fabrication d'objets issus de la récup, sensibilisation.

Fait à Bruxelles, le... 20/09/2023

Nom de la personne responsable et/ou de l'association + signature

MARTELEUR PASCAL



Pascal Marteleur / Récup'Hérons
Convention de financement via Productions
associées – 1060 Bruxelles – BE 0896.755.397
0485473725
hello@recupherons.be

Bruxelles, le 20/09/2023

Département Travaux de Voirie
Service comptabilité
Quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

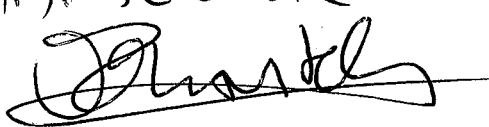
Déclaration de créance (atelier récup Marolles – septembre 2023)

Contrat de Quartier Marolles : Animation de 6 ateliers récup' dans les Marolles début septembre .
Au programme : présentation et fabrication des nouveaux jeux, fabrication d'objets issus de la récup,
sensibilisation.

pour un total de 1800€

À verser sur le compte de la SMART : ... BE 62 0689 0087 1561
qui a le numéro de TVA suivant ... BCÉ 0896 755 397

Nom et signature

MARTELEUR PASCAL


Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
213/7/11	17/11/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	17/11/2023	-1.800,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE62 0689 0087 1561	BIC : GKCCBEBB	
	Nom contrepartie :		PRODUCTIONS ASSOCIEES ASBL		
	Adresse contrepartie :		Rue Coenraets 72 1060 SAINT-GILLES BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		subside		
	Référence interne :		0801CBH028387		
	Référence liée au détail :		1107839		



Evergem, 31 augustus 2023

Trashbeatz
Drogenbroodstraat 19
9940 Evergem
0485 35 85 63

Kabinet van Openbare Netheid
Stadhuis Brussel
Grote Markt 1
1000 Brussel

Betreft : Subsidie-aanvraag voor een muzikale animatie in het kader van de World Cleanup Day op 16/09/2023

Geachte mevrouw de Schepen,

Graag hadden wij een subsidie-aanvraag ingediend voor een optreden in het kader van World Cleanup Day op 16 september 2023. We zouden graag 2 concerten verzorgen van telkens 30 minuten in het centrum van Brussel. We vragen hiervoor financiële ondersteuning ter waarde van 1300 euro + 6% BTW. Graag licht ik mijn motivatie verder toe in een persoonlijk gesprek.

Met Vriendelijke Groeten,

Claeys Stijn

0485 35 85 63

Evergem, 31 augustus 2023

Trashbeatz

Claeys Stijn

Drogenbroodstraat 19,

9940 Evergem

www.trashbeatz.be

+32 485 35 85 63

BTW BE 0807.185.597

Departement Wegeniswerken

Dienst Boekhouding

Ruimingskaai 1, 1000 Brussel

Aangifte van schuldvordering (World Cleanup Day - 16/09/2023)

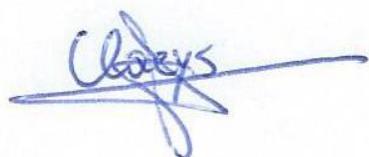
2 optredens Trashbeatz van telkens 30min in Brussel centrum

Totaal **1300€ + 6% BTW**

Rekening nummer :

- BANK: Argenta
- IBAN: BE05 9731 8920 2675
- BIC: ARSPBE22XXX

Stijn Claeys



Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
189/25/15	11/10/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	11/10/2023	-1.300,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE05 9731 8920 2675	BIC : ARSPBEE22	
	Nom contrepartie :		CLAEYS STIJN		
	Adresse contrepartie :		Drogenbroodstraat 19		
			9940 EVERGEM		
			BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		Subside PP 2023/13 TRASHBEATZ		
	Référence interne :		0801FAB026164		
	Référence liée au détail :		1103361		

Entr'Aide des Marolles ASBL

Bruxelles, le 25/09/2023

Rue des Tanneurs, 169

1000 Bruxelles

Belgique

Tél : 02.510.01.90

entraide@entraide-marolles.be

Cabinet de la Propreté Publique

Hôtel de Ville

1, Grand place

Objet : Demande de subsides : Ateliers de musique, Marolles

Madame l'Echevine,

Nous vous présentons cette demande de subsides de 650 euros concernant des ateliers de musique dans le quartier des Tanneurs. Ces ateliers ont pour but de renforcer la cohésion sociale et l'accès à la culture (Art.27) dans le quartier des Marolles. Ces ateliers d'expression musicale s'étalent sur 10 séances avec des instruments confectionnés à partir de matériaux récupérés sur la place du jeu de Balles.

Fait à Bruxelles, le 25/09/2023

Nom de la personne responsable et/ou de l'association + signature

ENTRAIDE DES MAROLLES ASBL
BAUFAY François - Directeur
Tél: 02/510 01 81
Rue des Tanneurs 169 - 1000 Bruxelles

F. BAUFAY
Directeur

Entr'Aide des Marolles ASBL
Rue des Tanneurs, 169
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : 02.510.01.90
entraide@entraide-marolles.be

Bruxelles, le 25/09/2023

Département Travaux de Voirie
Service comptabilité
Quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

Déclaration de créance (Ateliers de musique octobre-novembre 2023)

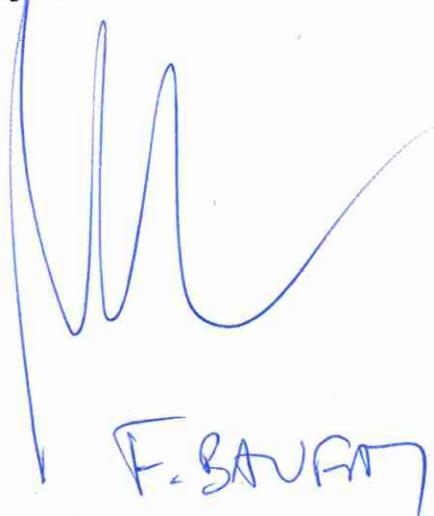
Ateliers de musique dans le quartier des Tanneurs. Ces ateliers ont pour but de renforcer la cohésion sociale et l'accès à la culture (Art.27) dans le quartier des Marolles. Ces ateliers d'expression musicale s'étalent sur 10 séances avec des instruments confectionnés à partir de matériaux récupérés sur la place du jeu de Balles.

pour un total de **650 €**

À verser sur le compte ...

BE28 2100 8832 5020

Nom et signature



ENTRAIDE DES MAROLLES ASBL
BAUFAY François - Directeur
Tél: 02/510 01 81
Rue des Tanneurs 169 - 1000 Bruxelles

BAUFAY François



Extrait du Registre des Procès-verbaux des délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles - Séance du jeudi 12 octobre 2023

Uittreksel uit het Notulenboek van de beraadslagingen van het College van Burgemeester en Schepenen van Stad Brussel - Zitting van donderdag 12 oktober 2023

Présents - Zijn aanwezig :

M. dhr. CLOSE, Bourgmestre-Président; Burgemeester-Voorzitter (excepté pour le point 2 - uitgezonderd voor punt 2); M. dhr. HELLINGS, Mme mevr. HARICHE, M. dhr. DHONDT, M. dhr. MAINGAIN, M. dhr. EL KTIBI, Mme mevr. JELLAB, M. dhr. PINXTEREN, Mme mevr. MUTYEBELE, Mme mevr. MAES, Echevins; Schepenen; M. dhr. LEONARD, Secrétaire de la Ville; Stadssecretaris.

Le Collège prend la résolution suivante :

Het College neemt de volgende beslissing :

398 Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - (2553742)

Subside 2023/19.- Propreté publique - "Entr'Aide des Marolles asbl".- Montant: 650,00 EUR.

1. Octroyer un subside de 650,00 EUR au nom de l'asbl "Entr'Aide des Marolles - rue des Tanneurs 169 à 1000 Bruxelles", pour l'organisation des ateliers de musique dans le quartier des Tanneurs.
2. Engager la dépense de 650,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire de 2023 (E.D. n° 23-038205).
3. Autoriser la liquidation du subside de 650,00 EUR au profit de l'asbl "Entr'Aide des Marolles - rue des Tanneurs 169 à 1000 Bruxelles".

1. Avis favorable.- Section et Conseil du 16/10/2023., 2. Adopté., 3. Autorisé.

Ainsi délibéré en séance du jeudi 12 octobre 2023
Aldus beraadslaagd in zitting van donderdag 12 oktober 2023

Le Secrétaire de la Ville,
De Stadssecretaris,
Dirk Leonard (s)

Le Bourgmestre-Président,
De Burgemeester-Voorzitter,
Philippe Close (s)

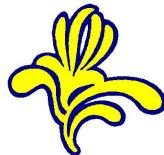
Pour le point 2 - voor punt 2 :
Le Premier Echevin-Président,
De Eerste Schepen-Voorzitter,
Benoit Hellings (s)

Nom : ADMINISTRATION COMMUNALE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

N° de compte : BE08 0910 1148 3213 **Devise :** EUR

Rubr./Titul. : FIN.ALGEM.UITGAVEN

N° de séquence	Date comptable	Description	Date valeur	Montant	
207/6/45	08/11/2023	VOTRE VIREMENT COLLECTIF	08/11/2023	-650,00 EUR	DET
	Compte contrepartie :		BE28 2100 8832 5020	BIC : GEBABEBB	
	Nom contrepartie :		ENTR'AIDE DES MAROLLES ASB		
	Adresse contrepartie :		Rue des Tanneurs 167-169		
			1000 BRUXELLES		
			BELGIQUE		
	Catégorie :		VIREMENTS		
	Communication :		Subside PP 2023/19 - Entr'Aide des Marolles asbl -		
	Référence interne :		0801DB8024748		
	Référence liée au détail :		1106842		



CONTRAT DE QUARTIER «Marolles... » À BRUXELLES VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEE 2023

Nom du projet : Sport&ParticipSéniors

Numéro du projet : 5.10

Personne responsable : Tafranti Karim /Antoine Herbiet

Date et signature : 15/05/2024

Table des matières

Table des matières	1
A. Description des actions menées et planning	1
1. Présentation générale	1
2. Description des activités	1
3. Planning des activités à réaliser jusqu'à la fin du projet	Erreur ! Signet non défini.
B. Personnel affecté au projet	4
C. Résultats et évaluation	5
1. Résultats	5
2. Fiche d'évaluation	6
3. Ajustement éventuel de la fiche de projet.....	7
D. Conclusion et perspectives.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Commentaires généraux.....	7
2. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)	7
E. Propositions et recommandations (rapport final).....	7
F. Rapport financier	8
1. Tableau général des demandes de subsides	8
2. Note explicative.....	8
3. Pièces justificatives	8
G. Annexe	8

A. Description des actions menées et planning

1. Présentation générale

Présentation des éléments globaux ou récurrents concernant vos activités (contexte, méthodologie, localisation,...) ou de toute autre remarque ne trouvant pas sa place dans la tableau ci-dessous.

2. Description des activités

Liste ou tableau comportant la mention de toutes les actions réalisées.

Phase/activité ANNEE	Description et remarques	Début	Fin	Fréquence
2023-2024	<p><i>Continuité de la promotion des chèques sport de la Ville de Bruxelles via affiches et flyers apposés sur les vitrines et tableaux d'affichage des Maisons de Quartier Querelle et Marollia.</i></p> <p><i>Continuité de la promotion des possibilités de cours de natation au sein de la piscine « Bains de Bruxelles » et prise de contact officielle avec l'ergothérapeute du centre de jour et de soins « Sainte -Monique » suite à intérêt exprimé de leur part pour des séances de natation au sein des Bains de Bruxelles, malheureusement le créneau horaire dont nous disposions ne convenait pas pour les bénéficiaires du centre de jour (fin de l'accueil à 15h30). Pour ce motif mais aussi à la demande de nombreux usagers désirant un prof spécifique d'aquagym, nous avons opté pour la mise en place de cours d'aquagym au sein d'une piscine privée avec une professionnelle formée à l'aquagym (à partir de janvier 2024).</i></p> <p><i>Continuité des cours de gymnastique douce avec notre coach bénévole à raison de 3 fois par semaine, le lundi de 9h15 à 10h30 et de 10h35 à 11h50 et le vendredi de 9h45 à 11h.</i></p> <p><i>Le mardi de 9h30 à 11h30 pour les usagers de la Maison de Quartier Marollia avec notre animatrice de la Maison de Quartier Marollia.</i></p> <p><i>Également, accès libre sur inscription à la salle de sport, tous les jeudis de 13h à 16h pour tous les habitants des Marolles.</i></p> <p><i>Mise en place du service de location de matériel sportif léger au tarif de 1€ par mois (pédalier d'appartement et élément de travail de motricité fine).</i></p>	Décembre 2021 à	Mars 2024	Bénévole encore en activité en 2023 et en 2024. Le bénévolat sera prolongé en 2024 et au-delà.
Janvier 2023			Réception en octobre 2023	
Septembre 2023	Achat d'une piste de pétanque intérieure et extérieure mobile à la demande de nombreux séniors et organisation de tournois de pétanques intérieurs et extérieurs (pendant les activités à thèmes, les fêtes de quartier-fête des			Et séance d'inauguration de la piste le 24 octobre 2023

	<i>voisins notamment).</i>			
;				
Novembre 2023	<i>Début des séances E-sport au sein de la Maison de Quartier Querelle.</i>		<i>Prolongé au-delà de la fin du contrat de quartier</i>	
2023- mars 2024	<i>Continuité des séances de gymnastique douce à domicile et dans les maisons de quartier via des appareils sportifs légers comme des pédaliers mobiles et du matériel spécifique permettant de travailler les articulations des mains et des pieds.</i>		<i>Idem</i>	
2023- mars 2024	<i>Continuité des démonstrations et test de ces appareils par les habitants lors des fêtes de quartier/fête des voisins et événements thématiques (halloween, brocantes- activités intergénérationnelles).</i>		<i>La salle sera maintenue en activité même après la fin du contrat de quartier</i>	
	<i>Continuité et fin de l'aménagement de la salle de sport en mars 2024 au sein de la Maison de Quartier Querelle.</i>		<i>1 fois par an, sera maintenu après la fin du contrat de Quartier</i>	
	<i>Janvier 2023 organisation du goûter de nouvel an intergénérationnel avec le PCS Querelle et la Maison Médicale des Marolles.</i>		<i>En attente de l'envoi du remplaçant de la personne partie en pension.</i>	

	<p><i>Février 2023 à mars 2024 : Permanences sociales aide à l'accès à l'aide invalidité/handicap et/ou aux aides sociales dédiées aux séniors.</i></p> <p><i>Permanence gérée par un assistant social de la Maison de Quartier suite au départ en pension de la personne initialement détachée (en attente d'un remplaçant).</i></p>		
2023	<p><i>Evénements sur l'espace public avec stand de promotion des sports séniors et possibilité d'utilisation du matériel de sports légers, de jeux de sociétés pour adultes et de la pétanque.</i></p> <p><i>Mai 2023 : Fête de Quartier axée participation séniors.</i></p> <p><i>Fête de Quartier Intergénérationnelle le 29 avril 2023.</i></p> <p><i>Fête des voisins le 26/05 et le 02/06 2023.</i></p> <p><i>Brocante de Quartier avec un espace sports séniors, le 10 Juin 2023</i></p> <p><i>24 octobre 2023 : Inauguration de la réception de notre piste de pétanque mobile.</i></p> <p><i>30 septembre 2023 -Participation à la fête de la jeunesse avec un stand sports et jeux de sociétés intergénérationnels.</i></p> <p><i>31 octobre 2023- Halloween « même pas peur du sport ».</i></p>		

Avez-vous pu respecter le planning proposé dans la fiche de projet ou le rapport d'activité précédent ?

Oui.

B. Personnel affecté au projet

Une fiche par personne affectée au projet. Contrat Bénévole défrayé.

▪ Nom : Mahrouf	▪ Âge : < 25 / 25-45/ <u>46 et+</u>
▪ Prénom : Zohra	▪ Sexe : H / <u>F</u>

▪ Belge / UE / Hors- <u>UE</u>	▪ Diplôme : < <u>CESS</u> / CESS / > CESS
▪ Emploi subventionné ¹ : Oui / <u>Non</u>	▪ Temps de travail affecté au projet ² : 2 matinées par semaine
▪ % salaire affecté au CQ : 120 € défraiement mensuel	▪ Durée du contrat : indéterminé - contrat bénévole défrayé
▪ Date de début : Décembre 2022	▪ Date de fin : fin de contrat de quartier avec possibilité de maintenir le bénévolat au-delà du contrat de quartier.
▪ Type d'activité : coach pour les ateliers-séances de gymnastique douce	
▪ Expérience relevante/autre commentaire : sportive et coach dans un club sportif	

C. Résultats et évaluation

1. Résultats

- Présentez les résultats quantitatifs et qualitatifs de votre action. Si possible, aidez-vous de tableaux et de graphiques.
- Quantitativement, les 3 groupes/ateliers de gymnastique douce qui ont lieu au sein de la Maison de Quartier Querelle sous la supervision de la coach sportive regroupent 54 personnes dont 32 personnes séniors. Le groupe issu de la Maison de Quartier Querelle rassemble 10 personnes dont 45% de séniors. Nous allons donc évaluer la pertinence de maintenir ce groupe actif avec une plus faible participation des séniors (peut-être que la Maison de Quartier Querelle- Bas des Marolles est trop éloignée du périmètre des usagers de la Maison de Quartier Marollia -Haut des Marolles).
- Nous offrons également la possibilité d'utilisation du matériel sportif pendant une séance libre mais sous inscription. Cette séance libre attire désormais une dizaine de séniors par semaine.
- Les séances sportives à domicile sont prises en charge principalement par la Maison de Quartier Marollia. Notre liste plan isolement pour le Quartier des Marolles regroupe 82 séniors. Ces séances sportives à domicile sont très appréciées d'une part, pour la pratique sportive mais également comme vecteur de contacts sociaux (briser l'isolement des séniors).
- Commentez les résultats obtenus au regard des objectifs que vous avez définis.

Les résultats obtenus dépassent nos espérances et sont positifs d'année en année et ce, tant d'un point de vue quantitatif (nombre de séniors inscrits dans le projet) que qualitatif avec un engagement plein et complet de la part des séniors qui après des débuts en dents de scie, au niveau de la régularité et de la fréquentation, ont su trouver un rythme afin d'être régulier dans les séances notamment suite à des adaptations d'horaire.

Nous profitons des « avant et après- séances » pour travailler sur le volet participation citoyenne notamment lors du petit-déjeuner convivial et participatif des mercredis et des vendredis. Les séniors sont très enthousiastes et motivés. Nos fêtes de quartier et nos événements extérieurs sont désormais principalement axés sur un « public sénior » en proposant des activités plus adaptées aux séniors.

¹ ACS, art.60,...

² Temps-plein (1 ETP), Mi-temps (0.5 ETP), quart-temps (0.25 ETP), etc.

- Combien d'emplois directs et indirects sont-ils générés par le projet (en ETP) ?

Hommes		Femmes		TOTAL
<25 ans	25 et +	<25 ans	25 et +	
				0

Commentez.

2. Fiche d'évaluation

- Quels sont les points forts de votre action ?

Proximité et disponibilité auprès des séniors du quartier dont ceux repris sur notre liste plan isolement « Marolles ». D'autres séniors non-repris sur le plan isolement ont pu s'intégrer dans le projet en tant que participants via les permanences sociales et les campagnes de promotion et de sensibilisation par affichage, flyers mais aussi par des sorties de terrain lors des fêtes de quartier et autres événements sur l'espace public.

Beaucoup de communication sur le projet en séances d'infos de groupe mais également via des entretiens individuels.

Flexibilité et capacité d'adaptation lors des inscriptions, de la création des groupes (3 groupes de 15 à 22 personnes avec désormais 4 séances sportives programmées au sein de la Maison de Quartier). Flexibilité et adaptation des horaires et des groupes notamment pour favoriser une dynamique de groupe positive...Mise en place d'une plage horaire en accès libre pour les séniors et non-séniors afin d'utilisation du matériel disponible...

Programmation 1 fois par mois de séances d'aquagym avec une professionnelle spécialisée, à la demande des habitants.

Utilisation de notre pétanque mobile très facilement déployable et adaptée tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

- Le public-cible a-t-il été touché ? Oui

- Le nombre de participants escomptés a-t-il été atteint ? Oui

- Le budget prévu a-t-il été suivi ?
 - Oui .

- Les habitants du périmètre ont-ils été impliqués...

- Dans l'élaboration du projet/des activités ? Oui
- Dans sa mise en œuvre ? Oui
- Dans son suivi ou son évaluation ? Oui

- Si le projet se base sur un partenariat

- Celui-ci a-t-il été consigné dans une convention ? non
- Quel a été l'apport du/des partenaire(s) ?

- Avez-vous collaboré avec les autres porteurs de projet du Contrat de quartier ? Commentez.

Collaboration avec les associations de proximité comme PCS Querelle et Bravvo médiateur local et axe jeunesse, notamment pour la promotion des projets respectifs liés au contrat de quartier et pour travailler sur des synergies entre les actions et projets (exemple organisation d'événements en commun sur l'espace public) ...

Collaboration avec la Maison médicale des Marolles (goûter intergénérationnel) et avec le CPAS de Bruxelles (mise en place permanences séniors).

3. Ajustement éventuel de la fiche de projet

- Y a-t-il eu des modifications dans la description du projet ?
le calendrier des actions ?
ou les résultats à atteindre ?

<input type="checkbox"/> OUI	*	Non
<input checked="" type="checkbox"/> OUI	*	NON
<input type="checkbox"/> OUI	*	NON

4. Commentaires généraux

Le projet est considéré comme une grande réussite tant les objectifs poursuivis ont été atteints que ce soit quantitativement ou qualitativement.

Les séniors sont investis dans la pratique sportive et sont intéressés de participer et de proposer des idées en lien avec la vie dans le quartier, la dynamique du quartier, les services à améliorer et les points d'attention/thématiques auxquels il faut les associer.

La proximité, l'écoute, le dialogue et les capacités d'adaptation/flexibilité de notre structure/de son personnel ont été des éléments déterminants pour favoriser la participation des séniors et mené au succès tant qualitatif que quantitatif du projet. Le projet va au-delà de la pratique sportive des séniors mais s'inscrit dans une démarche de prise en compte de cette catégorie de la population qui a des besoins et des aspirations qui peuvent rejoindre celles d'autres catégories de la population mais qui peuvent également être plus spécifiques....

5. Perspectives et prévisions pour les années à venir (évolutions prévues, problèmes à résoudre, risques, etc.)

Nous avons la perspective de maintenir les actions mises en place dans le cadre de ce projet. La bénévole sera maintenue pour ce faire même après la fin du Contrat de Quartier.

Une animatrice de la Maison de Quartier Marollia s'investit également dans le projet en prenant en charge une séance de sport- gymnastique douce par semaine.

La séance d'aquagym mensuelle sera maintenue même après la fin du Contrat de Quartier.

Notre assistant social maintiendra dans son programme de la semaine, des possibilités de visites à domicile spécifiques pour la gestion des demandes de sport doux et E-sport à domicile même après la fin du Contrat de Quartier.

Aucun risque spécifique si ce n'est celui de la détérioration du matériel par l'usage donc des frais futurs à supporter pour les réparations/remplacements de matériel en utilisation dans la Maison de Quartier et en prêt à domicile.

D. Propositions et recommandations (rapport final)

- Souhaitez-vous maintenir votre projet au-delà du CQ ? Pourquoi ?
 - Si oui, quelles démarches ont été entamées pour assurer la pérennisation projet ?
 -

Oui, le projet remporte un vif succès en ayant attiré 32 séniors vers la pratique sportive au sein de la salle de sport aménagée dans le Maison de Quartier Querelle. Les séances sportives à domicile fonctionnent bien mais sont chronophages en raison notamment de contraintes organisationnelles liées d'une part, aux agendas médico-sociaux (rendez-vous médicaux, passage de personnel soignant à domicile, temps de repos différents...) et d'autre part, car nous continuons à mener ce projet en plus de nos actions, missions et services rendus aux citoyens en dehors de ce projet (permanences sociales, cours éducation permanente, activités et sorties culturelles...).

La salle de sport aménagée continuera à être utilisée et le contrat bénévole avec la coach sportive sera reconduit. Le personnel des deux Maisons de Quartier continuera également à

mener une partie des actions autour de ce projet (séances à domicile, prêt matériel, gestion du volet écoute et participation citoyenne des séniors).

- Faut-il, à votre avis, reconduire ce type de projet dans le cadre des CQ ?
Si oui,

Oui

- Dans ce même quartier ou ailleurs ?

Dans tous les quartiers, notre pratique de terrain démontre que les personnes âgées ont une plus grande facilité à s'insérer dans l'accomplissement d'une pratique sportive quand le lieu qui la propose est un lieu de proximité mais également quand le personnel et les intervenants sont dans une optique sociale, préventive, inclusive et participative et non dans une optique uniquement sportive....

- Quels aspects pourraient être améliorés dans le futur ?

Affecter du personnel spécifique pour gérer ce projet, au minimum un temps plein.

Si non, pourquoi ?

- Autres propositions ou recommandations.

E. Rapport financier

1. Tableau général des demandes de subsides

Attention : le cas échéant, les clés de répartitions devront être explicitées.

	2021	2022	2023	Total
Part Région (80%)	€ 3.200,00	€ 10.000,00	€ 2800,00	€ 16.000,00
Part Ville (20%)	€ 800,00	€ 2.500,00	€ 700,00	€ 4.000,00
Total	€ 4.000,00	€ 12.500,00	€ 3.500,00	€ 20.000,00
Frais de fonctionnement	€ 500,00	€ 1.000,00	€ 500,00	€ 2.000,00
Frais de personnel	€ 1.000,00	€ 5.000,00	€ 1.000,00	€ 7.000,00
Frais d'investissement	€ 2.500,00	€ 6.500,00	€ 2.000,00	€ 11.000,00

2. Note explicative

Présentation synthétique des différents postes financiers.

3. Pièces justificatives

À fournir en annexe (suivre les recommandations du vade-mecum).

F. Annexe

Insérer ici tout document intéressant produit par l'asbl dans la cadre de son projet et/ou utile à l'information qui n'aurait pas déjà été fourni à l'administration (pv de réunion, lettre type pour mailing, brochure, illustration, plan, affiche, etc.).

Antoine Herbiet
Coordinateur Administratif

